

RAPPORT 2015 SUR LA POLITIQUE DE LA VILLE

RENFORCER LA COHESION SOCIALE ET URBAINE DE LA METROPOLE ROUEN NORMANDIE

SOMMAIRE

	Page
I) CADRE CONTRACTUEL	5
A) Principales caractéristiques des quartiers prioritaires	6
B) Périmètre	8
C) Grands principes	9
D) Organisation du contrat de ville	9
II) REALISATION DE LA PROGRAMMATION FINANCIERE 2015	10
A) Répartition des contributions financières par thème et par financeur	10
B) Répartition des contributions financières par territoire et par financeur	12
III) MOBILISATION DE LA METROPOLE EN FAVEUR DES TERRITOIRES DU CONTRAT DE VILLE	13
A) Contribution de la Métropole à la programmation financière 2015 du contrat de ville	13
→ Actions ayant un rayonnement métropolitain	15
→ Actions en direction des territoires de veille	17
B) Plan territorial de lutte contre les discriminations	18
C) Principales actions métropolitaines de droit commun qui ont eu un impact sur les territoires du contrat de ville	21
D) Perspectives pour 2016	22
IV) MOBILISATION DES COMMUNES EN FAVEUR DES TERRITOIRES DU CONTRAT DE VILLE	23
A) Canteleu	23
→ Synthèse des actions menées dans le cadre de la programmation financière 2015 du contrat de ville	24
→ Synthèse des actions menées dans le cadre de la Dotation de Solidarité Urbaine (DSU)	28
→ Synthèse des actions menées dans le cadre de la Dotation Politique de la Ville (DPV)	31

B) Cléon / Saint-Aubin-lès-Elbeuf	34
→ Synthèse des actions menées dans le cadre de la programmation financière 2015 du contrat de ville	35
→ Synthèse des actions menées dans le cadre de la Dotation de Solidarité Urbaine (DSU)	38
C) Darnétal	48
→ Synthèse des actions menées dans le cadre de la programmation financière 2015 du contrat de ville	48
→ Synthèse des actions menées dans le cadre de la Dotation de Solidarité Urbaine (DSU)	50
D) Elbeuf	56
→ Synthèse des actions menées dans le cadre de la programmation financière 2015 du contrat de ville	58
→ Synthèse des actions menées dans le cadre de la Dotation de Solidarité Urbaine (DSU)	65
→ Synthèse des actions menées dans le cadre de la Dotation Politique de la Ville (DPV)	66
E) Grand-Couronne	67
→ Synthèse des actions menées dans le cadre de la programmation financière 2015 du contrat de ville	67
→ Synthèse des actions menées dans le cadre de la Dotation de Solidarité Urbaine (DSU)	69
F) Maromme	70
→ Synthèse des actions menées dans le cadre de la programmation financière 2015 du contrat de ville	71
→ Synthèse des actions menées dans le cadre de la Dotation de Solidarité Urbaine (DSU)	72
G) Notre-Dame-de-Bondeville	73
→ Synthèse des actions menées dans le cadre de la programmation financière 2015 du contrat de ville	74
H) Oissel	77
→ Synthèse des actions menées dans le cadre de la programmation financière 2015 du contrat de ville	78
→ Synthèse des actions menées dans le cadre de la Dotation de Solidarité Urbaine (DSU)	79

I) Petit-Quevilly	80
→ Synthèse des actions menées dans le cadre de la programmation financière 2015 du contrat de ville	83
→ Synthèse des actions menées dans le cadre de la Dotation de Solidarité Urbaine (DSU)	84
J) Rouen	86
→ Synthèse des actions menées dans le cadre de la programmation financière 2015 du contrat de ville	90
→ Synthèse des actions menées dans le cadre de la Dotation de Solidarité Urbaine (DSU)	100
K) Saint-Etienne-du-Rouvray	106
→ Synthèse des actions menées dans le cadre de la programmation financière 2015 du contrat de ville	110
→ Synthèse des actions menées dans le cadre de la Dotation de Solidarité Urbaine (DSU)	115
→ Synthèse des actions menées dans le cadre de la Dotation Politique de la Ville (DPV)	116
L) Sotteville-lès-Rouen	117
→ Synthèse des actions menées dans le cadre de la programmation financière 2015 du contrat de ville	117
→ Synthèse des actions menées dans le cadre de la Dotation de Solidarité Urbaine (DSU)	118
V) MOBILISATION DU DEPARTEMENT DE SEINE MARITIME EN FAVEUR DES TERRITOIRES DU CONTRAT DE VILLE	119

I) CADRE CONTRACTUEL :

La loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine promulguée le 21 février 2014 refonde la politique de la ville. Succédant au contrat urbain de cohésion sociale (CUCS), le contrat de ville constitue désormais le cadre unique de sa mise en œuvre. Il est élaboré pour la période 2015-2020. En application de cette loi, le décret du 3 septembre 2015, impose aux établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) signataires d'un contrat de ville, de rédiger un rapport annuel sur la politique de la ville.

Le contrat de ville a pour ambition d'améliorer les conditions de vie des habitants des quartiers prioritaires, et de favoriser l'insertion de ces territoires dans la dynamique de développement de la Métropole. Il vise en particulier à mieux coordonner les politiques urbaines, économiques et sociales en faveur des habitants des quartiers prioritaires.

La réforme met en avant trois principes :

- Définir les quartiers prioritaires selon un critère unique (le niveau de revenu) ;
- Inscrire le développement des quartiers prioritaires dans la dynamique métropolitaine ;
- Associer les habitants et les acteurs locaux au contrat de ville.

Le contrat de ville repose sur trois piliers : la cohésion sociale, le cadre de vie et le renouvellement urbain ainsi que le développement de l'activité économique et de l'emploi. Localement, le choix a été effectué d'ajouter un quatrième pilier : la tranquillité publique.

Il est porté par la Métropole qui associe l'Etat, la Région, le Département, les Communes disposant d'un quartier prioritaire ou d'un territoire de veille, ainsi qu'une large communauté d'acteurs (Pôle emploi, Caisse d'allocation familiale, Agence Régionale de Santé, Missions Locales, bailleurs sociaux...).

Le contrat de ville mobilise les financements de droit commun de l'Etat et des autres signataires. Chacun, dans ses compétences, doit être en mesure de cibler ses politiques au bénéfice des habitants des quartiers identifiés dans le contrat de ville.

A) principales caractéristiques des quartiers prioritaires :

Commune	Nom du quartier	Population 2014	Revenu médian 2014	Dispersion des revenus 2011	Part des bas revenus 2011
Canteleu	Plateau	5 290	9 700 €	106,7	27,3 %
Cléon / Saint-Aubin-lès-Elbeuf	Arts et Fleurs - Feugrais	3 040	8 100 €	122,5	34,8 %
Darnétal	Parc du Robec	1 970	9 900 €	113,6	31,6 %
Elbeuf	Centre ville	6 540	9 800 €	116,1	30,2 %
Grand-Couronne	Bouttières	1 060	9 500 €	104,2	27,9 %
Grand-Couronne	Diderot - Mesliers	1 120	10 000 €	94,9	23,6 %
Maromme	Binche	1 430	10 000 €	110,1	29,2 %
Notre-Dame-de-Bondeville	Jean Moulin	1 190	10 000 €	100,4	29,7 %
Oissel	Nord	1 790	9 700 €	100,4	28,3 %
Petit-Quevilly (Le)	Piscine	2 090	8 300 €	104,5	29,4 %
Rouen	Grammont	1 910	8 400 €	112,1	33,8 %
Rouen / Bihorel	Hauts de Rouen	9 890	7 000 €	146,0	43,8 %
Saint-Étienne-du-Rouvray	Château Blanc	4 770	7 300 €	114,9	39,8 %
Saint-Étienne-du-Rouvray	Thorez - Grimau	1 190	9 900 €	96,9	24,5 %
Saint-Étienne-du-Rouvray	Hartmann - Houssière	1 320	9 500 €	113,5	28,7 %
Sotteville-lès-Rouen / Saint-Étienne-du-Rouvray	Buisson - Gallouen	2 110	10 400 €	88,8	22,9 %
Total		46 710			

Les principales caractéristiques des quartiers prioritaires (suite) :

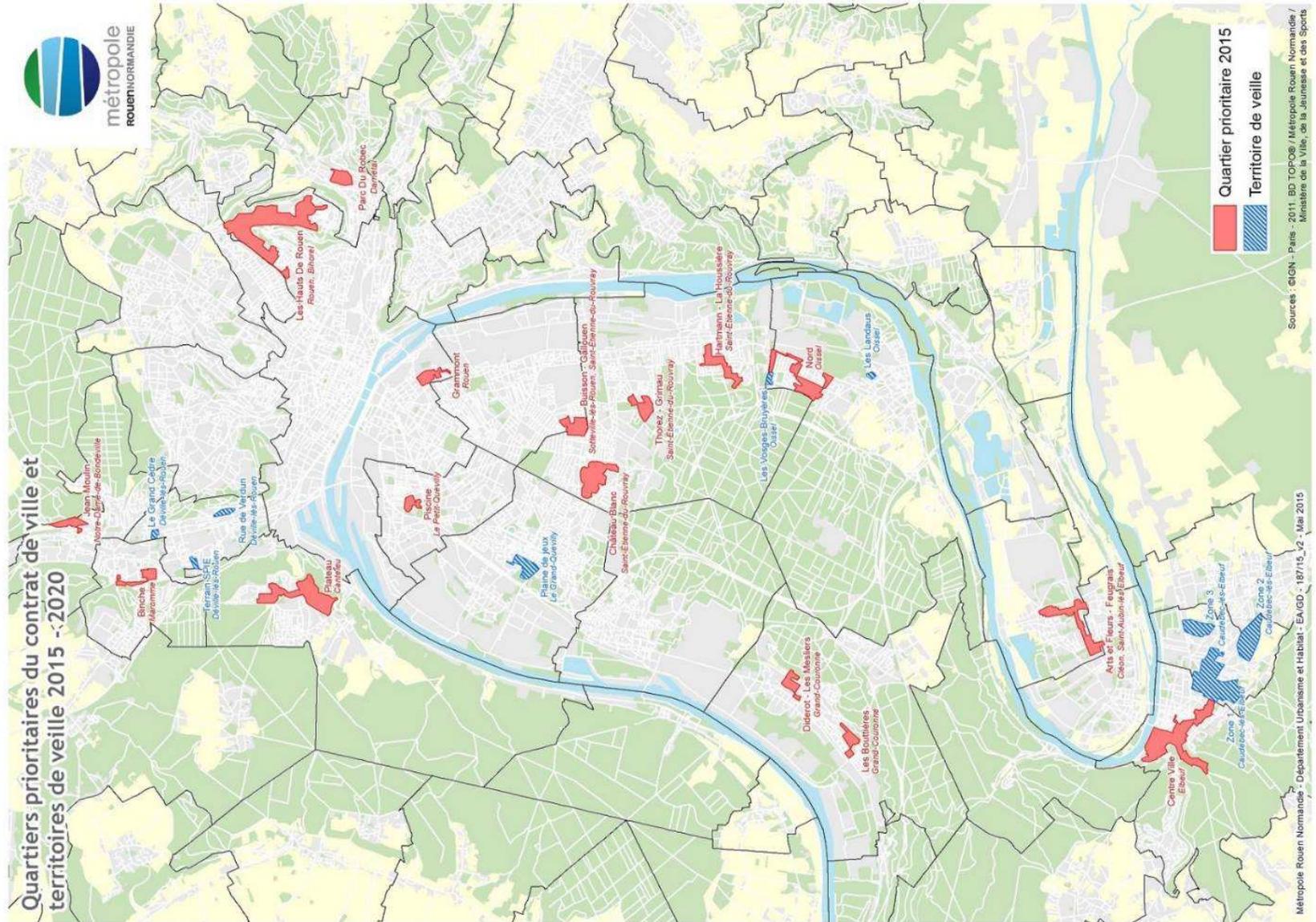
Commune	Nom du quartier	Part des moins de 14 ans	Part des ménages de 6 personnes ou plus	Surface médiane de logement par personne	Part des ménages monoparentaux avec jeunes enfants	Part des ménages locataires	Part des ménages installés depuis moins de 5 ans	Part des ménages recevant une allocation chômage
Canteleu	Plateau	21,8 %	3,8 %	31,3 m ²	7,3 %	97,0 %	44,9 %	24,1 %
Cléon / Saint-Aubin-lès-Elbeuf	Arts et Fleurs - Feugrais	28,3 %	8,6 %	30,7 m ²	11,6 %	97,5 %	50,8 %	33,4 %
Darnétal	Parc du Robec	22,3 %	3,6 %	33,5 m ²	8,1 %	97,0 %	41,3 %	24,9 %
Elbeuf	Centre ville	22,0 %	3,9 %	33,3 m ²	9,0 %	93,5 %	60,5 %	25,3 %
Grand-Couronne	Bouttières	26,1 %	4,7 %	34,0 m ²	9,6 %	97,0 %	54,2 %	31,0 %
Grand-Couronne	Diderot - Mesliers	25,7 %	6,3 %	33,0 m ²	8,5 %	96,9 %	50,1 %	33,0 %
Maromme	Binche	21,4 %	1,9 %	36,5 m ²	9,4 %	93,2 %	60,3 %	24,8 %
Notre-Dame-de-Bondeville	Jean Moulin	21,9 %	2,5 %	30,5 m ²	8,8 %	97,0 %	50,5 %	30,8 %
Oissel	Nord	23,0 %	3,4 %	34,5 m ²	9,9 %	96,9 %	49,2 %	30,9 %
Petit-Quevilly (Le)	Piscine	24,2 %	5,1 %	32,0 m ²	7,6 %	87,0 %	46,4 %	31,1 %
Rouen	Grammont	24,2 %	5,3 %	29,5 m ²	7,4 %	98,2 %	52,0 %	28,5 %
Rouen / Bihorel	Hauts de Rouen	25,9 %	7,3 %	32,0 m ²	9,4 %	95,9 %	50,1 %	26,0 %
Saint-Étienne-du-Rouvray	Château Blanc	26,5 %	10,6 %	26,5 m ²	5,0 %	86,0 %	57,7 %	32,0 %
Saint-Étienne-du-Rouvray	Thorez - Grimau	28,6 %	12,6 %	25,7 m ²	5,3 %	79,9 %	55,6 %	31,3 %
Saint-Étienne-du-Rouvray	Hartmann - Houssière	23,7 %	7,3 %	31,0 m ²	7,3 %	83,4 %	47,6 %	29,9 %
Sotteville-lès-Rouen / Saint-Étienne-du-Rouvray	Buisson - Gallouen	23,3 %	4,8 %	31,5 m ²	8,7 %	98,7 %	41,0 %	26,6 %

B) Périmètre du contrat de ville :

Les nouveaux périmètres de la géographie prioritaire ont été définis par l’Etat en se référant à un critère unique : être inférieurs au seuil de bas revenus de l’unité urbaine. Il s’élève à 11 500 € par an et par unité de consommation sur le territoire de la Métropole.

Seize quartiers répartis sur quatorze communes ont été retenus ; trois d’entre eux sont intercommunaux ; leur population s’élève à un peu plus de 46 000 habitants.

L’article 13 de la loi Lamy du 21 février 2014 précise que les quartiers qui ne seraient plus classés en quartier prioritaire de la politique de la ville pourraient, à la demande des communes et de l’EPCI concernés, être placés en dispositif de veille active par le Préfet. Des territoires de veille ont ainsi été identifiés sur les communes de Caudebec-lès-Elbeuf, Déville-lès-Rouen, Grand-Quevilly et Oissel.



C) Grand principes du contrat de ville :

Les Communes et la Métropole ont défendu les idées suivantes :

- Revoir les modalités de répartition des enveloppes financières entre les communes disposant de quartiers prioritaires afin qu'elles aient les moyens de répondre en équité aux besoins de leur territoire.
- Mobiliser davantage ses politiques de droit commun en faveur des quartiers prioritaires (habitat, mobilité, action économique et emploi...) et intervenir auprès des publics en voie d'exclusion à l'échelle métropolitaine,
- Augmenter et concentrer ses moyens d'intervention spécifiques sur un nombre limité de thèmes :
 - Accueil de proximité des demandeurs d'emploi
 - Accompagnement des créateurs d'activités économiques et commerciales
 - Développement de l'accès aux droits
 - Accompagnement personnalisé pour favoriser la réussite scolaire
 - Coordination de la promotion de la santé
 - Prévention de la délinquance primaire
 - Coordination de la gestion urbaine de proximité.
- Simplifier les procédures financières et administratives ; notamment en proposant aux porteurs de projet structurant de passer des conventions pluriannuelles.

La lutte contre les discriminations, l'égalité femmes-hommes et le développement durable (au niveau du cadre de vie) constituent des cibles transversales obligatoires déclinées pour chacun de ces thèmes.

D) Organisation du contrat de ville :

Chaque commune dispose de son organisation propre en matière de politique de la ville et porte en particulier les équipes-projets de terrain dédiées au développement social et urbain.

Pour assurer la coordination d'ensemble, la Métropole a mis en place une équipe-projet pluridisciplinaire qui permet également de mobiliser les compétences de droit commun au service des quartiers prioritaires et des territoires de veille. L'équipe restreinte est composée de représentantes des services métropolitains en charge de l'habitat, du développement économique, de l'emploi, de la jeunesse, de la lutte contre les discriminations, de la gestion urbaine de proximité. En fonction des sujets, les autres services métropolitains (déplacements, système d'information géographique, éducation à l'environnement, culture, sport...) sont mobilisés.

La Métropole épaula les communes dans la conception, la mise en œuvre et l'évolution des actions à l'échelle des quartiers prioritaires. Elle coordonne en particulier la programmation financière des actions. Elle anime aussi le réseau des techniciens communaux en charge de la politique de la ville et organise des réunions thématiques afin de faciliter la diffusion des bonnes pratiques.

II) REALISATION DE LA PROGRAMMATION FINANCIERE 2015 DU CONTRAT DE VILLE

122 actions ont été intégrées dans la programmation financière au titre de l'année 2015 pour un total de 7 386 341 euros.

Les communes et la Métropole Rouen Normandie sont les premiers financeurs à hauteur de 3 240 228 euros (44% du total). La Métropole Rouen Normandie contribue à hauteur de 793 784 euros, soit 11%.

Le Commissariat Général à l'Égalité des Territoires (CGET) apporte 2 012 321 euros, soit 27% du total.

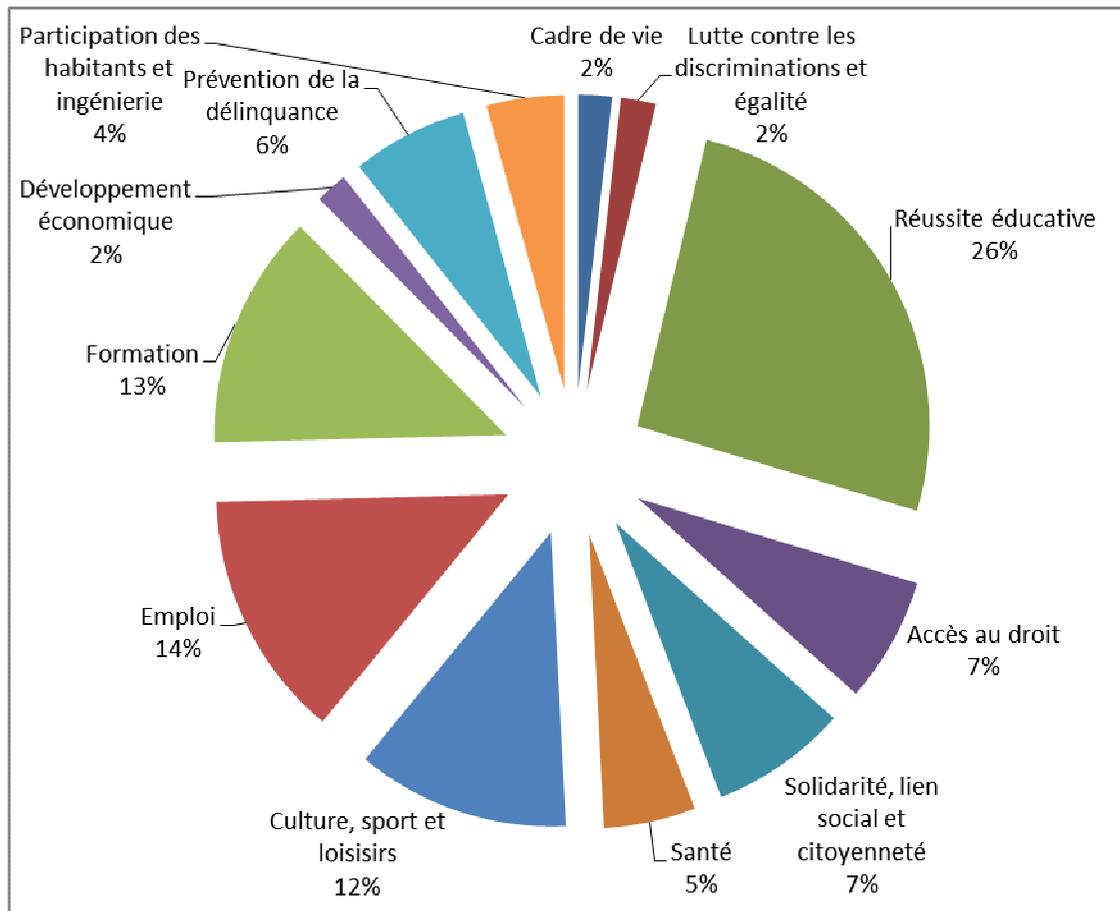
A) Répartition par thème et par financeurs :

Nature des actions	Nombre d'actions	CGET	Etat	Région	Département	Métropole	Communes + CCAS	ARS	CDC	CAF	Pôle Emploi	Autres financements	Total des produits
Cadre de vie	6	51 500€	5 000€	8 453€	- €	- €	24 800€	- €	- €	- €	- €	48 052€	137 805 €
Lutte contre les discriminations et égalité	5	78 472€	1 500€	- €	- €	- €	36 610€	- €	- €	1 500€	- €	25 431€	143 513 €
Réussite éducative	19	763 239€	12 000€	- €	28 337€	220 533€	727 725€	- €	- €	25 962€	- €	131 885€	1 909 681 €
Accès au droit	4	20 653€	73 463€	- €	- €	96 681€	312 592€	- €	- €	- €	- €	6 385€	509 774 €
Solidarité, lien social et citoyenneté	12	111 832€	27 420€	- €	35 877€	17 000€	314 437€	5 000€	- €	15 189€	- €	30 594€	557 349 €
Santé	11	95 207€	- €	- €	66 087€	33 270€	60 897€	67 469€	- €	19 500€	- €	32 898€	375 328 €
Culture, sport et loisirs	16	218 687€	17 280€	- €	19 997€	4 810€	405 696€	- €	- €	46 591€	- €	157 521€	870 582 €
Emploi	20	234 219€	111 433€	6 600€	- €	178 366€	256 325€	- €	- €	- €	12 500€	206 869€	1 006 312 €
Formation	13	185 917€	110 004€	- €	30 000€	203 124€	80 412€	- €	- €	20 244€	- €	324 856€	954 557 €
Développement économique	2	- €	- €	- €	7 000€	40 000€	4 200€	- €	21 120€	- €	- €	58 865€	131 185 €
Prévention de la délinquance	7	92 312€	30 591€	- €	27 492€	- €	66 938€	- €	- €	18 800€	- €	238 027€	474 160 €
Participation des habitants et ingénierie	7	160 283€	- €	- €	- €	- €	155 812€	- €	- €	- €	- €	- €	316 095 €
TOTAL GENERAL	122	2 012 321€	388 691€	15 053€	214 790€	793 784€	2 446 444€	72 469€	21 120€	147 786€	12 500€	1 261 383€	7 386 341 €

Nota bene : La colonne autres financements regroupe en particulier les recettes issues de la vente de produits et services ainsi que les participations de l'Agence de Services et de Paiements (emplois aidés), le mécénat, les fonds européens...

La répartition des actions par thème souligne les choix qui ont été effectués par les partenaires en conformité avec le projet de territoire du contrat de ville et les moyens humains et financiers mobilisables :

- La réussite éducative constitue la principale priorité du contrat de ville et regroupe 19 actions pour un total de 1 909 681 euros, soit 26% du coût total des actions. Désormais, cette question est prise en compte sur l'ensemble des quartiers prioritaires.
- L'emploi représente 14% du total des actions ; ce thème compte 20 actions dont le coût total s'élève à 1 006 312 euros.
- La formation arrive en troisième position avec 13% du total (13 actions, 954 557 euros).



B) Répartition par territoire et par financeur :

Territoires	Nombre d'actions	CGET	Etat	Région	Département	Métropole	Communes + CCAS	ARS	CDC	CAF	Pôle Emploi	Autres financements	Total des produits
CANTELEU	13	227 470 €	13 591 €	- €	7 492 €	58 190 €	96 275 €	3 000 €	- €	1 800 €	- €	49 886 €	457 704 €
CLEON / SAINT-AUBIN-LES-ELBEUF	8	130 720 €	- €	- €	- €	37 026 €	88 258 €	- €	- €	7 000 €	- €	19 499 €	282 503 €
DARNETAL	6	84 287 €	- €	- €	2 355 €	20 824 €	82 527 €	- €	- €	14 712 €	- €	- €	204 705 €
ELBEUF	20	281 220 €	28 371 €	- €	106 861 €	90 174 €	366 280 €	42 000 €	- €	67 598 €	- €	185 034 €	1 167 538 €
GRAND-COURONNE	4	93 740 €	1 500 €	- €	- €	23 980 €	53 833 €	- €	- €	1 500 €	- €	- €	174 553 €
MAROMME	4	24 277 €	- €	- €	- €	15 730 €	4 521 €	- €	- €	- €	- €	- €	44 528 €
NOTRE-DAME-DE-BONDEVILLE	4	35 584 €	- €	- €	- €	13 090 €	52 488 €	- €	- €	- €	- €	3 600 €	104 762 €
OISSEL	3	76 970 €	- €	- €	3 350 €	19 690 €	272 071 €	- €	- €	17 176 €	- €	4 594 €	393 851 €
PETIT-QUEVILLY	4	89 870 €	3 000 €	- €	4 750 €	22 990 €	212 397 €	- €	- €	6 000 €	- €	11 800 €	350 807 €
ROUEN	32	528 800 €	194 952 €	15 053 €	71 000 €	129 800 €	614 161 €	15 000 €	21 120 €	29 500 €	12 500 €	680 557 €	2 312 443 €
SAINT-ETIENNE-DU-ROUVRAY	15	311 440 €	126 113 €	- €	1 000 €	80 080 €	384 350 €	12 469 €	- €	2 500 €	- €	26 787 €	944 739 €
SOTTEVILLE-LES-ROUEN	2	90 730 €	- €	- €	10 982 €	23 210 €	169 907 €	- €	- €	- €	- €	- €	294 829 €
SOUS-TOTAL QUARTIERS PRIORITAIRES	115	1 975 108 €	367 527 €	15 053 €	207 790 €	534 784 €	2 397 068 €	72 469 €	21 120 €	147 786 €	12 500 €	981 757 €	6 732 962 €
SOUS-TOTAL TERRITOIRES DE VEILLE	3	- €	- €	- €	- €	30 000 €	26 725 €	- €	- €	- €	- €	- €	56 725 €
SOUS-TOTAL ACTIONS METROPOLITAINES	4	37 213 €	21 164 €	- €	7 000 €	229 000 €	22 651 €	- €	- €	- €	- €	279 626 €	596 654 €
TOTAL GENERAL	122	2 012 321 €	388 691 €	15 053 €	214 790 €	793 784 €	2 446 444 €	72 469 €	21 120 €	147 786 €	12 500 €	1 261 383 €	7 386 341 €

Nota bene : La colonne autres financements regroupe en particulier les recettes issues de la vente de produits et services ainsi que les participations de l'Agence de Services et de Paiements (emplois aidés), le mécénat, les fonds européens...

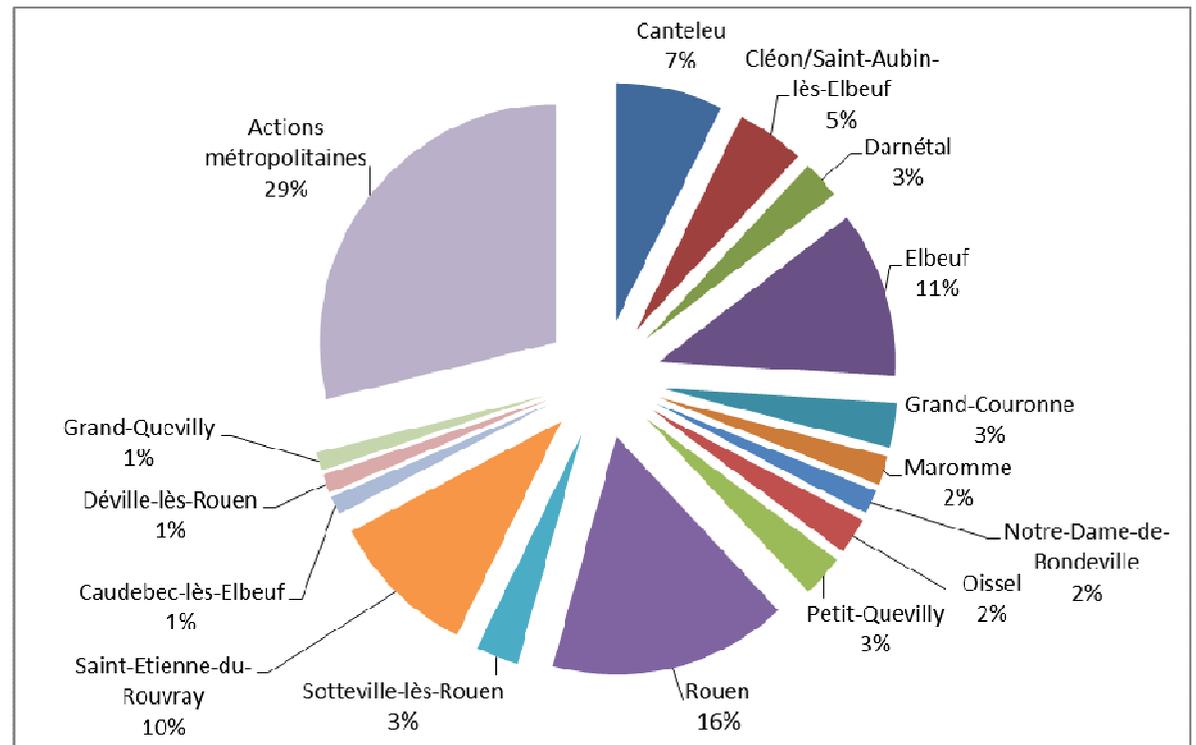
III) Mobilisation de la Métropole Rouen Normandie en faveur des territoires du contrat de ville :

A) Contribution de la Métropole à la programmation financière 2015 du contrat de ville

En 2015, la Métropole a mobilisé en faveur des quartiers prioritaires 793 784 euros qui se répartissent de la manière suivante :

- 512 964 euros ont été attribués aux communes signataires du contrat de ville qui disposaient de quartiers prioritaires (QPV) pour un total de 29 actions ; cette somme a été répartie au prorata de la population des QPV ;
- 30 000 euros aux communes ayant des territoires de veille pour 3 actions ;
- 229 000 euros à 4 associations portant des actions ayant un rayonnement métropolitain qui ciblent particulièrement les quartiers prioritaires et les territoires de veille ;
- Et 21 820 euros qui correspondent à une fraction de la subvention de fonctionnement globale affectée à la Maison des Jeunes et de la Culture de la Région d'Elbeuf entre le 1^{er} janvier et le 30 juin 2015 (budget du Pôle de proximité Val de Seine).

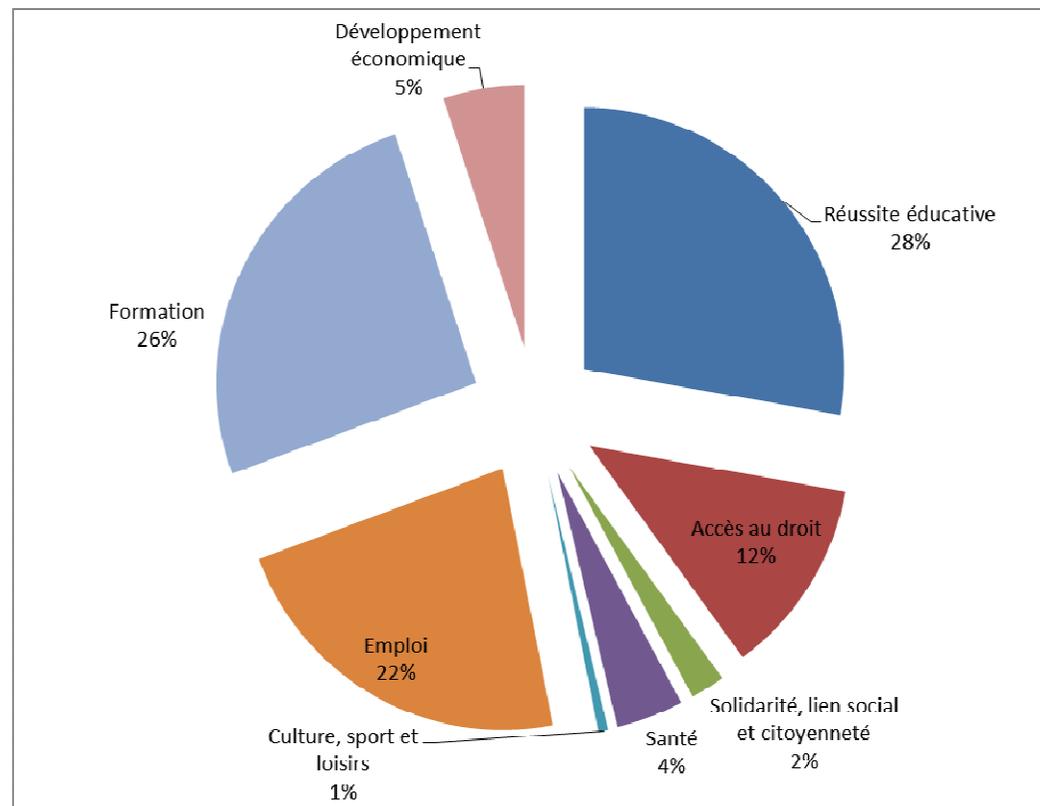
Territoires	Métropole PDLV	Métropole DC	Métropole total	Nombre d'actions
Canteleu	58 190€	- €	58 190€	4
Cléon/Saint-Aubin-lès-Elbeuf	33 440€	3 586€	37 026€	3
Darnétal	20 824€	- €	20 824€	2
Elbeuf	71 940€	18 234€	90 174€	7
Grand-Couronne	23 980€	- €	23 980€	1
Maromme	15 730€	- €	15 730€	1
Notre-Dame-de-Bondeville	13 090€	- €	13 090€	1
Oissel	19 690€	- €	19 690€	1
Petit-Quevilly	22 990€	- €	22 990€	1
Rouen	129 800€	- €	129 800€	4
Sotteville-lès-Rouen	23 210€	- €	23 210€	1
Saint-Etienne-du-Rouvray	80 080€	- €	80 080€	3
Sous-total Quartiers prioritaires	512 964€	21 820€	534 784€	29
Sous-total Territoires de veille	30 000€	- €	30 000€	3
sous-total Actions Métropolitaines	229 000€	- €	229 000€	4
TOTAL	771 964€	21 820€	793 784€	36



Le soutien de la Métropole est concentré sur quatre priorités :

- réussite éducative (220 533 euros, soit 28%),
- formation et développement des compétences (203 124 euros, soit 26%)
- emploi (178 366 euros, soit 22%),
- et accès au droit (96 681 euros, soit 12%)

Nature des actions	Métropole politique de la ville	Métropole pôle de proximité	Métropole total	Nombre d'actions
Réussite éducative	219 647 €	886 €	220 533 €	10
Accès au droit	96 681 €	- €	96 681 €	4
Solidarité, lien social et citoyenneté	17 000 €	- €	17 000 €	1
Santé	33 270 €	- €	33 270 €	3
Culture, sport et loisirs	- €	4 810 €	4 810 €	1
Emploi	178 366 €	- €	178 366 €	11
Formation	187 000 €	16 124 €	203 124 €	4
Développement économique	40 000 €	- €	40 000 €	2
TOTAL	771 964 €	21 820 €	793 784 €	36



Actions ayant un rayonnement métropolitain :

Action	Objectif	Résultats obtenus	Public	Moyens humains et financiers
Association des Etudiants pour la Ville (AFEV) : Mobilisation d'étudiants bénévoles dans des actions de solidarité	Cohésion sociale 8) Lutter contre le décrochage scolaire	<ul style="list-style-type: none"> Donner la possibilité aux étudiants de s'engager bénévolement dans des actions de solidarité notamment à travers l'accompagnement individualisé de jeunes en difficultés dans leur parcours. <p>L'accompagnement individualisé proposé par l'AFEV offre, aux côtés de l'école, l'appui et les ressources dont les enfants ont besoin pour réussir à l'école.</p>	<p>140 étudiants volontaires 74% de femmes</p> <p>100 enfants 40% de filles</p> <p>→ la majorité est issue des quartiers prioritaires</p>	<p>2 agents de développement local + directeur régional 1,6 ETP + services civiques</p> <p>Métropole : 17 000 € Etat : 21 164 € Communes : 22 651 € Autres : 5 761€ <u>Total : 66 576 €</u></p>
Association Comité d'Action et de Promotion sociale (CAPS) : Ateliers de pédagogie personnalisée	Développement économique & emploi 22) Améliorer la qualification et les compétences	<ul style="list-style-type: none"> Faciliter l'entrée en formation et l'accès à l'emploi 	<p>139 personnes âgées de 18 à 64 ans 68% de femmes</p> <p>27% du public issu des quartiers prioritaires</p>	<p>19 ETP dont 10 pour l'équipe pédagogique</p> <p>Métropole : 115 000 € CGET : 18 606 € Fonds européens : 115 000 € <i>(recette qui ne sera réellement perçue qu'en 2016)</i> <u>Total: 248 606 €</u></p>
Association Média Formation Ateliers de pédagogie personnalisée	Emploi 22) Améliorer la qualification et les compétences	<ul style="list-style-type: none"> Faciliter l'entrée en formation et l'accès à l'emploi 	<p>112 personnes âgées de 18 à 64 ans 62% de femmes</p> <p>88% du public issu des quartiers prioritaires</p>	<p>12 personnes (4 ETP) : → Equipe accueil/coordination (1,5 ETP, 5 personnes) → Equipe pédagogique (2,5 ETP, 7 personnes)</p> <p>Métropole : 72 000 € CGET : 18 607 € Fonds européens : 100 000 € <i>(somme non définitive)</i> <u>Total : 190 607 €</u></p>

Actions ayant un rayonnement métropolitain (suite)

Action	Objectif	Résultats obtenus	Public	Moyens humains et financiers
Association pour le Droit à l'Initiative Economique (ADIE) : Création d'entreprises et d'emplois via le microcrédit accompagné	Développement économique 23) Développer l'activité économique favorisant la création d'emplois dans les quartiers ou au bénéfice de leurs habitants	<ul style="list-style-type: none"> • Sensibilisation à la création d'entreprises comme voie d'insertion professionnelle • Présentation des principales étapes de la création et des acteurs du secteur • Financement et accompagnement via le Microcrédit accompagné • Accès aux dispositifs de droit commun à la création d'entreprise (Nacre, Coup de Pouce) 	111 personnes dans le cadre de la création d'entreprise 24% de femmes et 26 personnes au titre de l'appui à la mobilité et la formation pour l'emploi salarié 50% de femmes Sur ce total, 35 personnes étaient issues des quartiers prioritaires 37 % de femmes	2 conseillers 1,5 ETP Métropole : 25 000 € Département : 7 000 € Autres : 58 865 € <u>Total : 90 865 €</u>

Actions en direction des territoires de veille :

<u>Action</u>	<u>Objectif</u>	<u>Résultats obtenus</u>	<u>Public</u>	<u>Moyens humains et financiers</u>
Ville de Caudebec-lès-Elbeuf: Chargé d'accueil de proximité	Emploi 21) Favoriser le retour à l'emploi et/ou l'accès à une mise en situation de travail	<ul style="list-style-type: none"> • Faciliter le parcours et l'accompagnement du demandeur d'emploi. • Permettre à ce dernier d'avoir accès à un maximum d'informations, mais aussi qu'il soit en capacité de mettre en place son itinéraire de retour vers l'emploi de façon plus autonome. 	56 demandeurs d'emploi 37% de femmes	1 agent 0,3 équivalent temps plein Métropole: 10 000 € Caudebec-lès-Elbeuf : 1 296 € Total : <u>11 296 €</u>
Ville de Déville-lès-Rouen: Chargé d'accueil de proximité	Emploi 21) Favoriser le retour à l'emploi et/ou l'accès à une mise en situation de travail	<ul style="list-style-type: none"> • Accompagner les publics les plus en difficulté éloignés de l'emploi vers les structures adaptées 	98 demandeurs d'emploi 38% de femmes	1 agent 0,5 équivalent temps plein Métropole: 10 000 € Déville-lès-Rouen: 6 184 € Total : <u>16 184 €</u>
Ville de Grand-Quevilly: Chargé d'accueil de proximité	Emploi 21) Favoriser le retour à l'emploi et/ou l'accès à une mise en situation de travail	<ul style="list-style-type: none"> • Faciliter le parcours et l'accompagnement du demandeur d'emploi. • Permettre à ce dernier d'avoir accès à un maximum d'informations, mais aussi qu'il soit en capacité de mettre en place son itinéraire de retour vers l'emploi de façon plus autonome. 	194 demandeurs d'emploi	3 agents 1,25 équivalents temps plein Métropole: 10 000 € Grand-Quevilly: 19 245 € Total : <u>29 245 €</u>

B) Plan Territorial de Lutte contre les Discriminations (PTLCD) :

Dans le cadre de l'approche intégrée du contrat de ville :

La thématique « égalité et prévention des discriminations » a pu être déclinée au travers de plusieurs orientations stratégiques et objectifs opérationnels de la convention cadre du Contrat de Ville 2015-2020 ; mais pas de façon systématique (manque de données pour établir des constats des inégalités) :

- 6 orientations stratégiques 24 déclinent la lutte contre les discriminations, soit 1/4 (25%)
- 9 orientations stratégiques sur 24 déclinent l'égalité femmes-hommes, soit 1/3 (37%)

Cette approche intégrée est déjà un progrès car désormais des objectifs sont inscrits en matière d'égalité femmes-hommes et de de lutte contre les discriminations dans le Contrat de Ville, ce qui n'était pas le cas dans le précédent Contrat Urbain de Cohésion Sociale.

Pour l'année 2015, nous étions dans une phase d'élaboration. Une grande partie de l'année a ainsi été consacrée à l'élaboration du Contrat de Ville, qui a été approuvé le 29 juin 2015 et signé le 5 octobre ; puis à l'élaboration du Plan Territorial de Lutte Contre les Discriminations approuvé le 12 octobre 2015.

Dans le cadre de l'approche spécifique :

Le programme d'actions du PTLCD pour la période 2015-2020 porte sur :

- Un périmètre ciblé : les territoires de la politique de la ville = les quartiers prioritaires et les territoires de veille ;
- 4 domaines d'intervention : il s'agit des axes thématiques du Contrat de Ville : le cadre de vie, la cohésion sociale, l'emploi et la tranquillité publique ;
- 4 critères de discriminations liés au lieu de résidence (quartiers relevant de la politique de la ville), à l'origine réelle ou supposée, au sexe et à l'âge (en priorité les discriminations concernant les jeunes).
- 4 orientations :
 - ✓ Sensibiliser les habitant-e-s
 - ✓ Qualifier et former les professionnel-le-s
 - ✓ Mener/soutenir des initiatives locales en direction des publics potentiellement discriminés
 - ✓ Favoriser l'accès aux droits des victimes

ORIENTATION 1 : Sensibiliser les habitant-e-s

Objectif 1 - Développer des actions dans le cadre de journées symboliques.

Organisation d'actions de sensibilisation et soutien à des initiatives locales à l'occasion de la journée internationale de la tolérance (16 novembre) : en 2015 ces actions ont touché plus de 400 personnes, du 7 au 30 novembre ; auxquelles s'ajoutent 4 expositions présentées dans 4 communes différentes.

Les formes d'actions sont diversifiées, à destination de tous publics : animations ludiques, interventions auprès de public scolaire, projections de films, débats, lectures créatives, expositions, prévention dansée.

Objectif 2 – Rendre visible la lutte contre les discriminations.

En 2015 : communiqué de presse à l'occasion de la journée internationale de la Tolérance ; mise à jour du site internet de la Métropole, et création de plusieurs onglets relatifs à la lutte contre les discriminations mis en ligne début 2016 (le site met également en avant les partenaires du PTLCD en présentant leurs missions sur les domaines concernés et en indiquant les liens vers les sites des partenaires).

ORIENTATION 2 : Qualifier et former les professionnel-le-s

Objectif 1 - Qualifier les opérateur-trice-s au sein des associations.

Une rencontre a eu lieu avec le centre de Ressources Normanvilles le 21 janvier 2016 pour transmettre les besoins en matière de formation, afin de pouvoir proposer des journées de formation concernant les acteurs associatifs.

Objectif 2 - Outiller et former les référent-e-s des communes.

Dès 2014, 42 personnes ont été formées (Eligi Formation). Et en 2015, les formations se sont poursuivies, avec 14 nouvelles personnes formées (Just Kiff Dancing). En janvier 2016, organisation d'une demi-journée de sensibilisation sur l'égalité filles-garçons dans les albums jeunesse (XX XY Tous Z'égaux) pour 14 personnes.

Une rencontre a eu lieu avec la DRDFE et le Centre de ressources Normanvilles, pour bâtir un projet de formation qui sera proposé en 2016 à destination des référents égalité femmes-hommes des contrats de ville.

Objectif 3 - Favoriser la mise en œuvre de réponses adaptées et d'actions concrètes.

La formation-action proposée avec Just Kiff Dancing en 2015 a permis de former 14 personnes (8 femmes et 6 hommes) à la lutte contre les discriminations sexistes : acquisition de connaissances mais également d'outils et techniques d'animation. A la suite de ces 2 journées, chaque personne formée a organisé ou organise une ou plusieurs actions de sensibilisation, sur ce thème, auprès des publics au sein de sa structure. Un bilan final sera réalisé fin avril.

ORIENTATION 3 : Mener/soutenir des initiatives locales en direction des publics potentiellement discriminés

Objectif 1 - Consolider/développer les initiatives de la Métropole et des signataires du PTLCD.

En 2015, la Métropole a poursuivi sa participation à l'opération « parrainez un jeune », menée avec les 3 missions locales opérant sur le territoire, dans le but de favoriser l'accès à l'emploi des jeunes. Pour les agents volontaires (10 parrains : 6 hommes, 4 femmes), la Métropole dégage une heure par mois pendant un an, pour permettre au parrain ou à la marraine de participer à l'accompagnement d'un-e jeune dans son parcours (14 jeunes parrainés à ce titre en 2015, dont 6 hommes et 8 femmes)

Objectif 2 - Soutenir des initiatives associatives.

La Métropole a co-financé les projets associatifs suivants en 2015 :

→ sensibilisation en direction des plus jeunes : « Laboratoire des différences » (Radio HDR), « Des relais pour lutter contre les discriminations sexistes » (Just Kiff Dancing), 2 représentations du spectacle « XX-XY Tous Z'égaux » (Too old to die), « Coco » (Un Train en cache un autre), « 1,2,3 Egalité » (CIDFF) ;

→ mise en place d'outils et de dispositifs permettant de prévenir les processus discriminatoires dans l'emploi et l'insertion professionnelle pour des publics spécifiques : « permanences pour favoriser la création de microentreprises dans les quartiers » (ADIE), « permanences emploi/formation pour un accompagnement individuel et global des femmes rencontrant des difficultés » (CIDFF), « antennes d'accès à la formation dans les quartiers prioritaires » (CAPS et Média Formation)

→ soutien aux victimes de discriminations : « permanences d'accueil, d'orientation et d'accompagnement » (ASTI)

→ Les autres projets financés sont : « Festival Migrant'scène » (CIMADE) à l'occasion de la journée internationale de la Tolérance, « mobilisation d'étudiants bénévoles » (AFEV), nouvelle interface du webdocumentaire « Grand Ecart » (Boombolom Productions) et « permanences d'accueil droit des étrangers, pour les femmes d'origine étrangère » (CIDFF).

Les priorités adoptées dans le cadre de cet appel à projets pourront varier annuellement en fonction des besoins identifiés par les communes et par les partenaires.

ORIENTATION 4 : Favoriser l'accès aux droits des victimes

Objectif 1 - Informer les victimes des ressources existantes.

- Lutte contre les discriminations :

Les informations sur les ressources existantes ont été recensées fin 2015 mises en ligne début 2016 sur le site internet de la Métropole. Dans le cadre du groupe de travail « accès au droit » du Contrat de Ville fin 2015, il a été proposé de réaliser des articles spécifiques « accès au droit » dans le magazine de la Métropole, avec notamment une présentation des missions du Défenseur des droits et de ses délégué-e-s.

- Egalité femmes-hommes :

Afin de favoriser la visibilité des lieux d'informations concernant les droits des femmes, une nouvelle action est prévue en 2016 avec le CIDFF pour informer des groupes de femmes sur leurs droits, par le biais d'interventions collectives au sein d'associations situées sur les différentes communes du Contrat de ville.

Objectif 2 – Informer les partenaires locaux des missions et actions du Défenseur des droits.

En 2015, à l'occasion de la Journée de la tolérance, la Métropole a relayé la diffusion de plusieurs dépliants d'information et affiches de communication du Défenseur des droits. Des actions d'information seront étudiées en 2016 en lien avec le Défenseur des droits.

Objectif 3 - Outiller les professionnel-le-s.

Des actions d'information seront étudiées en 2016 en lien avec le CDAD.

C) Principales actions métropolitaines de droit commun qui ont eu un impact sur les territoires du contrat de ville :

Nota Bene : le recensement des actions métropolitaines qui ont un impact sur les quartiers prioritaires et les territoires de veille n'est pas exhaustif.

Métropole : Chargé de gestion urbaine et sociale de proximité	Ingénierie	<ul style="list-style-type: none"> Appui méthodologique pour développer la démarche de gestion urbaine et sociale de proximité, en interne à la Métropole (notamment en travaillant étroitement avec les pôles de proximité), ainsi qu'en externe auprès des communes 	Réalisation d'un diagnostic qui se poursuivra au premier trimestre 2016	1 chargée de mission (à partir de novembre 2015) = 1 équivalent temps plein
Métropole : Les machines de la Corderie Valois (« Portes du temps »)	Cohésion sociale : 19) Accès à la culture	<ul style="list-style-type: none"> Projet mené durant l'été 2015 pendant deux semaines en partenariat avec trois accueils de loisirs (Canteleu, Notre-Dame-de-Bondeville et Saint-Etienne-du-Rouvray) Découverte de la Corderie Valois à Notre-Dame-de-Bondeville Participation à des ateliers de création sonore animés par le musicien Thomas Collin suivis de concerts réalisés 	36 enfants âgés de 8 à 11 ans	1 conférencière + 2 musiciens + 1 médiatrice du patrimoine + 1 chargé d'action culturelle + 3 animateurs + le personnel de la Corderie Valois Métropole : 3 813 € Etat (DRAC + DRJSCS) : 3 639 € Département (<i>valorisation des visites guidées</i>) : 672 € <u>Coût total : 8 124 €</u>
Métropole : Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE)	Emploi 21) Favoriser le retour à l'emploi et/ou l'accès à une mise en situation de travail	<p>1 140 personnes accompagnées 59% de femmes → 26% du public issu des quartiers prioritaires (dont 60% de femmes) → 4% du public issu des territoires de veille (dont 60% de femmes)</p>		
Métropole : Clause d'insertion dans les marchés publics	Emploi 21) Favoriser le retour à l'emploi et/ou l'accès à une mise en situation de travail	<p>84 marchés suivis → 150 marchés « clausés » → 86 entreprises mobilisées → 110 994 heures de travail soit 69 ETP → 243 salariés en insertion → 11% de femmes → 38% des salariés ont moins de 26 ans → 30% sont habitants d'un Quartier Politique de la Ville (QPV) et 74% résident sur une commune QPV. → 27,5% d'insertion durable (contrat d'une durée supérieure à 6 mois ou contrat à durée indéterminée)</p>		

D) Perspectives pour 2016

Grâce aux choix des collectivités locales et au renforcement de l'implication financière de la Métropole, le niveau de service proposé aux habitants des différents quartiers prioritaires tend à devenir plus homogène.

Les nouvelles modalités de répartition des crédits spécifiques de la politique de la ville ont du sens. La clé de répartition financière au prorata de la population des quartiers prioritaires est équitable et produit des premiers résultats en ayant permis aux Communes qui étaient historiquement les moins bien dotées de proposer de nouvelles actions répondant aux besoins de leurs habitants.

Les opérateurs de la politique de la ville (communes et associations) ont besoin de s'appuyer sur cette règle de financement stable pour inscrire leurs interventions dans une stratégie pluriannuelle.

IV) MOBILISATION DES COMMUNES EN FAVEUR DES QUARTIERS PRIORITAIRES ET DES TERRITOIRES DE VEILLE

A) CANTELEU

La situation socioéconomique locale délicate de la population cantilienne objectivée par les éléments factuels suivants, justifie le déploiement d'actions fortes sur le territoire visant à conforter le vivre ensemble et les capacités de résilience, tout en soutenant les initiatives visant à mieux valoriser les valeurs républicaines.

	Canteleu	Seine-Maritime
Revenu moyen (Médiane)	18290 € (15 533 €)	23 406 € (18 706 €)
Taux population 0/14 ans rapporté à la population totale	20,7%	18,5%
Taux familles monoparentale (FM) rapporté au nombre de familles	12,9%	8,8%
Taux de population FM sur population totale	15,1%	10,3%
Taux 15 ans et plus non diplômés	36%	22,4%
Taux de scolarisation 18/24 ans	45,2%	49,8%
Taux de chômage (Taux de chômage Pôle Emploi)	19,5% (13,6%)	13,6% (9,7%)
Taux de pauvreté	23,8%	14%

Sources : INSEE RP 2011 (données 2014)

Ainsi, la mobilisation du service public communal est substantielle à travers les différents services agissant dans les domaines de la solidarité, de la jeunesse, de l'éducation, de la culture, des séniors, de la santé... En leur sein, les actions soutenues dans le cadre du Contrat de ville viennent compléter ces outils de droit commun mis à la disposition de la population, en ciblant plus particulièrement des problématiques ou des situations spécifiques.

La Dotation de Solidarité Urbaine (DSU) vient soutenir les réalisations municipales permettant de réaliser diverses opérations d'investissement et de fonctionnement consolidant les services mis en œuvre au regard de la situation locale. Pour l'année 2015, la somme de 3 469 308 €, perçue à ce titre, est affectée au soutien à la mise en œuvre d'actions d'animation du cadre de vie des habitants, d'insertion sociale et professionnelle des populations en difficulté ainsi que celles dévolues à l'éducation et à la prévention. Des investissements visant à améliorer le cadre de vie des cantiliens ont également été menés en 2015 et la DSU y est également mobilisée.

La Dotation Politique de la Ville (DPV) quant à elle, est venue soutenir des projets d'investissement ciblés sur la base de l'appel à projets mis en œuvre par l'Etat mi-2015.

PROGRAMMATION 2015

Action	Objectif	Résultats obtenus	Public	Moyens humains et financiers
CCAS de Canteleu : Programme de réussite éducative (PRE)	Cohésion sociale 8) Lutter contre le décrochage scolaire	<ul style="list-style-type: none"> • Coordonner l'intervention des acteurs éducatifs/sociaux au service de la réussite éducative des enfants évoluant dans un contexte peu favorable et/ou présentant des difficultés éducatives, scolaires... • Accompagner scolairement des élèves de CP, CE1 et CE2 afin d'anticiper les difficultés liées à l'apprentissage des fondamentaux (lecture plus spécifiquement), avec une approche différente. • Impliquer les parents dans cette action. 	57 enfants de moins de 16 ans et moins 42 % de filles 86 % issu du quartier prioritaire	8 personne(s) dont 6 tuteurs différents sur l'année ; 1 coordonnateur sur la période de janvier à juin ; 1 coordonnateur sur la période de juin à décembre. = 1,2 ETP CGET : 44 000 € Métropole : 11 000 € Canteleu : 509 € <u>Total : 55 509 €</u>
Ville de Canteleu : Accès au droit / Maison de la Justice et du Droit	Cohésion sociale 10) Garantir la qualité de l'accueil par les professionnels du droit	<ul style="list-style-type: none"> • Permettre aux usagers de se repérer dans les circuits administratifs et judiciaires, faciliter leur accès au droit et à la citoyenneté et apporter un soutien matériel, moral et juridique lorsqu'ils ont été victimes. • Apporter des réponses alternatives pour lutter contre la petite et la moyenne délinquance. 	3550 personnes 100 % de femmes 13 % issues du quartier prioritaire	1 personne (ville) = 0,5 équivalent temps plein ville + 1 greffière (justice) CGET : 20 653 € Métropole : 11 975 € Canteleu : 21 877€ <u>Total : 54 505€</u>
Association Le quotidien: Atelier éducation santé	Cohésion sociale 16) Promouvoir la santé des 0-25 ans	<ul style="list-style-type: none"> • Amener les familles à diversifier leur alimentation à moindre coût. • Sensibiliser à la lutte contre le gaspillage alimentaire. • Renforcer le rôle éducatif des parents en matière de santé 	17 familles bénéficiaires, soit 17 personnes 71 % de filles/femmes 100 % issu du quartier prioritaire	1 personne = 0,14 équivalent temps plein CGET : 5 000 € Canteleu : 1 500 € <u>Total : 6 500 €</u>

Rapport 2015 sur la politique de la ville – Métropole Rouen Normandie

<u>Action</u>	<u>Objectif</u>	<u>Résultats obtenus</u>	<u>Public</u>	<u>Moyens humains et financiers</u>
Ville de Canteleu : Atelier Santé Ville	Cohésion sociale 18) Mieux intégrer la santé dans les politiques publiques	<ul style="list-style-type: none"> • Développer une démarche d'animation territoriale concertée et coordonnée dans les actions de prévention, de promotion et d'éducation à la santé en direction des populations les plus fragilisées. 	240 acteurs locaux du champ sanitaire, social, éducatif et habitants	1 coordinatrice (recrutée à compter d'octobre 2015 à temps plein) + 1 directrice = 0,55 équivalent temps plein CGET : 12 870 € Canteleu : 0 € ARS : 0 € <u>Total : 12 870 €</u>
Ville de Canteleu : Actions santé	Cohésion sociale 18) Mieux intégrer la santé dans les politiques publiques	<p>Mise en place d'un programme d'actions de prévention et de promotion de la santé en direction de différents publics :</p> <ul style="list-style-type: none"> • prévention santé des seniors et promotion du bien-vieillir • améliorer les compétences psycho-sociales des enfants en matière de nutrition • sensibiliser et promouvoir la campagne d'information au dépistage du cancer du sein • gestion du stress chez les collégiens afin d'optimiser les apprentissages • sensibiliser les partenaires sur les troubles « Dys ». 	411 personnes 50 % de femmes 68 % issues du quartier prioritaire	1 personne = 0,1 équivalent temps plein CGET : 7 130 € Canteleu : 713 € ARS : 3 300 € <u>Total : 11 143 €</u>
Association AFPAC : Groupe inter-culturalité	Cohésion sociale 19) Favoriser l'accès à la culture	<ul style="list-style-type: none"> • Impliquer les jeunes dans des espaces et des techniques d'expression libre ou artistiques pour oser penser et dire. • Faire participer les jeunes à la construction et l'animation de la vie locale en les impliquant dans l'organisation d'actions collectives réalisées dans le quartier et leur permettant de financer leurs loisirs. • Inscrire les jeunes dans un projet de création artistique dans une perspective d'animation locale. 	30 personnes 63 % de femmes 100 % issues du quartier prioritaire	5 personnes salariées = 0,16 équivalent temps plein CGET : 14 240 € Canteleu : 3560€ <u>Total : 17 800 €</u>

Rapport 2015 sur la politique de la ville – Métropole Rouen Normandie

Action	Objectif	Résultats obtenus	Public	Moyens humains et financiers
Ville de Canteleu : Vous êtes bien urbain	Cohésion sociale 19) Favoriser l'accès à la culture	<ul style="list-style-type: none"> • Sensibiliser aux pratiques artistiques les habitants par le biais d'ateliers et de rencontres in situ dans une démarche collective, dans différents espaces du territoire concerné pour les associer à un projet artistique global qui les amènera à côtoyer les acteurs accueillis à l'espace culturel sous forme de spectacles, exposition, scène ouverte. 	594 personnes (âges) : 6 à 15 ans : 130 16 -17 ans : 155 18-25 ans : 156 26-64 ans : 150 + 65 ans : 3 51 % de femmes 58 % issues du QPV	35 personnes = 15 équivalents temps plein CGET : 13 440 € Canteleu : 3 360 € <u>Total : 16 800 €</u>
Association AFPAC : Chantiers de proximité	Emploi 21) Favoriser le retour à l'emploi et/ou une mise en situation de travail	<ul style="list-style-type: none"> • Etre un outil d'insertion socioprofessionnelle en donnant aux jeunes une occasion d'acquérir une expérience dans le monde du travail, tout en leur permettant de financer un projet personnel et en leur proposant si nécessaire un accompagnement éducatif individualisé. • Etre un outil de prévention en intégrant les jeunes à la vie de la cité à travers des travaux visibles par la population, en développant leur citoyenneté, tout en valorisant l'égalité femmes-hommes. 	50 personnes De 16 à 23 ans 48 % de femmes 80 % issu du quartier prioritaire	3 salariés = 0,08 équivalent temps plein 1 bénévole = 0 ,03 équivalent temps plein CGET : 30 375 € Métropole : 10 125 € Canteleu : 10 250 € <u>Total : 50 750 €</u>
Ville de Canteleu : Equipe emploi insertion	Emploi 21) Favoriser le retour à l'emploi et/ou une mise en situation de travail	<ul style="list-style-type: none"> • Lever les freins sociaux au sein d'un processus d'insertion global et individualisé dont l'emploi est l'objectif final. 	1249 personnes dont 697 de plus de 26 ans 51 % de femmes 66 % issu du quartier prioritaire	2 personnes = 1,4 équivalents temps plein CGET : 37 090 € Métropole : 25 090 € Canteleu : 15 045€ <u>Total : 77 225 €</u>

Rapport 2015 sur la politique de la ville – Métropole Rouen Normandie

<u>Action</u>	<u>Objectif</u>	<u>Résultats obtenus</u>	<u>Public</u>	<u>Moyens humains et financiers</u>
CCAS de Canteleu : Aide au financement du permis de conduire	Emploi 21) Favoriser le retour à l'emploi et/ou une mise en situation de travail	<ul style="list-style-type: none"> Faciliter l'accès au permis de conduire qui est un véritable enjeu d'intégration sociale et professionnelle. 	35 personnes 14 personnes de 18 à 25 ans 21 personnes de 26 à 64 ans 60 % de femmes 65,71 % issu du quartier prioritaire	CGET : 12 800 € Canteleu : 10 121€ <u>Total : 22 921 €</u>
Ville de Canteleu : Atelier de vie sociale	Emploi 22) Améliorer la qualification et les compétences des publics	<ul style="list-style-type: none"> Encourager et soutenir des personnes volontaires pour une démarche d'apprentissages d'ordre linguistique, social et professionnel. Favoriser le développement de l'autonomie de ces personnes en matière de gestion de leur vie quotidienne. Travailler un certain nombre de savoir-être à travers des connaissances et le respect des règles de vie communes. 	38 personnes → 34 de 26 à 64 ans → et 4 de plus de 65 ans 100 % de femmes 71 % issues du quartier prioritaire	2 personnes = 0,2 équivalent temps plein CGET : 6 509 € Etat : 3000 € Canteleu : 5027 € <u>Total : 14 536 €</u>
Association Fraternité Banlieue : Prévention / Action d'éducation populaire	Tranquillité publique 25) Améliorer le suivi des jeunes en risque de délinquance	<ul style="list-style-type: none"> bonne fréquentation des jeunes au local, sensiblement identique à l'année dernière 9 jeunes de 13-15 ans de Canteleu ont participé à notre we « leaders » Le local de Canteleu a été le cadre de plusieurs manifestations (lancement du programme d'année, repas des voisins, forum des associations) Notre adulte relais est partie prenante dans le programme du REAPP avec la CAF Une vingtaine de jeunes adolescents issus principalement de la Ville Verte et également un peu de la Ville Rose participe régulièrement aux camps chantiers à Ambourville Accès à des formations pour certains de nos animateurs 	Environ 25 à 30 personnes viennent régulièrement au local chaque jour. Cela représente environ 350 personnes à l'année. Ce public est majoritairement jeune (entre 13 et 18 ans) mais nous accueillons aussi dans la journée des mères de famille. 50 % de femmes 100 % issues du quartier prioritaire	4 personnes = 4 équivalents temps plein - 1 adulte relais - 2 animateurs - 1 service civique Etat : 44 591 € Département : 7 492 € Canteleu : 950 € CAF : 1 800 € Autres : 15 295 € <u>Total : 70 128 €</u>

Rapport 2015 sur la politique de la ville – Métropole Rouen Normandie

Action	Objectif	Résultats obtenus	Public	Moyens humains et financiers
Ville de Canteleu : Maîtrise d'œuvre urbaine et sociale	Ingénierie	<ul style="list-style-type: none"> Mettre en œuvre localement le Contrat de ville, sur la base des orientations de la convention cadre 2015/2020, définies collégalement avec les services de l'Etat, de la Métropole et de la Ville. 	100 % issues du quartier prioritaire	4 personnes = 1 équivalent temps plein CGET : 23 363 € Canteleu : 23 363 € Total : 46 726 €

SYNTHESE DES ACTIONS FINANCEES PAR LA DOTATION DE SOLIDARITE URBAINE (D.S.U.)

En complément des financements liés au contrat de ville, la commune a perçu la dotation de solidarité urbaine en 2015 à hauteur de 3 469 308 euros. Cette somme a permis de cofinancer les actions suivantes :

Thèmes	Actions	Montants en euros
Equipement / Habitat et Cadre de vie		
Construction d'une salle des fêtes	MOE	254 703
	Construction d'un équipement nouveau - lancement de la MOE	214 374
	Sous-total	469 077
Aménagement de la Ferme des deux Lions	MOE	2 251
	Réhabilitations	166 526
	Sous-total	168 777
Aménagements publics	Cité Rose - parc urbain MOE	26 015
	Cité Rose - parc urbain	665 624
	Cité Rose - voiries et espaces publics	8 270
	Cité Verte - cheminements piétons	129 668
	Cité Verte - voiries	748
		85 664
	Sous-total	915 988
Chauffage urbain	Travaux	1 526 893

Thèmes	Actions	Montants en euros
Equipement / Habitat et Cadre de vie (suite)		
Circulation et accessibilité	TEOR / RD 51	149 126
	Voirie - accessibilité	164
	Travaux en régie chemin piétons cote Maupassant	14 255
	Eclairage public	65 071
	Sous-total	228 616
Equipements culturels	Equipement pour la MMD	15 765
	Acquisition matériel pour l'ECFM	9 510
	Sous-total	25 275
Equipements Enfance / Petite Enfance	Petit Equipement et Mobilier dans les écoles	5 566
	Travaux dans les écoles	71 232
	Centre de loisirs – MOE	40 051
	Sous-total	117 249
Equipements sportifs et associatifs	Travaux et sécurisation des équipements sportifs	23 593
	Construction et équipement de la Maison des sports – MOE	3 333
	Construction et équipement de la Maison des sports	96 071
	Travaux sur la piscine	21 842
	Matériel pour les équipements sportifs	26 433
	Sous-total	167 938
Développement économique	Rénovation des vitrines et sécurisation des commerces	18 660
SOUS-TOTAL		3 638 473

Rapport 2015 sur la politique de la ville – Métropole Rouen Normandie

Thème	Actions	Montants en euros
Accompagnement social / Développement de la Citoyenneté		
Emploi et Insertion	Equipe Emploi Insertion	72 032
Participation des habitants	CMJ	558
	Saint Gorgon	78 796
Soutien aux initiatives locales	CCAS	692 000
	Comité de juillet	66 860
	ONM	455 308
	CSF	198 967
Prévention de la délinquance	CPJ	17 489
	Chantier de proximité	20 250
Accès aux savoirs et à la culture	Ateliers de vie sociale	16 170
	Festival des cultures urbaines	47 901
SOUS-TOTAL		1 666 331
Education / Enfance / Jeunesse		
Enfance	Halte Les P'tits Loups, Accueil loisirs maternel et primaire	419 229
Jeunesse	Animations de quartier et de rue, réussite éducative	141 465
Education	Temps périscolaire hors TAP	906 261
	Classes transplantées / Transport	55 564
SOUS-TOTAL		1 522 519
TOTAL		6 827 323
TOTAL Dotation de solidarité urbaine		3 469 308

SYNTHESE DES ACTIONS FINANCEES PAR LA DOTATION POLITIQUE DE LA VILLE (D.P.V.)

Au-delà des financements liés au contrat de ville et de la dotation de solidarité urbaine, la ville de Canteleu a bénéficié de la dotation politique de la ville. Afin de renforcer la qualité des équipements destinés à améliorer la résilience locale et singulièrement des populations résidant sur le Quartier prioritaire de la ville (« Plateau »), les actions suivantes ont été soutenues dans le cadre de la DPV pour un total de 285 632 euros maximum :

1 [Investissement]	Equipement des écoles élémentaires du Plateau
Aire d'action	QPV « Canteleu Plateau »
Substance	<p>La lutte contre la fracture numérique et singulièrement des enfants résidant quartier du Plateau suppose de leur permettre d'accéder à l'usage des outils numérique dans le cadre d'apprentissages initiaux. Dans cet esprit, il est programmé l'installation de Tableaux numériques permettant une interaction avec les outils multimédia à l'occasion des enseignements dans le cadre scolaire et périscolaire. Le programme porte pour 2015/2016 dans les 3 écoles élémentaires situées ou desservant directement le quartier du Plateau. En effet, l'école Flaubert est située dans le périmètre défini et les écoles Monet et Maupassant sont situées à la lisière du quartier et accueillent quasi exclusivement des enfants du quartier.</p> <p>Nombre d'enfants par école élémentaire : 188 pour Flaubert (9 classes), 255 pour Maupassant (11 classes) et 235 pour Monet (10 classes)</p> <p>Pour permette une meilleure implication et appréhension des nouveaux outils, les cycles du CE2 au CM2 nous apparaissent devoir être plutôt concernés. Toutefois, les TVI seront affectés en lien avec l'IEN et les groupes scolaires, dans le cadre de projet d'école.</p>
Réalisation	Octobre 2015 – juin 2016
Evaluation des coûts	49 644 € TTC
Plan de financement	Etat (DPV) : 33 096 euros Ville : 16 548 euros
2 [Investissement]	Rénovation d'un Skate park
Aire d'action	QPV « Canteleu Plateau »
Substance	<p>La pratique sportive libre sur les équipements sportifs mis en œuvre par la ville est encouragée par les équipes d'animation. Plusieurs espaces de pratique libre ont été installés ces dernières années. Ils permettant la pratique intégrée de foot, de basket, de hand en autonomie par les jeunes des quartiers ou dans le cadre d'animations de rue. Toutefois, leur usage intensif, nécessite un entretien lourd, incluant pour les plus anciens une remise aux normes. Ainsi, le Skate Park, mis en service en 2007 nécessite une reprise assez importante sur la structure pour permettre aux jeunes de l'utiliser en toute confiance. Ce degré de sécurité sur l'équipement renforce son appropriation positive par les utilisateurs et évite une pratique sauvage en ville. D'ailleurs, dès son installation nous avons pu constater une réduction de tels usages sur la voie publique.</p> <p>Le programme de travaux envisagés est une rénovation de cet équipement de proximité directement lié au Quartier du Plateau, en remplaçant les rampes et les panneaux de roulement de tous les modules.</p>
Réalisation	Octobre 2015-décembre 2015
Evaluation des couts	16 000 € TTC
Plan de financement	Etat (DPV) : 10 163 euros Ville : 5 837 euros

3 [Investissement]	Rénovation du stade des Primevères
Aire d'action	QPV « Canteleu Plateau » et de vie locale
Substance	<p>La ville de Canteleu dispose de 2 stades, un sur le quartier du Plateau (stade Dupré) et le second sur la rive (stade des Primevères).</p> <p>Après une interruption de 3 années due à des sanctions de la commission de discipline à la suite de nombreux et graves incidents lors de rencontres sportives, le club local de football, GSC, souhaite réamorcer la pratique de cette discipline sur le territoire communal. Le stade Dupré étant saturé du fait de divers utilisateurs du plateau notamment, il est proposé au club d'investir sur celui des Primevères.</p> <p>En dissociant le lieu de la pratique sportive du lieu de vie, l'objectif est de limiter l'effet « quartier » dans le sport, d'amorcer avec le club une reconquête des esprits par les valeurs sportives. De cette manière le projet vise à réduire les surenchères revendicatives liées à l'habitat, tout en apportant une réponse adaptée au souhait de relancer pour les 18/25 ans la pratique sportive de football très prisée sur Plateau. Pour les plus jeunes elle resterait sur le Plateau tandis que celles des jeunes adultes serait positionnée aux Primevères. Le découplage vise aussi à réduire l'effet « d'exemplarité négative » que les plus âgés peuvent avoir sur les plus jeunes, comme cela a été constaté dans les incidents précédents.</p> <p>Enfin, le stade des Primevères reste en effet excentré par rapport au plateau, permettant une pratique sportive de meilleure tenue dans un cadre plus adapté au contexte de ce public.</p> <p>In fine, réaliser cette opération dans les meilleures conditions, nécessite une reprise importante du stade des Primevères, à travers une rénovation lourde impliquant la réalisation d'un parking, d'une reconstruction des vestiaires, et de la démolition de l'ancien vestiaire.</p>
Réalisation	Octobre 2015 - juin 2016
Evaluation des coûts	320 000 € TTC
Plan de financement	Etat (DPV) : 230 400 euros Ville : 89 600 euros

4 [Investissement]	Acquisition véhicule
Aire d'action	QPV « Canteleu Plateau »
Substance	<p>L'«A2J » est un Accueil de Jeunes, destiné à accueillir les jeunes cantiliens âgés de 14 à 17 ans principalement. Une majorité des usagers de la structure (80%) proviennent de la Cité Verte au sein de laquelle se situe le local intégrant l'«A2J ».</p> <p>L'actuel minibus de l'«A2J » (Accueil de jeunes) arrive en fin de vie. Il convient d'envisager à très court termes son remplacement. En effet, au moyen d'un véhicule, l'A2J réalise au quotidien la mise en œuvre de plusieurs de ses objectifs généraux. Lesquels reposent notamment sur la mobilité des jeunes, sortir de leur cadre de vie habituel en s'ouvrant sur des territoires nouveaux, ou encore de leur permettre la concrétisation de projets sur d'autres territoires valorisant au passage des initiatives personnelles et collectives.</p> <p>Le véhicule de l'«A2J » est à lui seul un rouage favorisant l'éducation de la jeunesse via les actions pédagogiques mises en place par la structure, sans lequel ces derniers seraient simplement irréalisables, tels le montage d'un mini séjour avec les jeunes, ou encore permettre d'être réactif via les opportunités culturelles du territoire.</p> <p>Par ailleurs, le véhicule afin d'être optimisé est aussi mis à disposition et utilisé par les Accueils de Loisirs Municipaux, pour transporter des petits groupes sur des actions pédagogiques spécifiques.</p>
Réalisation	Décembre 2015 - mars 2016
Evaluation des couts	30 000 €
Plan de financement	<p>Ville : 22 075 euros</p> <p>Etat (DPV) : 11 973 euros</p>

B) CLEON / SAINT-AUBIN-LES-ELBEUF

Les villes de Cléon et de St Aubin les Elbeuf portent conjointement un projet politique ambitieux à destination des populations issues prioritairement du quartier des « Arts et Fleurs-Feugrais » dans une optique d'amélioration de la vie quotidienne des habitants et la promotion des valeurs républicaines d'égalité, de laïcité et de fraternité ainsi qu'une meilleure intégration de ce quartier au sein des 2 villes et la Métropole Rouen Normandie.

La réflexion des 2 villes se situe dans une démarche prospective vis-à-vis du quartier prioritaire des « Arts et Fleurs-Feugrais » en articulation avec l'ensemble des territoires communaux, mais aussi de ceux de son environnement intercommunal : pays d'Elbeuf et Métropole Rouen Normandie.

Les 2 communes sont déjà engagées fortement dans des politiques éducatives et citoyennes. Le « vivre ensemble » est le socle de toute action construite avec et pour les habitants, en particulier ceux les plus en difficultés et les plus éloignés de l'emploi.

L'intervention des communes a pour objectif de mettre en cohérence et d'optimiser les services existants, de développer de nouvelles solidarités et de renforcer la cohésion sociale sur le quartier des « Arts et Fleurs-Feugrais »

Sur le plan de l'habitat, les communes soutiennent depuis 2007 le projet de réhabilitation du quartier des « Fleurs-Feugrais ». Cet engagement s'est concrétisé par la reconnaissance par l'ANRU du quartier « Fleurs-Feugrais » comme l'un des 200 quartiers d'intérêt national.

Ainsi, l'intégration des 2 communes dans le contrat de ville doit renforcer les actions des villes et des acteurs œuvrant sur le territoire des « Arts et Fleurs-Feugrais ». L'ingénierie mise en place par les 2 villes permettra de répondre aux enjeux déclinés dans le projet de territoire au travers d'une approche partenariale, transversale et intégrée.

Afin de répondre à cette ambition, les communes de St Aubin les Elbeuf et Cléon déclineront des programmes d'actions précisant les objectifs à atteindre et les engagements financiers de chacun des signataires du contrat de ville 2015-2020 en particulier ceux dits « de droit commun »

PROGRAMMATION 2015 :

<u>Action</u>	<u>Objectif</u>	<u>Résultats obtenus</u>	<u>Public</u>	<u>Moyens humains et financiers</u>
CCAS d'Elbeuf : Programme de Réussite Educative	Cohésion sociale 8) Lutter contre le décrochage scolaire	<ul style="list-style-type: none"> • Coordonner l'intervention des acteurs éducatifs/sociaux au service de la réussite éducative des enfants évoluant dans un contexte peu favorable et/ou présentant des difficultés éducatives, scolaires... • Impliquer les parents dans cette action. 	<p>85 enfants et jeunes Agés de 6 à 17 ans 30% de filles 52% issu du quartier prioritaire 34% issus des territoires de veille</p> <p><i>NB : ce bilan intègre notamment le public elbeuvien et caudebécais</i></p>	<p>4 personnes = 3,25 équivalents temps plein</p> <p>CGET : Elbeuf : 49 160 € CGET Cléon : 14 560 € Métropole : Elbeuf : 37 840€ Métropole Cléon : 13 440 € Elbeuf : 36 560 € <u>Total : 151 560 €</u></p>
Association Centre social Boby Lapointe : Favoriser la réussite éducative	Cohésion sociale 8) Lutter contre le décrochage scolaire	<ul style="list-style-type: none"> • Des résultats scolaires en progression pour les participants. • Des compétences nouvelles et une ouverture culturelle, artistique et scientifique. • Des collaborations plus importantes entre l'école, les familles et les différents professionnels 	<p>330 enfants + adolescents 190 parents 50% de filles / femmes 80% issus du quartier prioritaire</p>	<p>2 animatrices = 0,9 équivalent temps plein</p> <p>CGET : 37 465 € Etat : € Cléon : 30 535 € CAF : 5 000 € Autres : 6 000€ <u>Total : 79 000 €</u></p>
Association Amical Laïque de Cléon : Anima' parents	Cohésion sociale 11) Rendre les dispositifs existants plus accessibles	<ul style="list-style-type: none"> • Des liens plus forts et importants au sein des familles. • Des acquisitions techniques et des compétences nouvelles. • Une réappropriation de la fonction parentale. 	<p>45 enfants (56% de filles) 35 parents (86% de femmes) 90% issus du quartier prioritaire</p>	<p>2 animatrices = 0,9 équivalent temps plein</p> <p>CGET : 6 132 € Cléon : 11 649 € CAF : 2 000 € Autres : 6 000 € <u>Total : 20 476 €</u></p>

Rapport 2015 sur la politique de la ville – Métropole Rouen Normandie

<u>Action</u>	<u>Objectif</u>	<u>Résultats obtenus</u>	<u>Public</u>	<u>Moyens humains et financiers</u>
CCAS d'Elbeuf : Atelier Santé Ville	Cohésion sociale 18) Mieux intégrer la santé dans les politiques publiques	<ul style="list-style-type: none"> Améliorer la santé des habitants des quartiers prioritaires en favorisant la participation des habitant-e-s à l'action, et en agissant avec l'ensemble des professionnel-le-s du territoire sur les déterminants sociaux de santé (cadre de vie, offres et accès aux droits, aux soins et à la prévention, comportements individuels et collectifs) 	professionnel-le-s réflexion en cours sur la participation des habitant-e-s	1 coordinatrice = 1 équivalent temps plein CGET Elbeuf: 5 000 € CGET Cléon : 5 800 € Métropole : 11 600 € ARS : 9 000€ <u>Total : 31 400 €</u>
Association La Traverse : Accès à la culture et accompagnement des cultures urbaines	Cohésion sociale 19) Favoriser l'accès à la culture	<ul style="list-style-type: none"> Elargir le champ culturel du public visé, l'entraîner à adopter un comportement adapté au spectacle vivant et à porter un regard décalé sur le comportement humain : des attitudes indispensables à l'élève et au citoyen, puisqu'elles favorisent l'acceptation de l'autre et le vivre ensemble. La fréquentation des œuvres peut également permettre d'aborder des contenus délicats non traités en classe. Développer la créativité des enfants à travers des ateliers artistiques. 	383 moins de 16 ans 21 de 16 à 17 ans 31 de 25 à 44 ans parité femmes-hommes 100% issus du quartier prioritaire	x personnes = x équivalent(s) temps plein CGET : 16 742 € Cléon : 26 258 € <u>Total : 43 000 €</u>
Ville de St-Aubin-lès-Elbeuf : Atelier emploi	Emploi 21) Favoriser le retour à l'emploi et/ou une mise en situation de travail	<ul style="list-style-type: none"> Diminution du nombre de jeunes sans activité, et/ou placés en dehors de tout processus scolaire, de formation ou sans perspective professionnelle. 	80 adultes âgés de 18 à 44 ans 38% de femmes 80% issus du quartier prioritaire	1 référent emploi = 1 équivalent temps plein + permanences Mission Locale et Association de Prévention de la Région Elbeuvienne CGET : 12 466 € Métropole : 20 000 € <u>Total : 32 466 €</u>

Rapport 2015 sur la politique de la ville – Métropole Rouen Normandie

<u>Action</u>	<u>Objectif</u>	<u>Résultats obtenus</u>	<u>Public</u>	<u>Moyens humains et financiers</u>
Association MJC de la Région d'Elbeuf : Action sociale et linguistique	Emploi 22) Améliorer la qualification et les compétences des publics	<ul style="list-style-type: none"> • Lutter contre l'isolement, les préjugés et discriminations. • Permettre une maîtrise de la lecture, de l'écriture et du français. • Sensibiliser aux valeurs républicaines, aux codes sociaux et à l'environnement professionnel. • Accompagner les apprenants vers l'accès au droit, développer l'autonomie dans la vie quotidienne et les accompagner vers la formation et l'emploi. 	45 adultes 66% de femmes 100% issus du quartier prioritaire	0,3 équivalent temps plein + 1 bénévole CGET : 8 700€ Métropole (pôle de proximité) : 3 586 € Elbeuf : 3 586 € Produits & services : 417 € Total : 25 489 € <i>NB : depuis le 1^{er} juillet 2015, la MJCRE ne perçoit plus de financement de la Métropole, dans la mesure où cette compétence a été transférée à la ville d'Elbeuf.</i>
Ville de Saint- Aubin-lès- Elbeuf : Action éducative	Tranquillité publique 25) Améliorer le suivi des jeunes en risque de délinquance	<ul style="list-style-type: none"> • Chez les jeunes en risque de délinquance, un changement de comportement face aux autres jeunes, aux adultes et aux institutions. 	100 personnes en risque de délinquance 28% de femmes 83% issus du quartier prioritaire	3,3 équivalents temps plein CGET: 28 855 € St-Aubin: 16 230 € Autres: 5 200 € Total: 50 285 €

SYNTHESE DES ACTIONS FINANCEES PAR LA DOTATION DE SOLIDARITE URBAINE (D.S.U.)

En complément des financements liés au contrat de ville, la commune de Cléon a perçu la dotation de solidarité urbaine en 2015 à hauteur de 286 543 €euros. Cette somme a permis de cofinancer les actions suivantes :

Nota bene : La ville de St-Aubin-lès Elbeuf ne perçoit pas de DSU.

Les actions d'accompagnement

1. **La Quinzaine de la Petite Enfance : 15ème édition sur le thème de la fête**

La quinzième édition s'est déroulée du 18 au 30 mai 2015. Temps fort de la vie Cléonnaise et de la Petite Enfance, la Quinzaine de la Petite Enfance (QPE) mobilise chaque année l'ensemble des acteurs de la Petite Enfance. Une programmation riche et diversifiée a été proposée :

- 21 partenaires
- 38 animations
- 5 spectacles
- 2 expositions

Des temps forts :

- Une exposition conçue et réalisée par les parents et les professionnels du Centre Social Boby Lapointe sur le thème de la fête
- Participation également des élèves du Collège Jacques BREL en proposant des ateliers sur le petit déjeuner équilibré pour les enfants des classes de maternelles,
- Un projet fédérateur qui a mobilisé l'ensemble des corps professionnels de la Petite Enfance ou associés, personnes âgées, élus, autour de la création de la Chorale des Bouts d'Chou dirigée par Alice BASSIE,
- Un Festival de clôture riche et très fréquenté
- Des spectacles diversifiés et très adaptés aux tout-petits
- Une créativité et un imaginaire de tous les acteurs qu'il convient de saluer
- Une bonne couverture médiatique (presse, reportages TV...)

2. **Semaine de la Plantation –du 14 au 21 Novembre-2015 - sur le thème « la pomme »**

Le service environnement de la commune a animé un stand dans chaque école : atelier sur les différentes catégories de pommes avec une plantation pour chaque enfant.

La ferme du Mathou a animé deux ateliers dans chaque école, pour toutes les classes désirant s'inscrire dans le projet, ainsi qu'une demi-journée au sein de l'association des Papillons Blancs- centre d'accueil de jour (public du centre et public du centre social)

- Atelier de pressage de pomme –jus de pomme

- Atelier de confection de douillons au feu de bois

En ouverture de la semaine, les enfants ont participé à la plantation du massif des nouveau-nés, place Louise Michel.

La bibliothèque a participé activement à la semaine de plantation : exposition, spectacles pour enfants, lectures...

Cette dixième semaine de la plantation a permis à l'ensemble des écoles et à 2 groupes d'adultes de comprendre, de découvrir et d'apprendre à respecter l'environnement.

L'objectif est de permettre à chacun dans sa fonction éducative d'apporter sa contribution à une logique de coopération qui donne une cohérence d'ensemble à cette semaine autour de différents thèmes en relation avec les plantations et plus largement l'éducation à l'environnement.

3. Pool de 11 Agents d'accueil aux abords des établissements scolaires

Pour renforcer la sécurité des enfants aux abords des écoles maternelles, élémentaires et du collège, de nombreux aménagements de voirie ont déjà été réalisés mais, dans le souci de répondre à une légitime préoccupation croissante des parents et pour contribuer à améliorer le comportement des automobilistes et des piétons, la création d'un pool « Agents d'accueil aux abords des établissements scolaires » s'inscrit dans une démarche éducative destinée à la fois aux élèves et aux parents.

Ce pool consiste à assurer une présence humaine identifiée qui soit quotidiennement disponible pour apporter une réponse à tous les usagers des établissements scolaires et ainsi faire respecter les règles élémentaires de sécurité et de respect des personnes, enfants ou adultes. Il comprend 11 agents (reconnaisables de tous par le port de vêtements distinctifs : chasuble fluo avec la mention « Sécurité école ») :

- 1 (un) par établissement maternel ou élémentaire
- 2 (deux) pour le collège
- 4 pour les traversées de la RD7

4. Agents de médiation au sein du complexe sportif de la ville de Cléon et en périphérie du collège Jacques Brel

Un service de 2 agents de médiation dont la mission est de faire en sorte que les différents espaces et équipement sportifs de la ville de Cléon soient des lieux d'échange et de tranquillité pour tous les sportifs et bénévoles. Ils assurent également une veille de prévention et de médiation autour du collège.

C'est une aide pédagogique et humaine, une présence de proximité, identifiée, destinée à réguler et prévenir tous types de troubles et de nuisances.

5. Cellule de Veille 2015

La Cellule de Veille est instaurée à l'initiative des maires des communes de Cléon et de Saint-Aubin-lès-Elbeuf afin d'améliorer la concertation et de croiser régulièrement les informations sur les situations amenées par les membres de cette Cellule de Veille.

L'éclairage apporté permet d'affiner les réponses à une situation donnée et ainsi d'anticiper les crises et, le cas échéant, de réagir à la crise.

Les réunions mobilisent les compétences disponibles auprès des partenaires afin de créer des réponses innovantes prenant en compte les besoins non couverts par les dispositifs existants. Plusieurs situations individuelles et familiales ont été étudiées au cours de cette année 2015 : accompagnement, aide à la mobilité, à la formation...

Un suivi de l'accompagnement est assuré, ce qui favorise des parcours de réussite.

Le Conseil Départemental a rejoint la cellule de veille cette année, confirmant le dynamisme de cette action.

6. Bilan Chantiers Educatifs 2015:

Les chantiers éducatifs que nous proposons s'inscrivent dans une démarche globale de prévention. Ils se situent en amont des dispositifs classiques d'insertion professionnelle. Les activités qui sont développées dans ce cadre sont axées sur les modifications des comportements et la prévention des risques d'exclusion et de marginalisation. Les objectifs poursuivis sont à la fois éducatifs et sociaux, il s'agit de mesurer les motivations du jeune à effectuer un travail salarié, d'introduire la réalité économique dans la relation éducative. C'est l'occasion aussi pour certains d'avoir une première expérience de travail et de participer à un projet collectif. L'ensemble des partenaires se retrouve pour partager une connaissance de chaque jeune et de ses difficultés.

Les recherches de chantiers, et les différents achats nécessaires sont préalablement réalisés par le Centre Social.

Une nouvelle fois encore (3ème année consécutive) le Foyer Stéphanois a été sollicité pour financer des chantiers (prise en charge de la rémunération de dix chantiers)

- Nombre de dossiers de candidatures différents reçus : 48 (26 garçons & 22 filles)
- Nombre de places disponibles : 33
- Nombre de candidatures retenues : 33 (19 garçons & 14 filles)
- Nombre de chantiers effectués : 29 (16 garçons & 13 filles)

- Chantiers réalisés sur la période
 - Ravalement (peinture) extérieur de la tour Hortensia (murs + fenêtres)
 - Ravalement (peinture) extérieur de la tour Fuchsia (murs uniquement) / non prévu initialement avec le Foyer Stéphanois (bailleur social)

- Rénovation des bureaux de l'association (peinture + sol de 4 pièces)
- Fête de l'été
- Bilan
 - Tous les travaux planifiés ont été réalisés (voir plus) avec soin et qualité
 - Ambiance de travail agréable, avec des jeunes parfois fatigués (température élevée sur la première quinzaine de juillet et ramadan pour de nombreux participants)
 - Valorisation du travail des jeunes (façades des immeubles)
 - La forte implication du Foyer Stéphanaïsis sur l'action (financement de 10 chantiers et de matériel)
 - La collaboration avec l'APRE qui assure le suivi éducatif de certains jeunes permet une complémentarité

7. Contrats Etudiants 2015: (année scolaire 2014-2015)

Ce dispositif a pour objectif d'attribuer une aide financière à des jeunes étudiants Cléonnais qui, sans cette aide, auraient de réelles difficultés à s'inscrire dans une formation supérieure.

Ce contrat est donc d'abord un soutien financier. Mais il s'inscrit aussi dans une relation d'échange; l'étudiant s'engageant à participer à la vie de la commune, dans un esprit de solidarité et de partage de compétences, par exemple :

- En soutenant un autre jeune en difficulté
 - En aidant une association à développer ses projets auprès d'autres jeunes
- 21 bourses dont 12 reconductions et 9 nouveaux contrats
 - 900 heures d'engagement solidaire et d'accompagnement scolaire

Nombre de contrats	21
Filles	16
Garçons	5
Bourse à 250 €	3
Bourse à 500 €	6
Bourse à 750 €	3
Bourse à 1000 €	9

8. Accueil de Loisirs Périscolaires 2015

Le service d'accueil périscolaire de l'Amicale Laïque de Cléonⁱ vise à offrir aux enfants des écoles de la ville un lieu propice aux échanges, à la détente et à la socialisation, tout en offrant un service d'animation et de surveillance matin et soir.

Le dispositif répond aux objectifs suivants :

- Harmoniser le temps scolaire et le temps périscolaire en respectant le rythme journalier de l'enfant en particulier chez les tout-petits
- Contribuer à l'éducation globale pour développer la personnalité de l'enfant
- Proposer des activités diverses et variées en respectant le rythme de chaque enfant

L'encadrement est composé de 2 à 5 animateurs par site.

En ce qui concerne les écoles maternelles, l'enfant et le parent sont accueillis individuellement, c'est un moment d'échange d'informations avec l'animateur, celui-ci veillant à ce que la séparation ne soit pas brutale et que l'enfant se sente en sécurité.

Des espaces de jeux, de détente, de repos, d'activités sont aménagés dans chaque site : les enfants peuvent y participer librement sans aucune contrainte. Le soir, les enfants prennent un goûter (fourni par les parents), jouent à l'extérieur si le temps le permet ou pratiquent des activités. Les départs sont très échelonnés, les animateurs doivent proposer un fonctionnement très souple pour que chacun puisse profiter au maximum de ce moment.

Le public de l'école élémentaire Curie est accueilli dans les locaux des ATR de Curie aménagés et conçus pour ce type de fonctionnement (périscolaire).

Le public de l'école élémentaire Goscinny est accueilli dans les locaux du centre de loisirs des Lilas. Sur les 2 sites, des salles sont aménagées pour proposer des animations (jeux de société, lecture, peinture, jeux extérieurs et sportifs...). Les enfants accueillis sur les sites des écoles élémentaires ont la possibilité, s'ils le souhaitent d'apprendre leurs leçons dans une salle réservée à cet effet. Toutefois aucun contrôle de la part des animateurs n'est effectué, le travail scolaire reste sous la responsabilité des parents.

9. Le Contrat de ville 2015

L'année 2015 a été l'année de rédaction et de contractualisation du nouveau contrat de ville 2015-2020. Le nouveau contrat de ville est organisé autour d'une convention-cadre déterminant la stratégie globale déployée en faveur des quartiers prioritaires. Cette convention-cadre articule les interventions des différents signataires en faveur des quartiers prioritaires.

La convention cadre expose les enjeux qui sont traités de manière transversale par le contrat de ville (égalité femmes -hommes, lutte contre les discriminations, jeunesse et développement durable).

La première partie correspond au projet de territoire de la Métropole Rouen Normandie qui précise l'articulation du contrat de ville avec les documents de planification de la Métropole (schéma de cohérence territoriale, programme local de l'habitat, plan de déplacement urbain et plan climat air énergie territorial ainsi que les quartiers prioritaires et les territoires de veille).

La deuxième partie présente l'organisation du contrat de ville (modalités de pilotage et d'ingénierie de projet à l'échelle métropolitaine ainsi que celles à l'échelle communale, participation citoyenne avec le conseil citoyen et la maison du projet).

La troisième partie définit le cadre stratégique, les constats et stratégies d'intervention partagés pour chacun des quatre piliers thématiques du contrat de ville: Cohésion Sociale, Cadre de vie et Renouveau Urbain, Développement de l'activité économique et de l'emploi, Citoyenneté et valeurs de la République.

La convention-cadre détermine la stratégie globale déployée en faveur des quartiers prioritaires et articule les interventions des différents signataires en faveur des quartiers prioritaires.

La commune de Cléon, en adéquation avec les orientations de la convention cadre et celles des signataires, a rédigé son projet de territoire du quartier des « Arts et Fleurs-Feugrais » 2015-2020.

La commune de Cléon a présenté 8 actions réalisées par nos partenaires pour une dépense éligible de 491 821 € (participation de la ville 142 466 € en dépense éligible contrat de ville)

- Association La Traverse : Accès à la culture et accompagnement des cultures urbaines
- Association Bobby Lapointe : Favoriser la réussite éducative
- Association Amicale Laïque : Anima'parents
- Ville de St Aubin les Elbeuf (Point-Virgule) :
 - Atelier Emploi
 - Actions éducatives 16-25 ans
- Partenariat Ville d'Elbeuf :
 - Programme de Réussite Educative
 - Atelier Santé Ville
- Maison des Jeunes et de la Culture de la Région d'Elbeuf : Atelier Socio Linguistique

10. Projet de Renouveau Urbain « Arts Fleurs-Feugrais »

La ville de Cléon a été retenue par l'Agence Nationale de Renouveau Urbain au titre du Nouveau Programme de Renouveau Urbain.

L'année 2015 a été consacrée à l'étude du règlement ANRU et à la rédaction du protocole de préfiguration à l'échelle métropolitaine. Ainsi, la commune a rédigé son protocole de préfiguration avec la Société Publique Locale « Rouen Normandie Aménagement » en assistance.

L'objectif à poursuivre dans le protocole de préfiguration est de présenter un schéma d'aménagement du quartier des « Arts et Fleurs-Feugrais » en répondant aux enjeux suivants :

- Améliorer la diversité, la qualité de l'habitat et le peuplement
- Développer la mixité fonctionnelle et le développement économique
- Favoriser le désenclavement et la mobilité
- Améliorer l'efficacité énergétique

11. Plan Educatif Local

Objectifs :

- Axe 1 : Prévenir le risque d'éparpillement et garantir la cohérence
- Axe 2 : Porter une attention particulière aux publics fragilisés
- Axe 3 : Permettre une meilleure articulation entre les projets des établissements scolaires et les projets des autres acteurs éducatifs.
- Axe 4 : Poursuivre les dynamiques éducatives collectives au niveau des principaux quartiers de la ville : Les Fleurs – Les Feugrais – Lacroix – Pierre DAC – les Peintres et les Sculpteurs
- Axe 5 : Développement de la responsabilité et du vivre ensemble.
- Axe 6 : Accès au sport, à la culture et aux savoirs

La commune de Cléon a présenté 4 actions en 2015 avec une participation annuelle de 187 jeunes

- **Centre Social**
 1. Activités scientifiques et techniques : 11/14ans : 21 jeunes
 2. Maraîchage : 22 jeunes 13/15 ans et 10 jeunes 10/12 ans + 8 adultes
 3. Atelier Musique et Musique Assistée par Ordinateur : 21 jeunes 13/16 ans, 14 de 16/20 ans et 50 de 6/12 ans
 4. Atelier Vidéo : 28 jeunes 13/16 ans et 13 de plus de 16 ans

12. Contrat Enfance Jeunesse

Les contrats « enfance et jeunesse » ont deux objectifs principaux :

- Favoriser le développement et optimiser l'offre d'accueil par :
 - un soutien ciblé sur les territoires les moins bien servis, au regard des besoins repérés
 - une réponse adaptée aux besoins des familles et de leurs enfants
 - un encadrement de qualité
 - une implication des enfants, des jeunes et de leurs parents dans la définition des besoins, la mise en œuvre et l'évaluation des actions

- une politique tarifaire accessible aux enfants des familles les plus modestes.
- Contribuer à l'épanouissement des enfants et des jeunes et à leur intégration dans la société par des actions favorisant l'apprentissage de la vie sociale et la responsabilisation pour les plus grands.

Sur Cléon, le CEJ est décliné de la sorte :

- Halte-Garderie « les Marmousets »
- L'Amicale Laïque de Cléon
 - ASLH Curie - Goscinny / matin et soir
 - ASLH Curie - Goscinny – pause méridienne
 - ASLH Capucine – Prévert - Jean de la Fontaine
- le Centre Social Bobby-Lapointe :
 - Séjours vacances été
 - Séjours petites vacances
 - Atelier multimédia (non financé sur le précédent CEJ)
 - Atelier Musique Assistée par l'Ordinateur (non financé sur le précédent CEJ)

13. Ateliers du Temps de Restauration 2015 (ATR)

Cette mission a été confiée à l'association Amicale Laïque.

Le temps du repas en milieu scolaire est un temps particulier dans la vie de l'enfant, deux heures environ que l'on appelle pause méridienne, une coupure dans le rythme du travail scolaire. Durant cette coupure, les enfants déjeunent et profitent d'un temps d'atelier.

En milieu de journée, l'enfant accuse de la fatigue et est plus vulnérable. Ce moment correspond à un creux d'énergie. Cette pause méridienne doit offrir de bonnes conditions de calme et de convivialité pour remplir son rôle réparateur.

Il est nécessaire pour l'équipe de remplir son rôle éducatif auprès des enfants.

Ce moment de la journée est un temps de vie sociale où adultes et enfants se côtoient et développent des relations privilégiées. C'est un moment de vie collective qui participe à la formation du futur citoyen, respectueux de l'autre dans ses différences sociales et culturelles.

Afin que cette pause méridienne soit un réel temps éducatif, elle doit être intégrée dans un projet pédagogique comme moment éducatif ; son organisation doit être réfléchie de manière à offrir à l'enfant un vrai temps de détente qui lui permettra de mieux appréhender le reste de sa journée scolaire.

L'Amicale Laïque a accueilli 300 enfants qui fréquentent les écoles Curie et Goscinny pendant la pause méridienne.

Une équipe de 23 animateurs est présente sur les deux sites, sous la conduite d'un chef de projet pour chaque école.

Cela a représenté 140 jours de fonctionnement (2h d'intervention pour les animateurs par jour auxquelles s'ajoutent 5 à 8h de réunion annuelle.)

14. Dispositif « si t'es sport » - Cléon sport 2014/2015

Notre projet consiste à permettre aux jeunes des quartiers d'accéder aux équipements sportifs de la commune dans de bonnes conditions et dans le cadre d'un programme d'activités structurées et encadrées par des éducateurs sportifs diplômés.

Une vingtaine de disciplines sportives différentes sont pratiquées avec une participation de 90 jeunes de 6 à 16 ans.

15. Dispositif Eté Jeunes 2015

Le programme Eté Jeunes de Cléon est l'aboutissement d'un partenariat :

- des services municipaux (jeunesse – bibliothèque - services techniques)
- des associations (Le Sillage – APRE – La Traverse)
- des associations sportives dans le cadre du dispositif Cléon/sports
- des partenaires intercommunaux (MJC, Services Jeunesse des communes de l'agglomération, CAF, Cinémas Le Grand Mercure, Base de loisirs de Bédanne...).

Ce partenariat a abouti à un projet éducatif de loisirs composé de plus de 63 activités différentes. Ces programmes sont proposés à tous les jeunes de la commune et de l'agglomération avec pour objectif de :

- Favoriser les approches qualitatives avec des activités originales et motivantes, sources de découvertes, de rencontres et de partage
- Lutter contre le désœuvrement et le consumérisme et favoriser l'initiative, l'apprentissage de la citoyenneté et l'exercice de la responsabilité

Le Sillage a enregistré pour l'été 2015 un total de 461 enfants inscrits :

- Dac été (6-12 ans) : 45 inscrits avec une moyenne journalière de 26 enfants en juillet et de 19 enfants en août
- Les Lilas : (3-14 ans) : 194 inscrits avec une moyenne journalière de 117 enfants en juillet, et 157 inscrits avec une moyenne journalière de 84 enfants en août
- Bobby : (6-17 ans) : 65 inscrits avec une moyenne journalière de 28 enfants en juillet, et de 27 enfants en août

16. L'accompagnement scolaire 2015

- 130 enfants et adolescents, âgés de 6 à 16 ans, scolarisés du CP à la 3^{ème} (écoles Goscinny & Curie, collège Jacques Brel), domiciliés à Cléon et à Saint-Aubin-lès-Elbeuf (quartiers des Fleurs, des Feugrais, Pierre Dac, Peintres et Sculpteurs), rencontrant généralement de grandes difficultés scolaires.
- Forte implication des étudiants bénéficiaires du dispositif Contrat Etudiants avec 480 heures d'accompagnement scolaire.
- Travail de médiation et d'accompagnement parental par Le Sillage et la MJC

Lieux de réalisation :

- Locaux de la maison de quartier Bobby Lapointe : 63 enfants du CP à la 3^{ème} et quelques lycéens à la demande
- Local Pierre Dac : 14
- Local Peintres et Sculpteurs : 25
- Ecole Goscinny : 22

Objectifs de l'action :

- Donner à chaque enfant les chances de réussir dans son parcours éducatif
- Renforcer le lien parents, enfants, Centre Social et Education Nationale
- Lutter contre les inégalités sociales

C) DARNÉTAL

Au vu des résultats d'une étude sociale réalisée sur la commune en 2014, les élus ont déterminé 3 priorités, congruentes avec les axes portés par la Politique de la Ville, à savoir :

- L'emploi et insertion
- La santé
- La réussite éducative

Nous allons présenter un panorama social, en évoquant, dans un premier temps les actions Politique de la Ville. Nous le compléterons, dans un deuxième temps, par les actions qui ne bénéficient pas du soutien financier de l'Etat, mais qui sont essentielles aux habitants de Darnétal.

PROGRAMMATION 2015 :

<u>Action</u>	<u>Objectif</u>	<u>Résultats obtenus</u>	<u>Public</u>	<u>Moyens humains et financiers</u>
CCAS Darnétal : Dispositif de réussite éducative	Cohésion sociale 8) Lutter contre le décrochage scolaire	<ul style="list-style-type: none"> • Assurer une prise en charge globale, cohérente, en s'appuyant sur une équipe pluridisciplinaire sollicitée selon les besoins individuels de chaque enfant, avec l'adhésion de sa famille et sa participation aux actions mises en place. 	20 enfants âgés de 2 à 16 ans 30 % de filles 100% issus du quartier prioritaire	1 coordinatrice = 0,4 équivalent temps plein CGET : 4 577 € Métropole : 9 154 € <u>Total : 13 731 €</u>
Ville Darnétal : Ateliers du midi	Cohésion sociale 8) Lutter contre le décrochage scolaire	<ul style="list-style-type: none"> • Favoriser la réussite de la scolarité en valorisant l'enfant sur des activités éducatives non purement scolaires et favoriser son intégration sociale. 	264 personnes (âgées de 3 à 11 ans) 55% de filles 100% issus du quartier prioritaire	13 animateurs = 1 équivalent temps plein CGET : 24 710 € Département : 2 355 € Darnétal : 45 032 € CCAS Darnétal : 2 645 € CAF : 14 712 € <u>Total : 89 454 €</u>

Rapport 2015 sur la politique de la ville – Métropole Rouen Normandie

Action	Objectif	Résultats obtenus	Public	Moyens humains et financiers
CCAS Darnétal : Ateliers santé / promotion de la santé	Cohésion sociale 18) Mieux intégrer la santé dans les politiques publiques	<ul style="list-style-type: none"> • Créer un réseau partenarial de santé pour développer et améliorer le suivi sanitaire des darnétalais. • Favoriser une meilleure coordination entre les acteurs de terrain en apportant un soutien méthodologique. • Favoriser la participation des publics pour améliorer leur santé. 	habitants, élus, professionnels 5 formations : conduites addictives, précarité, santé mentale, sexualité et contraception et outils. 7 réunions avec des partenaires organisées sur 3 thèmes. 2 actions de promotion de la santé organisées sur 2 thèmes	1 coordinatrice = 0,4 équivalent temps plein Métropole : 11 670 € Darnétal : 1 404€ <u>Total : 13 074 €</u>
Ville Darnétal : Fresques darnétalaises	Cohésion sociale 19) Favoriser l'accès à la culture	<ul style="list-style-type: none"> • Mêler lien social entre les habitants et accès à la culture (théâtrale) 	995 personnes dont 279 enfants	44 acteurs (66% de femmes) + 15 bénévoles (33% de femmes) 18 000 € d'honoraires CGET : 20 000 € Département : 0 € Darnétal : 7 168 € <u>Total : 27 168 €</u>
CCAS Darnétal : Accompagnement emploi	Emploi 21) Favoriser le retour à l'emploi et/ou une mise en situation de travail	<ul style="list-style-type: none"> • Accueil du public en difficulté d'insertion professionnelle pour une réorientation sur les structures de droit commun en parallèle d'un suivi de proximité, rassurant. 	100 demandeurs d'emploi âgés de 18 à 64 ans 55% de femmes 78% issus du quartier prioritaire	1 équivalent temps plein CGET : 20 000 € CCAS Darnétal : 10 208 € <u>Total : 30 208 €</u>

Rapport 2015 sur la politique de la ville – Métropole Rouen Normandie

Action	Objectif	Résultats obtenus	Public	Moyens humains et financiers
Ville de Darnétal : Maîtrise d'œuvre urbaine et sociale (MOUS)	Ingénierie	<ul style="list-style-type: none"> • Bonne mise en œuvre des actions Politique de la Ville • Coordination du Contrat Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance ainsi que de l'équipe de médiateurs • Soutien de la dynamique du conseil citoyen 	habitants, élus, professionnels 45 réunions / groupes de travail thématiques organisé-e-s sur 11 thèmes 4 réunions hebdo de suivi des actions	directrice Pôle Action Sociale + chargée de mission = 0,7 équivalent temps plein CGET : 15 000 € Darnétal : 16 070 € <u>Total : 31 070 €</u>

SYNTHESE DES ACTIONS FINANCEES PAR LA DOTATION DE SOLIDARITE URBAINE (D.S.U.)

En complément des financements liés au contrat de ville, la commune de Darnétal a perçu la dotation de solidarité urbaine en 2015 à hauteur de 466 743 euros. Cette somme a permis de cofinancer les actions suivantes :

Actions	Financement annuel			Montant total opérations
	Ville	Financements extérieurs	Autres financements	
Action raccrochage des partenaires et des outils	8 430 €	9 700 €	4 750 €	22 880 €
Ateliers du midi - hors QPV	84 567 €	91 191 €		175 759 €
Actions du Pôle Jeunesse et Culture	240 386 €	323 512 €		563 899 €
CLAS	3 971 €	30 113 €		34 084 €
Valorisation de la Prévention (Contrat APER)	20 865 €			20 865 €
Adultes relais	10 310 €			10 310 €
Associations de quartiers	1 750 €			1 750 €
TOTAL	370 280 €	454 517 €	4 750 €	829 548 €
Dont Dotation de Solidarité Urbaine reçue en 2015		466 743 €		
Soit 56,26 % du financement 2015 des actions de la ville				

Maison de la Solidarité, de l'Emploi et la famille

La Maison de la Solidarité, de l'Emploi et de la Famille, structure partenariale d'accueil et d'accompagnement pour les demandeurs d'emploi habitant Darnétal, domiciliée en plein cœur du quartier prioritaire, propose un ensemble de services destinés à aider les demandeurs d'emploi dans leur parcours de recherche d'emploi. Des associations et partenaires institutionnels sont présents : PLIE, Relais Horizon Emploi, CAF, référent RSA du CCAS... ils fonctionnent en réseau, facilitant ainsi les démarches, et assurent des passerelles entre la formation et l'emploi, le suivi social, etc.

La référente Emploi insertion et coordinatrice du réseau, accueille sur rendez-vous les demandeurs d'emploi le matin, sur prescription Pôle Emploi ou par démarche spontanée. Les après-midis sont consacrés à la recherche d'informations et aux relations avec les partenaires.

La Maison de la Solidarité, de l'Emploi et de la Famille via le C.C.A.S. a signé début 2011 une nouvelle convention avec Pôle Emploi Darnétal afin d'associer leurs actions dans la lutte contre l'exclusion et pour l'insertion par l'emploi, et bénéficie à ce titre du savoir-faire et de l'aide précieuse d'agents de Pôle Emploi. Ladite convention permet au Pôle Emploi d'orienter vers la M.S.E. des demandeurs éloignés de l'emploi et ayant des difficultés sociales à prendre en compte avant la reprise d'emploi. Le suivi est de 6 mois renouvelables.

En 2015, 100 personnes (45 hommes et 55 femmes) ont été accompagnées dans leur parcours d'insertion.

La Maison de la Solidarité, de l'Emploi et de la Famille, est aussi le « siège » des actions « Ateliers santé » et « préfiguration d'un dispositif de programme de réussite éducative.

Ateliers santé

Animée par une coordinatrice (0,40 ETP), cette action est abordée à travers quatre angles complémentaires. Pour son année de mise en route, il s'agissait en effet de mettre en place :

- Une banque de données santé : cet outil recense tous les acteurs en santé/social du territoire de Darnétal : structures et interlocuteurs ;
- Une proposition d'appui méthodologique aux services ou partenaires désireux de monter une action de prévention/promotion de la santé
- Un point info santé qui met à disposition des partenaires et du public une documentation régulièrement actualisée, traitant des principaux sujets de santé publique, en lien avec l'IREPS (Instance Régionale d'Éducation et de Promotion de la Santé).
- Un groupe ressource d'habitants, composé de 10 personnes du quartier prioritaire qui se sont portées volontaires pour réfléchir ensemble autour de la notion de santé/bien être. Ces séances, sous forme de petits déjeuners de réflexion, permettent (grâce à l'utilisation du photo langage, par exemple) de s'appuyer sur la représentation de leur propre santé afin de faire émerger les thèmes qui serviront à établir le futur programme des actions menées en promotion de la santé sur le territoire.

Ce travail préliminaire est la base pour la mise en place efficace d'actions auprès des différents publics dans le cadre d'une stratégie globale à l'échelle du territoire.

Les partenariats qui ont été privilégiés sont : le Centre Médicosocial, Centre Médico Psychologique, Centre Local d'Information et de Coordination en Gérontologie, l'Agence Régionale de Santé, service jeunesse, ADMR, APER (Prévention Spécialisée), CAF, hôpital gérontologique Durécu, CCAS, éducation nationale, la boussole, l'UNA... professionnels de santé, CMPP. Selon les besoins qui se présenteront, la liste pourra être élargie en 2016.

Préfiguration d'un dispositif de réussite éducative (PRE)

L'objectif de l'action est une aide globale à destination d'enfants en grandes difficultés d'apprentissage, repérés au sein de leur école. 25 enfants du quartier prioritaire, scolarisés du CP au CM2, pourraient alors bénéficier de cette action.

L'année 2015 a été l'année de la mise en place du dispositif, et notamment du réseau partenarial, avec une coordinatrice (0,4 ETP).

Le travail réalisé a consisté en :

- L'élaboration des modalités de fonctionnement avec les partenaires associés.
- La mise en place des outils et prestations qui seront mobilisés pour les enfants en 2016.

Le dispositif a une capacité de 25 enfants, identifiés par l'école. Il s'agit ensuite, pour chaque enfant, en collaboration étroite avec les familles, de déterminer les besoins réels et choisir les supports mis en oeuvre. Cela peut concerner un besoin d'orthophonie, de psychomotricité, de soutien psychologique, une aide à la lecture...

L'enfant doit se sentir entouré par une équipe qui cherche avec lui des solutions à ses difficultés l'empêchant d'accéder au plaisir d'apprendre et de partager des temps commun avec ses camarades de classe et ses enseignants.

Les besoins ont révélé la nécessité de la mise en place d'une action en petit collectif autour des devoirs du soir. Un atelier d'accompagnement scolaire en tout petit groupe a donc été mis en place et sera maintenu voire développé en 2016. L'intervention consiste en un travail autour des méthodes, en faisant le lien avec le parent et l'enseignant.

Seront aussi développés les suivis d'enfants préparant l'entrée en 6ème et des fratries d'enfants déjà identifiés.

Raccrochage : des partenaires et des outils

Le réseau : Mission Locale, APER, CCAS, éducation nationale et 18/25 a permis de recenser 22 jeunes « décrochés », domiciliés dans le quartier prioritaire principalement.

Avec les outils de ce réseau et les Services techniques de la commune, et le service sport de la ville, l'action a eu pour but d'aller rechercher ces jeunes et de les faire cheminer vers des dispositifs de droits communs, grâce à quelques outils :

- **18 Séances collectives** de valorisation des compétences et d'expression de projets avec des entretiens individuels
- **Chantiers trocs** : Pour les jeunes porteurs d'un projet de loisirs, ce type de chantier permet de travailler dans des délais courts avec la notion de contrepartie : 1 demi-journée travaillée (ex : débroussaillage) contre une demi-journée de loisirs.
- **Chantiers professionnels** : Pour les jeunes prêts à tester le milieu de travail sur une semaine, douze jeunes « décrochés » ont bénéficié d'une collaboration entre la commune, APER (Club de Prévention Spécialisée) et la Mission Locale. Ces jeunes dont les parcours sont travaillés avec l'association de prévention ou la mission locale, ont été embauchés pendant une semaine par la commune sur des actions citoyennes et/ou culturelles. Durant les mois d'été, un accompagnement éducatif par des éducateurs de prévention spécialisée a été réalisé. Cet accompagnement est complémentaire du suivi assuré par les services municipaux qui leur attribue un parrain permettant une relation de confiance.

- **Stages sportifs** : Le jeune avait la possibilité de travailler un projet sportif avec le service sport, selon ses envies (initiation, spécialisation...) de façon individuelle (via le Contrat Partenaires Jeunes) ou collective.

Ces stages et chantiers ont ce point commun de prouver au jeune qu'il n'est pas seul, qu'il peut trouver, à deux pas de chez lui des partenaires prêts à le soutenir dans ses projets, ses démarches à venir. Si une relation est possible, alors le « raccrochage » peut l'être aussi.

Le climat de confiance créé peut servir de socle à un accompagnement à plus long terme (ex : garantie-jeune, EPIDE, Initiative pour l'Emploi des Jeunes (IEJ) ; accompagnement par la prévention).

Fresques darnétalaises : participation des habitants

Action par et pour les habitants permettant de valoriser les personnes et l'histoire de la commune. Des ateliers de création de costumes de décors et des répétitions ont lieu tout au long de l'année.

2015 fut la 11ème édition. Le thème évoquait l'après-guerre 1918/1926.

44 acteurs ainsi que 15 bénévoles se sont impliqués dans cette action qui dure de janvier à septembre.

995 adultes et enfants ont bénéficié des spectacles, répartis ainsi :

- Le 03/07 au square Ferry : 81 adultes + 41 enfants
- Le 04/07, dans les locaux de l'école Candellier : 68 adultes + 24 enfants
- Le 11/07 dans le jardin des Couleurs : 284 adultes + 95 enfants
- Le 12/07 dans le jardin des Couleurs : 283 adultes + 119 enfants

Ateliers du Midi :

Cette action entre dans le cadre de la Politique de la Ville, pour les enfants domiciliés dans le quartier prioritaire. Cependant l'ensemble des enfants de la commune en bénéficie.

L'action se déroule pendant la pause méridienne des enfants entre 12h et 13h50. Chaque enfant a pu participer aux ateliers. Les ateliers étaient les suivants : théâtre, cuisine, sport, arts plastiques, activités manuelles, environnement, jardinage...

Les animateurs ont proposé des projets en cohérence avec le projet pédagogique. Les enfants choisissent 4 ateliers par semaine qu'ils soient demi-pensionnaires ou non. Le choix est établi pour 7 semaines. Pour permettre aux parents de savoir ce que font leurs enfants, des représentations, expositions et visites d'ateliers sont organisées dans les écoles avant chaque période de petites vacances et une fête se déroule dans les différents quartiers de la ville pendant toute une semaine. Chaque soirée permet de mettre en valeur un thème. Des soirées sont consacrées au théâtre, à la danse, au sport et aux jeux de société.

236 enfants du quartier prioritaire et au total environ 600 enfants des écoles maternelles et élémentaires de l'ensemble de la commune ont pu participer aux ateliers

La grande majorité des enfants disent bien apprécier les ateliers. Ils contribuent à donner une vision positive de l'école. Les parents apprécient ces apports transversaux. Les enfants peuvent réutiliser ces acquis ludiques dans les apprentissages scolaires. Environ 60 enfants mangent chez eux et reviennent plus tôt pour participer aux ateliers. Cet indicateur révèle l'intérêt que les familles et les enfants portent à cette action.

Actions du Pôle Jeunesse et Culture

Le projet éducatif de la Ville vise l'égalité des chances. Les propositions d'actions sont variées, elles touchent les différentes tranches d'âge allant de la petite enfance aux adolescents. Une attention particulière est toujours portée aux relations avec les parents. Différents dispositifs sont concernés : accueils de loisirs (maternel, primaire et 11/17), accueil périscolaire, conseil consultatif de jeunes, école de musique... L'ensemble constitue un ensemble cohérent susceptible de répondre aux besoins de tous.

Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS)

Il s'agit de proposer après le temps scolaire des activités ludiques favorisant la réussite éducative des enfants. Il s'agit notamment de réinvestir des savoirs scolaires lors de ces activités ludiques : jeux de société, livres... sont notamment utilisés. Les ateliers sont proposés dans toutes les écoles élémentaires de la commune. 180 enfants environ participent chaque jour et ce, trois fois par semaine.

Convention Prévention Spécialisée : APER

La Ville de Darnétal a signé une convention tripartite avec le Département et l'association APER relative à la mise en place des actions de Prévention Spécialisée sur son territoire. Ces actions ont vocation à prévenir la marginalisation et à faciliter l'insertion, la promotion sociale des jeunes et des familles dans les lieux où se manifestent des risques d'inadaptation sociale. L'équipe est composée de 3 éducateurs, un chef de service et une secrétaire à mi-temps. Ils travaillent en respectant différents principes : libre-adhésion, anonymat, non mandat et non-institutionnalisation. L'équipe élabore des réponses en fonction des besoins qu'ils repèrent. Les actions collectives sont des supports permettant d'entrer en contact avec les jeunes de 11 à 18 ans principalement et de créer une relation de confiance. Des accompagnements individuels peuvent ensuite en découler. L'APER est notamment partenaire dans des dispositifs communaux : CLSPD, carrefour des partenaires (emploi), 18/25, « Raccrochage : des partenaires et des outils ».

Adultes-relais

L'association ADDLR (Association de Défense des Locataires du Robec) a signé en avril 2013 une convention avec l'Etat concernant l'embauche d'un adulte-relais pour une durée de 3 ans.

Les missions de ces agents sont celles qui sont prévues par la circulaire DIV/DPT-IEDE n°2002-283 du 3 mai 2002 relative à la mise en œuvre du programme aux adultes-relais. Il s'agit de participer au renforcement du lien social sur le territoire de Darnétal et de concourir à la mise en œuvre des actions développées dans le

cadre de la politique de la ville aux côtés des agents de la ville. La Ville et l'ADDLR (Association de Défense des Locataires du Robec) ont signé une convention qui prévoit un financement municipal complémentaire à celui du CGET soit 20%.

Association de quartier

L'ADDLR est une association d'habitants qui œuvre dans l'intérêt des habitants des quartiers de la commune. Elle est soutenue par la Ville au titre des financements aux associations.

D) ELBEUF

La loi du 21 février 2014 sur la programmation pour la ville et la cohésion urbaine permet de mettre en œuvre la réforme de la politique de la ville entamé en 2013 qui a pour objet à la fois la simplification et le renforcement des moyens en direction des quartiers prioritaires.

Prenant effet en 2015 jusqu'en 2020, elle revoit en profondeur les instruments de la politique de la ville en inscrivant pour la première fois le principe fondamental de co-construction de la Politique de la Ville avec les habitants, en redéfinissant les quartiers prioritaires à partir d'un critère unique, en instaurant un contrat urbain global, et en engageant une nouvelle étape de rénovation urbaine indissociable du volet social.

La ville d'Elbeuf sur Seine s'est engagée dans ce nouveau contrat de ville afin de continuer à œuvrer quotidiennement pour renforcer la cohésion sociale sur son territoire et développer des actions citoyennes auprès des habitants du quartier prioritaire « Centre ville ».

Tout d'abord, une politique éducative volontariste est menée pour accompagner les jeunes tout au long de leur scolarité : mise en place des rythmes scolaires, Programme de réussite éducative (PRE), accompagnement scolaire (ASCO), Contrats partenaires jeunes (CPJ), niveau élevé d'équipements informatiques dans les écoles, prévention, médiation, Elbeuf est sur tous les fronts pour éviter le décrochage scolaire et favoriser la réussite scolaire. Education, Culture, Sport, Associations, tous les leviers sont mobilisés par la commune pour favoriser la cohésion sociale et permettre aux habitants d'accéder au plus grand nombre de services en luttant contre l'exclusion. C'est un investissement à long terme afin de faire bouger les lignes et faire évoluer les indicateurs sociaux. C'est pourquoi ces efforts qui s'inscrivent dans la durée nécessitent la mobilisation de tous les acteurs publics.

L'accent est également porté sur renouvellement urbain en centre ancien, zone dont l'habitat est particulièrement dégradé et rend les conditions de vie des habitants inconfortables et précaires. Le secteur « République », situé au cœur du quartier politique de la ville « centre ville », en frange du quartier du Puchot qui a fait l'objet d'une convention avec l'ANRU signée en mai 2005 et dont le projet est aujourd'hui achevé, est plus particulièrement ciblé car il présente les caractéristiques suivantes :

- Il constitue l'un des sites principaux de la démarche active de valorisation du territoire dans le cadre de la requalification de l'axe marchand République Martyrs, colonne vertébrale de la Ville ;
- Il s'agit de l'un des quatre macro-îlots de restauration immobilière repérés comme secteur à enjeux dans le cadre de la rénovation du centre ancien.

Il regroupe plus de deux cents logements sociaux n'ayant fait l'objet d'aucune opération globale de rénovation depuis plus de dix ans. En complément, la Gestion urbaine de proximité (GUP) est une démarche active qui permet d'améliorer le cadre de vie des habitants du quartier prioritaire.

La sécurité et la tranquillité publique sont également une préoccupation de la Ville en lien avec la Préfecture et la Police Nationale pour offrir un environnement serein aux habitants du quartier prioritaire. Un CLSPD (Contrat local de sécurité et de prévention de la délinquance) a été mis en place le 21 octobre 2013 et un projet de CISP (Contrat intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance) est à l'étude. Dans ce cadre, un ensemble d'actions ciblées a été élaboré afin de prévenir la délinquance en coordonnant tous les partenaires publics et privés pour qu'ils agissent de concert pour lutter efficacement contre les incivilités et les actes de délinquance qui altèrent la qualité de vie des habitants.

La cohésion sociale est au cœur de l'action impulsée par le biais du contrat de ville à la fois comme moyen et comme objectif. Les valeurs républicaines de laïcité, fraternité et d'égalité permettent de fédérer les citoyens autour de projets communs ayant pour objet d'améliorer leur qualité de vie. Il s'agit en effet :

- de mobiliser les habitants par la médiation, la concertation et l'implication citoyenne notamment par le biais du conseil citoyen afin qu'ils soient acteurs de leur quartier et de leur avenir ;
- de renouer les liens entre les habitants et les institutions en renforçant l'accès au droit, au Sport et à la Culture, en faisant la promotion de la Santé, en offrant un accompagnement social adapté, en luttant contre les discriminations et en améliorant l'égalité Homme – Femme.

Enfin, il est essentiel d'agir aux côtés des partenaires dont c'est la compétence pour activer le levier de l'économie et de l'insertion afin de permettre aux habitants du quartier prioritaire d'accéder à l'emploi et d'améliorer leur niveau de revenu.

PRESENTATION DU QUARTIER PRIORITAIRE

Le quartier prioritaire « centre ville » est constitué du territoire de l'ancienne ZUS et d'une partie du centre ville ancien.

La Zone Urbaine Sensible (ZUS) d'Elbeuf sur Seine présentait la particularité d'être située sur les franges du centre ville et à lui seul le quartier du Puchot représente environ 10% de la surface du centre ville dense. La majeure partie de la ZUS a fait l'objet de projets urbains d'envergure au travers l'ORU pour les Mesliers Mont Duve et du PRU pour le quartier du Puchot.

Ces ensembles monofonctionnels (logements) avec un bon niveau d'équipements présentent donc une physionomie renouvelée, l'enjeu consiste donc à y pérenniser les investissements consentis.

Par contraste, le centre ville ancien composé d'un patrimoine architectural important présentant des immeubles à pans de bois, des immeubles avec des greniers-étentes et d'anciennes manufactures se caractérise par des réhabilitations malmenées, un bâti abandonné, des cœurs d'îlots imperméables et des espaces publics peu qualifiants.

L'inégale vitesse d'évolution entre la morphologie urbaine et son contenu social et économique ainsi que la fragilité croissante des propriétaires ont créé des conditions de la paupérisation du secteur : il convient donc d'intervenir globalement sur ce secteur pour créer les conditions nécessaires à son attractivité.

PROGRAMMATION 2015

Action	Objectif	Résultats obtenus	Public	Moyens humains et financiers
Association Anim'Elbeuf : Construire sa citoyenneté	Cohésion sociale 7) Encourager le développement d'une culture de l'égalité et de la non-discrimination	<ul style="list-style-type: none"> • Respect des droits et devoirs • Connaissance et respect de l'autre • Eduquer activement aux valeurs et aux principes d'une citoyenneté démocratique et solidaire • Développer la participation des jeunes et mettre au cœur des structures collectives l'éthique de la solidarité et de la laïcité 	220 enfants & jeunes Agés de 3 à 17 ans 50% de filles 55% issus du quartier prioritaire	4 animateurs = 0,2 équivalent temps plein CGET : 6 000 € Elbeuf : 2 991 € <u>Total : 8 991 €</u> contributions volontaires : 2 500 €
Ville d'Elbeuf : Lutte contre les discriminations et les violences sexistes	Cohésion sociale 7) Encourager le développement d'une culture de l'égalité et de la non-discrimination	<ul style="list-style-type: none"> • Sensibiliser filles et garçons, hommes et femmes, à l'égalité des droits et au respect mutuel pour permettre de dépasser les freins liés au sexisme ainsi que d'autres obstacles, notamment socio-économiques. 	460 personnes Agées de 12 à 64 ans 50% de filles / femmes 50% issus du quartier prioritaire	4 personnes = 0,25 équivalent temps plein CGET : 5 000 € Elbeuf : 15 570 € <u>Total : 20 750 €</u>
Association MJC Région d'Elbeuf : Accompagnement à la scolarité	Cohésion sociale 8) Lutter contre le décrochage scolaire	<ul style="list-style-type: none"> • Prévention du décrochage scolaire. • Lutte contre les discriminations. • Réussite éducative. • Citoyenneté. • Co-éducation. • Egalité hommes/femmes. 	156 primaires, collégiens et lycéens Agées de 6 à 17 ans 58% de filles 100% issus du quartier prioritaire	5 animateurs = 4,07 équivalents temps plein + 4 bénévoles CGET : 58 350 € Elbeuf : 24 586 € Métropole (pôle de proximité) : 886 € Autres : 90 937 € <u>Total : 174 759 €</u> <i>NB : depuis le 1^{er} juillet 2015, la MJCRE ne perçoit plus de financement de la Métropole, dans la mesure où cette compétence a été transférée à la ville d'Elbeuf.</i>

Rapport 2015 sur la politique de la ville – Métropole Rouen Normandie

Action	Objectif	Résultats obtenus	Public	Moyens humains et financiers
CCAS d'Elbeuf: Programme de réussite éducative	Cohésion sociale 8) Lutter contre le décrochage scolaire	<ul style="list-style-type: none"> • Rendre effective la réussite scolaire des enfants et adolescents en situation de fragilité en leur proposant un parcours individuel composé d'actions scolaires, éducatives, sportives, culturelles, sanitaires ou sociales adaptées aux difficultés mais aussi aux atouts dont l'enfant et/ou le jeune font preuve. 	<p>85 personnes</p> <p>Agées de 6 à 17 ans</p> <p>30 % de filles</p> <p>52 % issues des quartiers prioritaires</p> <p>34 % issus des territoires de veille</p> <p><i>NB : ce bilan intègre notamment le public cléonnais, saint-aubinois et caudebécais</i></p>	<p>4 personnes</p> <p>= 3,25 équivalents temps plein</p> <p>CGET : Elbeuf : 49 160 €</p> <p>CGET Cléon : 14 560 €</p> <p>Métropole (part Elbeuf) : 37 840 €</p> <p>Métropole (part Cléon) : 13 440 €</p> <p>Elbeuf : 36 560 €</p> <p><u>Total : 151 560 €</u></p>
Ville d'Elbeuf : Maison de la Justice et du Droit	Cohésion sociale 10) Garantir la qualité des permanences d'accès au droit	<ul style="list-style-type: none"> • Meilleure connaissance des droits en général et la possibilité de donner suite (judiciaire ou non) aux différentes demandes. • Autonomie de la personne par le biais d'une recherche d'informations sur ses droits et devoirs. 	<p>2 635 personnes dont 1 110 Elbeuviens</p> <p>52 % de femmes non renseigné</p> <p>60 % issus du quartier prioritaire</p>	<p>2 personnes</p> <p>= 1,3 équivalents temps plein</p> <p>Métropole : 12 500 €</p> <p>Elbeuf : 85 631 €</p> <p><u>Total : 98 131 €</u></p>
Association Centre Social du Puchot : Accompagnement éducatif et budgétaire	Cohésion sociale 11) Rendre les dispositifs existants plus lisibles et plus accessibles	<ul style="list-style-type: none"> • Meilleure connaissance des droits et dispositifs liés à la vie quotidienne. • Autonomie dans les démarches. • Appropriation des outils numériques 	<p>165 personnes</p> <p>71% de femmes</p> <p>48,84 % des personnes issues du quartier prioritaire</p>	<p>2 conseillères en économie sociale et familiale</p> <p>= 1 équivalent temps plein</p> <p>CGET : 15 000 €</p> <p>Etat (FONJEP/DDCS) : 3 256 €</p> <p>Département : 19 127 €</p> <p>Elbeuf : 15 500 €</p> <p>CAF : 7 189 €</p> <p><u>Total : 60 072 €</u></p> <p>Contributions volontaires : 3 297 €</p>

Rapport 2015 sur la politique de la ville – Métropole Rouen Normandie

<u>Action</u>	<u>Objectif</u>	<u>Résultats obtenus</u>	<u>Public</u>	<u>Moyens humains et financiers</u>
CCAS d'Elbeuf : Lieu d'accueil enfants parents	Cohésion sociale 16) Promouvoir la santé des 0- 25 ans	<ul style="list-style-type: none"> • Observation de l'évolution positive des relations parent-enfant : bienveillance, pose des limites, jeux et temps partagés. Les dynamiques inter familiales fonctionnent également : soutien mutuel et conseils échanges entre parents • présence des pères // fréquentation régulière de l'établissement // passerelle vers les établissements de garde (crèche-halte) // place des pères // adaptation de la réponse éducative des parents aux besoins de l'enfant et à son développement // établissement de liens sociaux entre parents // partage des compétences 	83 enfants et parents 59% de femmes 90% issus du quartier prioritaire	1 éducatrices de jeunes enfants + 1 auxiliaire de puériculture + 1 animatrice + 1 psychologue = 0,56 équivalent temps plein CGET : 10 000 € CCAS Elbeuf : 10 300 € CAF : 7 000 € <u>Total : 27 300 €</u>
Association Centre Social du Puchot : Ma santé, j'en prends soin	Cohésion sociale 17) Faciliter l'accès aux soins	<ul style="list-style-type: none"> • Meilleur accès aux soins et aux dispositifs de santé. • Pour le groupe d'habitants acteurs : - acquisitions de nouvelles connaissances - modifications des comportements face à leur propre santé - meilleur accès aux soins (prise de RDV, dépistages...) 	436 personnes dont 332 élèves des écoles maternelles et/ou primaires d'Elbeuf. Forum santé : 493 adultes et jeunes 33 Bénévoles (habitants acteurs) 67% de femmes 81,32 % des personnes issues du quartier prioritaire	1 référent + 1 animateur technique + 9 intervenants extérieurs + 33 habitants acteurs. = 0,75 équivalent temps plein CGET : 5 000 € GRSP - ARS : 17 000 € Département : 8 087 € Elbeuf : 11 500 € CAF : 12 500 € Autres : € <u>Total : 54 087 €</u> Contributions volontaires : 3 148 €

Rapport 2015 sur la politique de la ville – Métropole Rouen Normandie

Action	Objectif	Résultats obtenus	Public	Moyens humains et financiers
Association Ensemble : Relais d'aide et d'écoute psychologique	Cohésion sociale 17) Faciliter l'accès aux soins	<ul style="list-style-type: none"> Favoriser le mieux-être des bénéficiaires en leur proposant l'un des quatre types d'accompagnement suivants : <ul style="list-style-type: none"> - suivi psychologique, - coaching professionnel, - suivi socio-esthétique, - et accompagnement social lié à la santé. 	83 adultes en souffrance psycho-sociale 69% de femmes 27% issu des quartiers prioritaires	1 psychologue + 1 socio-esthéticienne + 1 conseillère en économie sociale et familiale = 3 équivalents temps plein CGET : 7 000 € Département : 58 000 € ARS : 16 000 € Fonds européens : 28 959 € Autres : 3 939 € <u>Total : 113 898 €</u>
CCAS d'Elbeuf : Atelier Santé Ville Elbeuf	Cohésion sociale 18) Mieux intégrer la santé dans les politiques publiques	<ul style="list-style-type: none"> Améliorer la santé des habitants des quartiers prioritaires en favorisant la participation des habitant-e-s à l'action, et en agissant avec l'ensemble des professionnel-le-s du territoire sur les déterminants sociaux de santé (cadre de vie, offres et accès aux droits, aux soins et à la prévention, comportements individuels et collectifs) 	professionnel-le-s (social, médico-social, sanitaire, prévention, éducation) élu-e-s bénévoles étudiant-e-s	1 coordinatrice = 1 équivalent temps plein CGET : 5 000 € Métropole : 11 600 € ARS : 9 000 € <u>Total : 25 600 €</u>
Association MJC Région d'Elbeuf : Les petits génies	Cohésion sociale 19) Favoriser l'accès à la culture	<ul style="list-style-type: none"> Permettre l'accès à la culture scientifique, technique, numérique et environnementale. Contribuer à la réussite éducative du jeune public ; lutter contre les discriminations et la fracture sociale. Faire se rencontrer les habitants d'un même territoire lors d'animations scientifiques-environnementales-techniques ponctuelles et festives. Inciter les filles à s'intéresser aux sciences. 	489 enfants et adultes 57% de femmes 100% issu des quartiers prioritaires	4 personnes = 0,75 équivalent temps plein CGET : 7 425 € Ville Elbeuf : 4 811 € Métropole : 4 810 € ASP : 10 662 € Autres : 12 290 € <u>Total : 39 998 €</u> <i>NB : depuis le 1^{er} juillet 2015, la MJCRE ne perçoit plus de financement de la Métropole, dans la mesure où cette compétence a été transférée à la ville d'Elbeuf.</i>

Rapport 2015 sur la politique de la ville – Métropole Rouen Normandie

<u>Action</u>	<u>Objectif</u>	<u>Résultats obtenus</u>	<u>Public</u>	<u>Moyens humains et financiers</u>
Association Centre Social du Puchot : Implication citoyenne	Cohésion sociale 19) Favoriser l'accès à la culture	<ul style="list-style-type: none"> • Meilleure connaissance et appropriation par les habitants des équipements de loisirs et culturels du quartier et de la ville. • Participation active aux diverses manifestations organisées, investissement dans la vie du centre social 	282 adultes 84% de femmes 59,23 % des personnes issues du quartier prioritaire	1 animateur + 1 animateur technique + 2 médiatrices = 0,68 équivalent temps plein CGET : 10 500 € Etat FONJEP/ACSE : 173 € Etat FONJEP/DDCS : 7 107 € Région ASP : 2 000 € Département : 16 647 € Elbeuf : 9 500€ CAF : 29 415€ <u>Total : 75 342 €</u> Contributions volontaires : 4 396 €
Ville d'Elbeuf : Médiation culturelle et insertion à la Péniche	Cohésion sociale 19) Favoriser l'accès à la culture	<ul style="list-style-type: none"> • Accueil et accompagnement, notamment en matière d'accès à la culture et d'insertion sociale et économique, de certains jeunes du quartier prioritaire en rupture avec les institutions. 	145 jeunes âgés de 18 à 25 ans 17% de femmes 100% issu du quartier prioritaire	4 personnes = 3,3 équivalent temps plein CGET : 23 300 € Elbeuf : 55 000 € <u>Total : 78 300 €</u>
Association Anim'Elbeuf : 100% filles	Cohésion sociale 20.1) Favoriser l'accès aux sports et aux loisirs	<ul style="list-style-type: none"> • Attirer et fidéliser le public féminin • Lutter contre les inégalités d'accès à la pratique d'activités sportives • Favoriser les échanges intergénérationnels • Augmenter le nombre de femmes licenciées 	50 femmes de 12 à 25 ans 100% issu des quartiers prioritaires	2 animateurs sur 2 mois = 0,17 équivalent temps plein CGET : 6 000 € Elbeuf : 3 757 € Autres : 200 € <u>Total : 9 957 €</u> Contributions volontaires : 2 500 €

Rapport 2015 sur la politique de la ville – Métropole Rouen Normandie

<u>Action</u>	<u>Objectif</u>	<u>Résultats obtenus</u>	<u>Public</u>	<u>Moyens humains et financiers</u>
Ville d'Elbeuf : Participation citoyenne	Cohésion sociale 19 et 20) Favoriser l'accès à la culture, aux sports et aux loisirs	<ul style="list-style-type: none"> Participation des habitants du quartier prioritaire à la vie de la cité : activités associatives, sportives, culturelles, etc. en leur permettant de monter des projets dans ces domaines pour se les approprier, mobiliser leurs voisins et amis et devenir acteur citoyen. 	65 adultes 45 % de femmes 80 % issu du quartier prioritaire	2 personnes = 0,25 équivalent temps plein CGET : 18 350 € Elbeuf : 9 150 € <u>Total : 27 500 €</u>
CCAS d'Elbeuf : Chargé d'accueil de proximité	Emploi 21) Favoriser le retour à l'emploi et/ou une mise en situation de travail	<ul style="list-style-type: none"> Accompagner les publics les plus en difficulté éloignés de l'emploi vers les structures adaptées 	365 demandeurs d'emploi 18% de femmes 90% issu du quartier prioritaire	1 agent social = 1 équivalent temps plein Métropole : 10 000 € Elbeuf : 30 917 € <u>Total : 40 917 €</u>
Ville d'Elbeuf : Clés de l'emploi	Emploi 21) Favoriser le retour à l'emploi et/ou une mise en situation de travail	<ul style="list-style-type: none"> Garantir la qualité de l'accueil de proximité, Restaurer la confiance dans les institutions, Proposer des parcours d'insertion individualisé, Accompagner plus spécifiquement la recherche d'emploi des jeunes, des femmes et des seniors 	100 adultes 40 % de femmes 80 % issu du quartier prioritaire	2 personnes = 0,25 équivalent temps plein CGET: 5 000 € Elbeuf: 4 750 € <u>Total: 9 750 €</u>
Association Anim'Elbeuf : Soutien & accompagnement vers l'emploi des jeunes	Emploi 21) Favoriser le retour à l'emploi et/ou une mise en situation de travail	<ul style="list-style-type: none"> Favoriser l'égalité des chances et l'insertion des jeunes Développer l'information autour de la Formation et l'Emploi Eduquer les jeunes à l'information au moyen des NTIC Agir dans le cadre d'une éducation partagée 	177 jeunes 32% de femmes 32% issu du quartier prioritaire	1 animateur pendant 4 mois = 0,3 équivalent temps plein CGET: 12 000 € Elbeuf: 18 538 € Autres: 450 € <u>Total: 30 988 €</u> Contributions volontaires : 5 000 €

Rapport 2015 sur la politique de la ville – Métropole Rouen Normandie

<u>Action</u>	<u>Objectif</u>	<u>Résultats obtenus</u>	<u>Public</u>	<u>Moyens humains et financiers</u>
Association Centre Social du Puchot : Accompagnement et médiation sociale et culturelle	Emploi 22) Améliorer la qualification et les compétences des publics	<ul style="list-style-type: none"> • Favoriser la connaissance des institutions et l'accès aux droits pour les personnes étrangères maîtrisant mal la langue française orale et/ou écrite. • Améliorer la connaissance des cultures différentes. 	208 familles 237 jeunes et adultes → 192 ont plus de 25 ans 68% de femmes 81,36 % des personnes issues du quartier prioritaire	2 médiatrices = 1,75 équivalents temps plein CGET: 15 000 € Etat FONJEP/DDCS : 3 295 € Adulte Relais : 14 540 € Département : 5 000 € Elbeuf : 14 500 € CAF : 11 494 € Autres La Poste : 13 100 € <u>Total : 76 929 €</u> Contributions volontaires : 4 455 €
Association MJC Région d'Elbeuf : Accompagnement socio-linguistique	Emploi 22) Améliorer la qualification et les compétences des publics	<ul style="list-style-type: none"> • Lutter contre l'isolement, les préjugés et discriminations. • Permettre une maîtrise de la lecture, de l'écriture et du français. • Sensibiliser aux valeurs républicaines, aux codes sociaux et à l'environnement professionnel. • Accompagner les apprenants vers l'accès au droit, développer l'autonomie dans la vie quotidienne et les accompagner vers la formation et l'emploi. 	140 adultes 65% de femmes 100% issu du quartier prioritaire	2 personnes = 1,1 équivalents temps plein + 3 bénévoles CGET: 23 135 € Métropole : 12 538 € Elbeuf : 12 539 € Autres : 22 497 € <u>Total : 70 709 €</u> <i>NB : depuis le 1^{er} juillet 2015, la MJCRE ne perçoit plus de financement de la Métropole, dans la mesure où cette compétence a été transférée à la ville d'Elbeuf.</i>

SYNTHESE DES ACTIONS FINANCEES PAR LA DOTATION DE SOLIDARITE URBAINE (D.S.U.)

En complément des financements liés au contrat de ville, la commune d'Elbeuf a perçu la dotation de solidarité urbaine en 2015 à hauteur de 2 692 862 euros.

En investissement, cela a permis de financer les opérations suivantes :

Projet	Description	Réalisé 2015
Rénovation médiathèque – ludothèque (Hors DDU)	<p>Programme de restructuration, de rénovation et d'agrandissement de la médiathèque. Projet qui consiste à rapprocher la médiathèque et la ludothèque, entraînant une requalification des espaces et des fonctions de cet équipement.</p> <p>Au-delà de réhabiliter le bâtiment, il s'agit d'un projet plus vaste, recentré sur la qualité du service, en offrant aux Elbeuviens un réel lieu de convivialité, de rencontre, de culture. Le développement de l'attractivité de cet équipement tend à toucher un public plus large. La reconversion industrielle s'inscrit dans la dynamique de rénovation du quartier Blin, un des fleurons du patrimoine de la Ville, en résonance avec la Fabrique du Savoir.</p>	1 252 597 €
Gymnase Cerisaie et aménagement des espaces sportifs extérieurs :	<p>Le complexe sportif existant est devenu dangereux et son utilisation est à restreindre. Le nouvel équipement, permettra d'assurer la sécurité des usagers et de rendre accessible les locaux aux personnes handicapés.</p> <p>Construction d'un nouveau gymnase et aménagement d'équipements sportifs extérieurs. L'actuel gymnase sera démolit.</p> <p>Le complexe est composé d'un gymnase 20 X 40, d'un dojo et d'une salle polyvalente dédiée à la danse.</p> <p>Les gradins permettront d'accueillir 250 spectateurs.</p> <p>Les aménagements sportifs extérieurs consistent à la constitution d'une piste et d'un anneau d'athlétisme, de deux terrains multisports et d'un lancé de poids.</p> <p>Ce site sportif, au rayonnement intercommunal, est fréquenté par différents utilisateurs tels que les établissements scolaires, les lycées Maurois et Fénelon, les associations, les clubs sportifs ainsi que les pratiques libres.</p>	195 373 €
Aménagement des espaces extérieurs Saint Cyr	Finalisation des travaux du PNRU 1 : création de nouvelles voies, réfections de tous les réseaux suite à la création de nouveaux immeubles, nouveaux espaces verts et aire de jeux.	1 175 231 €

Rapport 2015 sur la politique de la ville – Métropole Rouen Normandie

Projet	Description	Réalisé 2015
LCR Saint Cyr :	Travaux d'aménagement d'un centre de quartier dans le château du Parc Saint Cyr (RDC) et construction d'un local collectif résidentiel jointif au château. Déconstruction du LCR existant	27 975 €
Construction centre multi-accueil	Construction d'un centre multi accueil de la petite enfance sur le site du Parc Saint Thérèse associée à la construction d'un centre médico social par le Département. Le nouvel établissement associe des formules d'accueils réguliers et occasionnels. Il permet d'accueillir 20 couchages au lieu de 12 dans l'ancienne structure. 4 places pour enfants en situations de handicap est également prévues.	20 966 €
Subventions ravalements de façades	Il s'agit d'une aide destinée aux propriétaires privés pour réaliser des travaux de ravalement de façades d'immeubles.	25 103 €
TOTAL Investissement		2 697 245 €

DOTATION POLITIQUE DE LA VILLE (DPV)

Au-delà des financements liés au contrat de ville et de la dotation de solidarité urbaine, la ville d'Elbeuf a bénéficié de la dotation politique de la ville.

Rénovation médiathèque – ludothèque	<p>Programme de restructuration, de rénovation et d'agrandissement de la médiathèque. Projet consiste à rapprocher la médiathèque et la ludothèque, entraînant une requalification des espaces et des fonctions de cet équipement.</p> <p>Au-delà de réhabiliter le bâtiment, il s'agit d'un projet plus vaste, recentré sur la qualité du service, en offrant aux elbeuviens un réel lieu de convivialité, de rencontre, de culture. Le développement de l'attractivité de cet équipement tend à toucher un public plus large. La reconversion industrielle s'inscrit dans la dynamique de rénovation du quartier Blin, un des fleurons du patrimoine de la Ville, en résonance avec la Fabrique du Savoir.</p>	216 602 €
--	--	------------------

E) GRAND-COURONNE

Quartier prioritaire des Bouttières.

Ce quartier est composé principalement d'immeubles avec 2 bailleurs sociaux :

- Dialogue avec 45 appartements dans un immeuble et 27 maisons individuelles ;
- et Habitat 76 avec 485 logements dans des immeubles.

Ce quartier dispose d'un groupe scolaire, une école maternelle avec 3 classes, une école élémentaire avec 7 classes et un collège classé en R.E.P.

En termes d'équipements, la Ville dispose d'une salle de sport, de terrains multisports, d'un espace où sont installés une antenne C.A.F., une permanence enfants-parents avec le Département et une salle d'activité ou de location pour les associations.

Est présent également un Centre Commercial avec plusieurs magasins (boucher, pizzeria, Dia, librairie, tabac, boulangerie, pharmacie, coiffeur).

En 2015, l'ouverture de la ludothèque dans ce quartier a apporté une vie sociale plus intense avec une fréquentation plus importante.

Un espace est mis à disposition gracieusement par la Ville pour accueillir l'association de prévention spécialisée.

Le quartier est assez éloigné du centre-ville et peut nécessiter de prendre les transports en commun pour se rendre au centre.

Quartier prioritaire Diderot – Mesliers.

Ce quartier est composé principalement avec 2 bailleurs sociaux, Logiseine avec 287 logements en appartement et 33 en maison individuelle et Logirep avec 111 logements. Un groupe scolaire avec une école maternelle de 9 classes et une école élémentaire de 10 classes ainsi qu'un collège qui jusqu'en 2015 étaient reconnus R.E.P.

En termes d'équipements, des terrains multisports sont implantés dans chaque quartier et la Bibliothèque – Médiathèque et le C.R.D. sont à proximité surtout pour les immeubles du Parc Diderot. Ces quartiers sont assez proches du Centre Ville.

Chaque quartier a son Conseil Citoyen qui s'est mis en place fin 2015.

PROGRAMMATION 2015

Action	Objectif	Résultats obtenus	Public	Moyens humains et financiers
Ville de Grand-Couronne : Ludothèque	Cohésion sociale 7) Encourager le développement d'une culture de l'égalité et de la non-discrimination	<ul style="list-style-type: none"> • Favoriser les échanges sociaux, culturels, et intergénérationnels autour du jeu de société. • Permettre, par une communication bienveillante d'aider le public à accepter l'autre et ses différences, en apportant des outils pour le développement global des mineurs. • Améliorer les relations parents/ enfants à travers le partage d'une activité. 	967 jeunes et adultes 60% de femmes 60 % issu des quartiers prioritaires	CGET : 44 632 € Grand-Couronne : 11 908 € DRAC : 1 500 € CAF : 1 500 € <u>Total : 59 540 €</u>
Ville de Grand-Couronne : Lutte contre le décrochage scolaire & soutien à la parentalité	Cohésion sociale 8) Lutter contre le décrochage scolaire	<ul style="list-style-type: none"> • Mener un travail de partenariat avec les établissements scolaires de niveau primaire et secondaire, avec les acteurs sociaux de terrain, les associations, et les familles afin d'accompagner le jeune en prévision d'un retour en classe ou d'une réorientation vers une formation plus adaptée à la situation générale de l'élève. 	16 jeunes décrocheurs 38% de femmes 19% issu des quartiers prioritaires → ce chiffre ne prend pas en compte les actions collectives	CGET : 18 260 € Grand-Couronne : 21 925 € <u>Total : 40 183 €</u>

<u>Action</u>	<u>Objectif</u>	<u>Résultats obtenus</u>	<u>Public</u>	<u>Moyens humains et financiers</u>
Ville de Grand-Couronne : Coordinateur de projets liés à l'insertion socio-professionnelle et à la prévention santé	Emploi 21) Favoriser le retour à l'emploi et/ou l'accès à une mise en situation de travail	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier les besoins des publics en difficultés, • Mettre en œuvre des actions, en étroite collaboration avec le service Prévention, le CCAS, l'épicerie sociale et les partenaires (Pôle emploi, Mission locale, CAPS Prévention et Formation, Centre Médico-Social...) 	402 jeunes et adultes 60 % de femmes 70 % issu des quartiers prioritaires	CGET : 13 728 € Métropole : 23 980 € Grand-Couronne : 10 000 € <u>Total : 47 708 €</u>
Ville de Grand-Couronne : Atelier de vie quotidienne et de communication	Emploi 22) Améliorer la qualification et les compétences	<ul style="list-style-type: none"> • Réussir l'insertion socio-professionnelle du public. 	29 femmes Agées de 18 à 64 ans 80% issu des quartiers prioritaires	CGET : 17 120 € Grand-Couronne : 10 000 € <u>Total : 27 120 €</u>

B) SYNTHÈSE DES ACTIONS FINANÇÉES PAR LA DOTATION DE SOLIDARITÉ URBAINE (D.S.U.)

En complément des financements liés au contrat de ville, la commune de Grand-Couronne a perçu la dotation de solidarité urbaine en 2015 à hauteur de 264 225 euros.

Cela a permis de financer l'ensemble des travaux réalisés sur les bâtiments implantés dans ces quartiers, auxquels s'ajoute le personnel affecté dans les écoles pour des actions spécifiques.

F) MAROMME

La Ville de Maromme a depuis plusieurs années fait le constat de la nécessité d'une intervention importante de rénovation urbaine sur le quartier de Binche qui concentre certaines difficultés d'ordre social et urbain.

Elle a engagé une dynamique de projets à l'égard de ce quartier, animée par 3 principes :

- développer l'attractivité du quartier à travers un changement d'image,
- assurer l'équité de traitement du quartier par rapport aux autres quartiers de la Ville : le quartier de Binche n'a pas été oublié dans les différents projets,
- aboutir à un équilibre de la population du quartier.

Ainsi, en 2012 la Ville a lancé le signal de la rénovation de ce secteur de la ville par la réhabilitation de l'ancienne école Fouquet désaffectée pour la transformer en Maison Municipale Des Associations qui accueille multiples associations dans des locaux permanents ou partagés, et mis à disposition ; l'implantation de la plus grande aire de jeux auprès de la MMDA à proximité du stade et l'école maternelle et élémentaire Delbos.

A partir de ce constat la Ville se rapproche du bailleur social Dialogue, soucieux de redynamiser la faible attractivité de ses immeubles, pour travailler à l'élaboration d'un projet de renouvellement de ce quartier.

Il s'agit de redonner un signal qualitatif à un ensemble qui aujourd'hui relève de la géographie prioritaire.

Même si offrir un nouveau cadre de vie aux habitants du quartier de Binche reste important, la ville de Maromme souhaite développer des actions afin de permettre la réussite éducative pour tous, l'accès à la culture et au sport pour tous, développer la citoyenneté, participer à la prévention de la santé et à l'accompagnement vers l'emploi.

Ainsi, la ville envisage d'orienter sa politique publique autour de 3 axes principaux du contrat de ville :

- la cohésion sociale
- le cadre de vie
- l'accompagnement vers l'emploi

Dans le cadre de la programmation politique de la ville 2015, la municipalité commande auprès d'un prestataire une étude de son quartier prioritaire afin de définir les besoins et les axes d'intervention pour la réussite éducative. 5 orientations sont retenues :

- la communication humaine de proximité sur les dispositifs
- la synergie des acteurs
- le soutien à la parentalité
- la lutte contre le décrochage scolaire et l'orientation des post 3^{ème}
- le développement d'un volet santé

Le recrutement d'un référent coordonnateur de la réussite éducative recruté en novembre 2015 a permis de présenter aux différents professionnels partenaires potentiels la stratégie de la commune et de constituer un réseau sur lequel s'appuieront les futurs accompagnements individualisés.

Rapport 2015 sur la politique de la ville – Métropole Rouen Normandie

L'accompagnement vers l'emploi a été initié en novembre 2015 par la mise en place d'une action « aide au financement du permis de conduire » qui sera reconduite en 2016.

PROGRAMMATION 2015

<u>Action</u>	<u>Objectif</u>	<u>Résultats obtenus</u>	<u>Public</u>	<u>Moyens humains et financiers</u>
Ville de Maromme : Diagnostic réussite scolaire	Cohésion sociale 8) Lutter contre le décrochage scolaire	<ul style="list-style-type: none"> • Accompagner les enfants qui présentent des signes de fragilité ou qui ne bénéficient pas d'un environnement social, familial et culture favorable à leur développement harmonieux. • Mettre en place des parcours individualisés de réussite éducative en lien avec les familles, dans le cadre d'une approche pluridisciplinaire 	Partenaires: services municipaux, CAF, EN, AFEV, associations du territoire, conseil citoyen... 10 réunions auprès des différents partenaires et habitants pour recueil des éléments	16 554 € de prestations de service 4 personnes = 0,5 équivalent temps plein CGET : 5 000 € Métropole : 15 730 € <u>Total : 20 730 €</u>
Ville de Maromme : Projets jeunes - un coup de pouce	Tranquillité publique 25) Améliorer le suivi des jeunes en risque de délinquance	<ul style="list-style-type: none"> • Proposer aux jeunes un soutien financier et logistique dans la réalisation d'un projet personnel, moyennant la participation à un projet collectif et à visée citoyenne ; • Créer des passerelles vers les dispositifs de droits communs déjà implantés sur le territoire pour faciliter leur usage par les jeunes. 	38 jeunes âgés de 16 à 25 ans 71% de femmes 34% issu du quartier prioritaire	1 personne = 0,5 équivalent temps plein CGET : 11 117 € Maromme : 2 780 € <u>Total : 13 897 €</u>
CCAS de Maromme : Aide au financement du permis de conduire	Emploi 21) Favoriser le retour à l'emploi et/ou l'accès à une mise en situation de travail	<ul style="list-style-type: none"> • Permettre l'obtention du permis de conduire, • Faire face aux difficultés de financement du permis d'un coût moyen de 1 500 € au regard des budgets précaires, • Acquérir une mobilité indispensable à l'accès à l'emploi et à l'ouverture d'une pratique culturelle et sportive, • Acquérir un niveau d'apprentissage pour aboutir à un projet personnel et professionnel prenant en compte les problématiques personnelles, • Rompre l'isolement et créer du lien social 	6 adultes âgés de 18 à 49 ans en grande difficulté socio-professionnelle 66% de femmes- 34%hommes 100% issu du quartier prioritaire	1 assistante sociale = 0,1 équivalent temps plein + commission d'attribution de l'aide facultative CGET : 5 760 € CCAS Maromme : 1 141 € <u>Total : 6 901 €</u>

<u>Action</u>	<u>Objectif</u>	<u>Résultats obtenus</u>	<u>Public</u>	<u>Moyens humains et financiers</u>
Ville de Maromme : Recrutement référent-coordonnateur actions réussite éducative	Cohésion sociale 8) Lutter contre le décrochage scolaire	Permettre la mise en place d'actions participant à la réussite éducative sur le QPV actuellement dépourvu de PRE. Nécessité de recruter un référent –coordonnateur chargé de repérer les enfants en fragilité éducative ; de mobiliser un réseau partenarial de professionnels ; d'apporter lisibilité et cohérence aux actions et dispositifs existants et de rechercher des solutions dans la mise en place de parcours individualisés	Enfants de 2 à 16 ans : environ un potentiel de 25 à 50 enfants	1 référente recrutée en novembre pour 0,5 ETP (mutualisée avec Notre Dame de Bondeville à 0,5 ETP également compte tenu du collège commun) CGET : 2 400 € Ville Maromme : 600 € Total : 3 000 €

SYNTHESE DES ACTIONS FINANCEES PAR LA DOTATION DE SOLIDARITE URBAINE (D.S.U.)

En complément des actions politique de la ville envers son quartier prioritaire, la Ville a pu s'appuyer sur sa Dotation de Solidarité Urbaine (1 383 857 €) pour déployer des services publics en nombre tels que la médiathèque dont l'accès est gratuit pour l'ensemble des marommois, le développement de l'école municipale de musique avec des tarifs d'apprentissage des instruments de musique à des tarifs modiques, l'accès à prix très faible de la programmation culturelle.

En outre, la DSU a permis de soutenir le tissu associatif local et notamment les associations issues ou implantées dans ou en périphérie des quartiers prioritaires

Cette politique globale a pu bénéficier à l'ensemble de la population de son territoire.

G) NOTRE-DAME-DE-BONDEVILLE

En 2007, la Municipalité a intégré le dispositif de la Politique de la Ville en signant, avec 12 autres communes de l'Agglomération Rouennaise, un *Contrat Urbain de Cohésion Sociale*. Jusqu'à cette date et malgré plusieurs demandes, Notre-Dame de Bondeville n'avait jamais été retenue dans les différents dispositifs antérieurs et notamment les *Contrats de Ville*.

L'intégration de notre commune, et plus particulièrement le quartier Jean Moulin (Centre-Ville Est), dans le dispositif reflète la prise en compte des difficultés quotidiennes auxquelles sont confrontés les habitants mais aussi tous ceux qui interviennent sur le quartier.

La signature du contrat de Ville 2015/2020 permet de mettre en place une politique durable visant au développement économique, social et urbain du quartier. Le diagnostic de territoire réalisé met en évidence plusieurs axes de travail correspondant aux thématiques prioritaires que sont l'accès à l'emploi, la réussite éducative ou encore la cohésion sociale.

Après sept années d'expérience de la politique de la ville, la collectivité de Notre-Dame de Bondeville a su mettre en place un fonctionnement adapté aux différents cahiers des charges. Des moyens financiers importants sont consacrés au dispositif, ainsi que des moyens humains compétents et qualifiés. A titre d'exemple, plus de 50 000 € par an sur le budget de la ville sont consacrés à la politique de la ville et les formations des permanents sont adéquates avec la problématique (BPJEPS « territoires en difficulté » pour la responsable du P.I.J. et Diplôme d'Ingénierie Sociale pour le chef de projet)

La signature du tout nouveau *Contrat de Ville* sur la période 2015-2020 permet de renforcer, valoriser et développer les actions existantes, dont le bilan est largement positif. Mais, cela offre aussi de nouvelles perspectives en direction du quartier prioritaire en s'appuyant sur deux objectifs premiers :

- La mise en cohérence des actions existantes et des acteurs intervenants sur le territoire concerné.
- La prise en compte de l'habitant en le plaçant au centre du dispositif et en favorisant la démarche d'«*empowerment*», l'égalité des chances et le «*mieux vivre ensemble*».

Afin d'éviter le « saupoudrage » des financements, la collectivité a fait le choix de prioriser certaines thématiques dans un premier temps en s'appuyant sur les résultats du diagnostic réalisé à l'échelle locale.

3 actions sont reconduites en 2015 :

- Les chantiers de jeunes.
- Le fonctionnement du PIJ et de ses ateliers
- Le poste de Chargé de proximité

La mise en place du dispositif « Réussite Educative » comme quatrième action retenue, montre bien la volonté, par la municipalité, de prendre en compte les jeunes générations de maintenant pour préparer l'avenir.

PROGRAMMATION 2015

Action	Objectif	Résultats obtenus	Public	Moyens humains et financiers
CCAS de Notre-Dame-de-Bondeville : Dispositif de réussite éducative	Cohésion sociale 8) Lutter contre le décrochage scolaire	<ul style="list-style-type: none"> • La signature du Contrat de Ville 2015/2020 a permis le recrutement d'une référente-coordonnatrice dont la mission principale est la mise en place du Dispositif de Réussite Educative. La particularité de ce poste est qu'il a été construit sur deux mi-temps conjoints entre les villes de Maromme et de Notre Dame de Bondeville. Ceci afin de faciliter le travail avec le collège de secteur commun aux deux collectivités. • Réécriture du diagnostic du territoire sous le focal de l'accompagnement à l'éducation et la parentalité. • Renforcement des actions déjà existantes et mise en réseaux de tous les intervenants du temps de l'enfant en plaçant ce dernier au centre du dispositif. • Le travail en étroite collaboration avec l'Education Nationale et les acteurs de territoire tend à démontrer que si le dispositif Bondevillais n'est pas labellisé « Programme de Réussite Educative », il en a de nombreuses apparences à travers ses actions et sa méthodologie. 	<p>17 enfants d'école primaire (10 garçons, 7 filles)</p> <p>4 enfants de collège (3 garçons, 1 fille)</p> <p>100% du public issu du quartier prioritaire</p>	<p>1 agent contractuel de catégorie B (formation assistante sociale) = 0,5 équivalent temps plein</p> <p>CGET : 7 584 € Notre-Dame-de-B. : 1 845 € <u>Total : 9 429 €</u></p>
Ville de Notre-Dame-de-Bondeville : Point information jeunesse	Cohésion sociale 13) Conforter la médiation sociale en assurant la coordination des acteurs	<ul style="list-style-type: none"> • Apaiser le climat du quartier en mettant en place un accompagnement individuel et collectif de la population qui favorise les initiatives et encourage le travail en partenariat. • Le PIJ met en place un certain nombre d'action permettant au plus grand nombre d'y adhérer et favorisant le mieux vivre ensemble. Les actions principales sur l'année 2015, ont été : L'atelier cuisine, le nettoyage de la forêt, la prévention santé, le soutien associatif. • Outre ces actions spécifiques et ponctuelles, le PIJ répond aussi à ses missions premières que sont l'accueil et l'information des 16/25 ans, tels que définis dans la convention signée avec le CRIJ Normandie-Rouen et les services de la DDCS. 	<p>119 enfants, jeunes et adultes participant à différentes actions.</p> <p>Parité filles-garçons : 61 hommes et 58 femmes</p> <p>85 % du public issu du quartier prioritaire</p>	<p>1 animatrice BEATEP = 0,5 équivalent temps plein</p> <p>CGET : 14 000 € Notre-Dame-de-B. : 19 844 € <u>Total : 33 844 €</u></p>

Rapport 2015 sur la politique de la ville – Métropole Rouen Normandie

<u>Action</u>	<u>Objectif</u>	<u>Résultats obtenus</u>	<u>Public</u>	<u>Moyens humains et financiers</u>
<p>Ville de Notre-Dame-de-Bondeville :</p> <p>Chargé d'accueil de proximité</p>	<p>Emploi</p> <p>21) Favoriser le retour à l'emploi et/ou l'accès à une mise en situation de travail</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Faciliter le parcours et l'accompagnement du demandeur d'emploi. • Permettre à ce dernier d'avoir accès à un maximum d'informations, mais aussi qu'il soit en capacité de mettre en place son itinéraire de retour vers l'emploi de façon plus autonome. • Le nombre de personnes accueillis ne cesse de croître. Cependant, suite à un premier entretien, les possibilités d'orientation débouchant sur un résultat concret s'amenuisent. La plupart des accompagnements du Chargé d'Accueil de proximité se limite à l'écriture du CV et de la lettre de motivation, à la préparation de l'entretien d'embauche. Malgré le bon partenariat avec la Mission Locale et Pôle Emploi, les opportunités se font rares. • Le chargé d'accueil de proximité participe aux réunions du dispositif « Garantie Jeune » avec des orientations de jeunes Bondevillais, notamment du quartier prioritaire. 	<p>86 adultes âgés de 18 à 64 ans :</p> <p>46 personnes de 18-25 ans 29 personnes de 26-44 ans 10 personnes de 45-49 ans 1 personne de 50- 64 ans</p> <p>86 % issu du quartier prioritaire</p> <p>Dont 41 % de femmes</p>	<p>1 animatrice BEATEP* = 0,5 équivalent temps plein</p> <p>Métropole : 13 090 € Notre-Dame-de-B. : 20 663 € <u>Total : 33 753 €</u></p> <p>* Brevet d'État d'Animateur Technicien de l'Éducation Populaire et de la jeunesse (BEATEP)</p>
<p>Ville de Notre-Dame-de-Bondeville :</p> <p>Chantiers de jeunes</p>	<p>Tranquillité publique</p> <p>25) Améliorer le suivi des jeunes en risque de délinquance</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Baisse des incivilités au sein du quartier. • Revalorisation du jeune d'une part, en travaillant sur l'estime de soi et d'autre part, en améliorant son image vis-à-vis de la population. Cette première découverte du monde du travail permet l'amélioration des relations "adulte référent" / jeune et une prise de conscience des contraintes professionnelles. • Les actions plus anciennes telles que les chantiers « petites vacances » et « chantier d'été » ont été renforcées par l'action « chantier jeune adulte » permettant de diversifier l'offre et la continuité du suivi d'un public dit « à risque ». • La baisse des participants issus directement du QPV est délibérée car un des axes du projet est aussi de travailler sur la mixité sociale qui permet un regard différent de l'autre. 	<p>35 jeunes et adultes âgés de 12 à 25 ans 37% de femmes 77% issu du quartier prioritaire</p>	<p>2 animateurs BEATEP + 2 agents techniques = 0,4 équivalent temps plein</p> <p>CGET : 14 000 € Notre-Dame-de-B. : 10 136 € Autres : 3 600 € <u>Total : 27 736 €</u></p>

SYNTHESE DES ACTIONS FINANCEES PAR LA DOTATION DE SOLIDARITE URBAINE (D.S.U.)

Il n'apparaît pas de Dotation de Solidarité Urbaine dans la dotation Global de Fonctionnement perçue par la collectivité pour l'exercice 2015.

H) OISSEL

La commune d'Oissel présente, au sein de l'agglomération Rouennaise, une situation sociale qui a justifié son inscription parmi les sites prioritaires de la Politique de la Ville et du Contrat Urbain de Cohésion Sociale.

Dans un contexte de réduction des crédits spécifiques et de redéfinition par l'Etat des orientations, des modalités et des périmètres prioritaires de la Politique de la Ville, la ville de Oissel a souhaité dans un premier temps justifier son maintien parmi les communes prioritaires de la Politique de la Ville en faisant état de sa situation et du degré de difficultés sociales auquel est confrontée sa population.

La géographie de la nouvelle politique de la ville a été établie sur la base du critère unique de revenu fiscal médian par unité de consommation. A Oissel, cette géographie regroupe les quartiers Bel Air violettes, Saint Julien, Boieldieu et les Oiseaux. Elle concerne une population de près de 1800 habitants dont le revenu fiscal médian est de 9700 euros par unité de consommation.

La politique municipale visant à concilier le développement de l'offre locative sociale et la répartition de cette offre sur l'ensemble du territoire communal a eu pour effet jusqu'à présent de limiter les processus de concentration des ménages en difficulté dans des quartiers dévalorisés fortement différenciés du reste du tissu urbain. La perception des difficultés sociales est donc atténuée par leur relative diffusion sur l'ensemble du territoire communal.

La ville souhaite poursuivre et amplifier son action dans les quartiers prioritaires en s'attachant plus particulièrement à

- Favoriser la transversalité et le partenariat autour de projets fédérateurs ou structurants (par exemple : liens entre requalification urbaine, valorisation du territoire et participation des habitants autour du projet Art Urbain)
- Favoriser la participation des habitants
- Renforcer le réseau des acteurs locaux pour une meilleure connaissance des besoins et une action plus efficace

Dans cette perspective, la ville a mis en place une équipe projet qui réunit des référents communaux sur les principales thématiques de la politique de la ville : habitat et cadre de vie, activités économiques, accompagnement vers l'emploi, santé, réussite scolaire et éducative, accès aux droits, sécurité et prévention, participation, lutte contre les discriminations, égalité hommes femmes.

Enfin, concernant les territoires de veille active, il est important de rappeler que la ville d'Oissel participe au financement de l'Association pour le Développement de l'Animation aux Landaus (ADAL) à hauteur de 3000 €. De même, la municipalité maintient ses actions en matière de prévention spécialisée, en subventionnant l'association de Prévention de la Région Elbeuvienne (APRE) à hauteur de 62 204 € (prévention spécialisée, PRE, chantiers éducatifs).

PROGRAMMATION 2015

<u>Action</u>	<u>Objectif</u>	<u>Résultats obtenus</u>	<u>Public</u>	<u>Moyens humains et financiers</u>
Ville de Oissel : Programme de Réussite Educative	Cohésion sociale 8) Lutter contre le décrochage scolaire	<ul style="list-style-type: none"> • Remobiliser les enfants dans leur parcours scolaire à travers une valorisation de soi qui entraîne un changement de comportement vis-à-vis de l'institution scolaire. • Mettre en réseau tous les intervenants du temps de l'enfant en plaçant ce dernier au centre du dispositif. 	224 enfants et jeunes âgés de 4 à 16 ans 47 % de filles et 53 % de garçons 27 % de filles et 34 % de garçons issus du quartier prioritaire 1 % de filles et 3 % de garçons issus du territoire de veille	37 personnes = 4 équivalents temps plein CGET : 50 000 € Oissel : 136 301 € <u>Total : 186 301 €</u>
Ville de Oissel : Animations de quartiers	Cohésion sociale 19 et 20) Favoriser l'accès à la culture, aux sports et aux loisirs	<ul style="list-style-type: none"> • Réponse aux besoins occupationnels des enfants et des jeunes pendant leur temps libre; • Cohésion sociale intra quartier; diminution de l'isolement de certains habitants; • Ré-insertion sociale et/ou professionnelle; • Médiation et passerelle avec les organismes de droit commun; • Tranquillité publique. 	225 enfants, jeunes & adultes Parité femmes-hommes 80% issu du quartier prioritaire	2 directeurs + animateurs = 2,3 équivalents temps plein CGET : 26 970 € Département : 3 350 € Oissel : 93 312 € CAF : 17 176 € Autres : 4 594 € <u>Total : 145 402 €</u>
CCAS de Oissel : Chargé d'accueil de proximité	Emploi 21) Favoriser le retour à l'emploi et/ou l'accès à une mise en situation de travail	<ul style="list-style-type: none"> • Faciliter le retour à l'emploi des personnes en difficultés et accompagner la mise en place de l'atelier et chantier d'insertion (ACI) 	313 adultes 41% de femmes et 59% d'hommes 48% issu du quartier prioritaire	2 assistantes sociales = 2 équivalents temps plein Métropole : 19 690 € Oissel : 42 458 € <u>Total : 62 148 €</u>

SYNTHESE DES ACTIONS FINANCEES PAR LA DOTATION DE SOLIDARITE URBAINE (D.S.U.)

En 2015, la Ville de OISSEL a été éligible à la Dotation de Solidarité Urbaine et a reçu à ce titre 442 542 €.

Cette dotation a contribué au financement des actions de développement social urbain suivantes :

ACTIONS DEVELOPPEES SUR OISSEL	Centre Communal d'Actions Sociales	Actions de solidarité en faveur de l'emploi	Actions de solidarité en faveur des habitants et des familles	Actions de solidarité en faveur des jeunes	Actions encourageant la participation des habitants	Actions en direction des familles hébergées au foyer COALLIA	Actions au titre du renouvellement urbain
TYPE D' ACTIONS REALISEES	La Ville a versé en 2015 une subvention de 470 000 € au CCAS afin de financer ses activités.	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en œuvre de clauses d'insertion dans les marchés publics de la Ville, - Développement de l'accompagnement global, - Financement de postes dédiés à l'accueil de proximité. 	<ul style="list-style-type: none"> - Action de parentalité « Trans'parents », 	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en œuvre des chantiers éducatifs, - Signature de contrats partenaires jeunes, - Animation de quartier, - Ecoute ado. 	<ul style="list-style-type: none"> - Activités de médiation animées par l'Association de Développement des Animations aux Landaus, 	<ul style="list-style-type: none"> - Aides sociales, accompagnement social et insertion, - Accueil scolaire et périscolaire, restauration, - Accueil Centre de Loisirs et halte-garderie, - Activités culturelles et sportives, - Atelier « Alphabétisation lecture pour tous ». 	<ul style="list-style-type: none"> - Animation de la Convention Territoriale du volet renouvellement urbain du contrat de ville par un chargé de mission. - Développement des GUSP. - Partenariat avec les bailleurs sur l'exonération de TFPB.

I) PETIT-QUEVILLY

Le projet urbain et social ci-après décrit correspond au territoire vécu, en lieu et place des limites de l'ancien quartier Nobel-Bozel.

Le périmètre du quartier de géographie prioritaire de la piscine n'est qu'un sous-ensemble du dit quartier, qu'il convient d'appréhender dans son environnement global.

Ce projet de territoire s'appuie sur les crédits du CGET et de l'ANRU, et l'équipe projet en tient compte.

Après une première phase de travaux en 2012-2013 qui a permis d'aménager et d'embellir les abords immédiats de la rue Pablo Neruda et de l'entrée de ville Prévert, une nouvelle étape importante est en cours de réflexion pour améliorer le cadre de vie d'environ 5 500 habitants de Petit-Quevilly.

Forts des travaux de création d'installations et d'équipements, de requalification des espaces publics, et de réhabilitation / résidentialisation réalisés en concertation et en accompagnement avec les bailleurs publics et privés, la Ville de Petit-Quevilly souhaite à présent continuer la reconquête de ce morceau de ville.

En effet, les premiers travaux de rénovation urbaine ont été accueillis avec un vif intérêt de la part de la population, consciente de l'attention portée à leur quartier et des interventions visant à améliorer leur cadre de vie.

En étant sélectionné dans le cadre du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain, le quartier de la piscine pourra bénéficier d'un programme d'envergure, essentiellement porté sur le renouvellement / la rénovation du bâti des patrimoines des bailleurs sociaux et des copropriétés privées ; ainsi que sur la plaine de jeux et le centre commercial Jean Jaurès. Cela permettra d'améliorer plus globalement la vie du quartier et de faciliter son accès.

Ce projet se fera avec l'implication des habitants, associations et acteurs locaux, dans la définition d'un projet commun, urbain et social, via le conseil citoyen à la maison du projet (actuel espace citoyen situé 15bis rue Pablo Neruda). S'agissant des questions de gestion et d'entretien courants, le dispositif de Gestion Urbaine de Proximité perdurera afin qu'une vision concrète et partagée des espaces bâtis ou non et des usages soient pris en compte régulièrement par les détenteurs de ces patrimoines.

L'ensemble des acteurs du quartier établira un schéma directeur d'aménagement afin de coordonner les actions tant sur le bâti (parties privatives et communes), que sur les espaces extérieurs et publics afin de relier le quartier à l'hypercentre commercial et à Petit-Quevilly Village.

Ce programme se traduira principalement par une intervention sur le bâti et les logements en concertation avec les bailleurs sociaux afin d'améliorer les conditions de vie des habitants et le rééquilibrage de l'offre de logements. Les syndicats de copropriétés pourront également accompagner cette recomposition urbaine.

L'effort porté par la municipalité et ses partenaires pourra conduire à un réajustement de la part de logement social par dé-densification bâtie et recomposition d'une offre davantage inscrite dans la diversification et l'élargissement du parcours résidentiel de ses habitants. Une dé-densification pourra également être amorcée par la réappropriation / reconquête de la plaine de jeux.

Une intervention sur le centre commercial pourra permettre l'ouverture de ce dernier sur l'espace urbain central de la ville et concourir à la tranquillité de ses usagers.

L'objectif est bien de transformer la physionomie générale du quartier, rompre l'isolement et la singularité du quartier tant physique que social.

Pour cela, il conviendra de mettre en valeur ses atouts susceptibles d'aider à l'inversion du processus de ségrégation urbaine (situation centrale dans la Ville et sa métropole, très bonne accessibilité par les transports collectifs, niveau important d'équipements publics et de services urbains, 1ère requalification urbaine partiellement réalisée).

En outre, il fait l'objet, de la part de la commune et de ses partenaires de la Politique de la Ville, d'une attention particulière permanente compte tenu des enjeux cruciaux posés par son évolution.

Présentation du quartier prioritaire

Les différents indicateurs établis dans le cadre de l'élaboration du contrat de ville ont mis en exergue les besoins aigus qui s'exprimaient sur le quartier Nobel et plus particulièrement sur le quartier de la piscine, en son sein.

Fort de ce constat et à l'image du travail mené depuis plusieurs années sur le quartier Saint-Julien et dont on peut aujourd'hui mesurer les effets, la Ville de Petit-Quevilly a fait le choix d'une politique volontariste qui a l'ambition de répondre à la situation du quartier Nobel.

Dans cette perspective et compte tenu des particularités observées sur le périmètre plus restreint du quartier de la piscine, la définition d'un projet social de territoire spécifique est inéluctable pour épouser, au plus juste, les contours d'une réalité complexe où les problématiques se conjuguent.

Néanmoins, cette orientation prioritaire n'est pas envisagée au détriment du travail mené sur le quartier Saint-Julien où celui-ci a démontré sa pertinence et où le contexte atteste sans nul doute de la nécessité de poursuivre.

Ainsi, en premier lieu, la ville a-t-elle déposé auprès de la CAF deux procédures d'agrément de Centre Sociaux. Un pour que le quartier Saint-Julien, qui fait office de renouvellement et un pour le quartier Nobel qui est une création.

L'entité Centre Social du quartier Nobel correspond à la mise en place d'un travail large sur l'ensemble d'un territoire qui intègre le quartier de la Piscine, reconnu en géographie prioritaire.

Ainsi, outre les actions du Centre Social Nobel dont bénéficiera bien entendu la population du quartier de la piscine, le projet social de territoire pourrait s'articuler comme suit :

➤ Faire vivre les espaces mis en place en septembre 2014, au cœur du quartier de la piscine en lien avec les objectifs du Contrat de Ville :

- « L'espace citoyen » chargé d'accueillir la population adulte » et qui accueillera la Maison du projet dans le cadre du programme de requalification urbaine portée par l'ANRU II.
- « Le 16 » destiné à accueillir plus particulièrement les pré-adolescents et a mené des actions dans le cadre du PRE.
- « Le 19 » à destination des adolescents et jeunes adultes avec un programme d'activités, d'animations collectives et d'accompagnement social individualisé.
- « La mission insertion » où 2 agents municipaux ont pour unique objectif d'intervenir sur l'insertion professionnelle des publics accueillis dans l'ensemble des structures.

Ces espaces privilégiés de socialisation ont été mis en place dans la perspective de préparer, d'accompagner et de dynamiser la vie sociale locale dans le cadre du projet plus large de requalification urbaine.

Ce projet d'accueil de proximité s'appuie sur un postulat selon lequel, chacun a sa place dans la vie du quartier. Au plus près du terrain, les agents municipaux accompagnent les différentes tranches d'âges de la population pour les aider à faire face aux difficultés du quartier et se projeter dans un rôle.

L'objectif de mise en responsabilisation permanente est un souci constant. Il devra aboutir très concrètement à dynamiser la création d'associations en parallèle au travail mené dans le cadre du Conseil Citoyen.

➤ Favoriser la mixité interculturelle et l'ouverture du quartier de la piscine sur son environnement.

Afin de développer la mixité sociale et de prévenir le risque communautariste, il s'agit d'inscrire les espaces de service public dans l'environnement immédiat. Ouvert à tous et offrant une continuité de service, ces équipements doivent s'adapter aux réponses et besoins des habitants et devront favoriser l'organisation d'ateliers, d'activités ou d'animations à vocation de découvertes de l'autre.

➤ Développer avec les habitants une dynamique d'accompagnement du projet de requalification urbaine du quartier.

La volonté de « co-construire » ensemble devra s'appuyer sur le conseil citoyen et les équipes déjà mises en place dans le cadre de la GUP.

Des espaces de paroles et d'échanges développés dans la Maison du projet auront pour objectif de placer les habitants au cœur de la démarche de requalification afin qu'ils s'approprient les enjeux de leur quartier et qu'ils trouvent la possibilité de faire des choix structurants pour l'avenir de leur lieu de vie.

Des réunions publiques compléteront le dispositif.

➤ Promouvoir l'inclusion sociale des habitants en risque de marginalisation.

Il s'agit de soutenir les publics les plus fragilisés, particulièrement présents dans le quartier de la piscine.

Le travail des équipes éducatives municipales et des intervenants sociaux de secteur doit permettre de rompre l'isolement et de développer des alternatives au repli sur soi.

Le travail mené par la mission insertion au cœur du quartier, qui aide à renouer avec le monde du travail et permet de se qualifier, devra se développer en lien spécifique avec les partenaires spécialisés (Mission Locale, Pôle Emploi). En effet, au plus près du terrain, ces équipes sont à même d'identifier les problématiques individuelles « de fond » grâce à un relationnel quotidien avec les habitants.

L'ensemble de ces constats sont de nature à être partagés avec les partenaires sociaux qui, dans un second temps, pourront aider à surmonter les situations à risques (santé, primo-délinquance, conduites addictives déjà ciblées sur le quartier).

➤ Enfin, en appui à l'ensemble de cette démarche, un travail plus spécifique de soutien aux projets de nature citoyenne comme la création d'association ou les initiatives collectives, sera développé et fera l'objet de retour en conseil citoyen.

La mise en place d'un projet visant à améliorer le partenariat avec l'ASTI, très présente sur le quartier, pourrait être envisagée.

PROGRAMMATION 2015

Action	Objectif	Résultats obtenus	Public	Moyens humains et financiers
Ville de Petit Quevilly : Programme de Réussite Educative (PRE)	Cohésion sociale 8) Lutter contre le décrochage scolaire	<ul style="list-style-type: none"> • Bénéfices apportés par les mesures mises en place auprès des enfants/jeunes et de leurs familles. • Amélioration de l'implication scolaire et de la maîtrise des apprentissages. 	149 enfants & adolescents âgés de 3 à 15 ans 36% de filles 100% issu du quartier prioritaire	1 coordinatrice + 1 secrétaire + 1 référent de parcours + 2 éducateurs + 3 vacataires médico-sociaux + 10 animateurs = 5,7 équivalents temps plein CGET : 53 930 € Métropole : 22 990 € Petit-Quevilly : 87 555 € Total : 164 475 €
Association ASTI Petit-Quevilly : Mieux vivre ensemble	Cohésion sociale 11) Rendre les dispositifs existants plus lisibles et plus accessibles	<ul style="list-style-type: none"> • Constitution d'un groupe de femmes « actives et solidaires » pour développer leur pouvoir d'agir. • Organisation de manifestations multiculturelles autour des valeurs d'égalité, de liberté et de fraternité impliquant les habitant-e-s, des associations d'éducation populaire, des mouvements anti-racistes et féministes... • Mise en place d'un point d'accueil de proximité pour favoriser l'accès aux droits fondamentaux (écoute, médiation, ré-orientation, accompagnement) ainsi que des cafés citoyens avec des intervenants compétents pour répondre aux préoccupations des habitant-e-s 	350 adultes* 54% de femmes* 90% issus du quartier prioritaire* <i>* données prévisionnelles</i>	6 salariés + 12 bénévoles CGET : 5 000 € Département : 4 750 €* Etat : 3 000 €* CAF : 6 000 €* Petit-Quevilly : 1 000 € Autres : 11 800 € * Total : 31 550 €* <i>NB : données prévisionnelles</i>

<u>Action</u>	<u>Objectif</u>	<u>Résultats obtenus</u>	<u>Public</u>	<u>Moyens humains et financiers</u>
Ville de Petit Quevilly : Lien social & implication des habitants	Cohésion sociale 11) Rendre les dispositifs existants plus lisibles et plus accessibles	• Favoriser le lien social, développer les échanges et l'animation sociale participative : → Cafés des parents → Associations hébergées dans les locaux municipaux → Diagnostics en marchant (gestion urbaine de proximité) associant habitants et bailleurs sociaux	93 adultes 87% de femmes 100% issu du quartier prioritaire	2 animatrices + 1 vacataire = 2,5 équivalents temps plein CGET : 12 500 € Petit-Quevilly : 31 000 € + 66 000 € <u>Total : 109 500 €</u>
Ville de Petit Quevilly : Insertion et prévention de la délinquance	Tranquillité publique 25) Améliorer le suivi des jeunes en risque de délinquance	• Vie sociale plus harmonieuse : → Jeunes en formation → Jeunes qui participent aux chantiers d'insertion → Jeunes en emploi → Jeunes qui fréquentent les temps d'animation → Recensement des problèmes liés aux discriminations	100 jeunes → âgés de 18 à 25 ans 35% de femmes 100% issu du quartier prioritaire	3 animateurs + 2 agents d'insertion + intervenants ponctuels = 2 équivalents temps plein CGET : 18 440 € Petit-Quevilly : 26 842 € <u>Total : 41 800 €</u>

SYNTHESE DES ACTIONS FINANCEES PAR LA DOTATION DE SOLIDARITE URBAINE (D.S.U.)

En complément des financements liés au contrat de ville, la commune de Petit-Quevilly a perçu la dotation de solidarité urbaine en 2015 à hauteur de 2 800 766 euros. Celle-ci a permis de financer les opérations suivantes :

Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.)

Versement d'une subvention afin de financer ses activités :

- secours à la population concernant l'aide à la scolarité, les assurances, les besoins primaires, le chauffage et l'électricité, la santé et le logement-foyer,
- actions en faveur des personnes âgées (restauration, sorties et loisirs, repas de fin d'année, aides ménagères à domicile, télé-relation),
- tarifs aidés de restauration scolaires pour les personnes ayant des revenus modestes,
- accompagnement social des ménages fragilisés.

Caisse des Ecoles

Versement d'une subvention afin de financer :

- bourses communales,
- aides aux devoirs,
- participation aux projets pédagogiques des établissements scolaires,
- programme de prévention et d'accompagnement social des jeunes et de leurs familles en complément du Programme de Réussite Educative.

Actions en faveur de l'emploi et de la famille

- fonctionnement du point information jeunesse en partenariat avec le pôle emploi,
- convention avec le C.A.P.S. et le Département de Seine-Maritime,
- participation à l'animation sociale et à la responsabilisation des habitants.

Actions de solidarité concernant l'éducation et les jeunes

- accès tout public au service multimédia à la bibliothèque François Truffaut,
- participation aux classes d'environnement,
- subventions, dans le cadre de la 'politique de la ville', aux associations pour des micros projets,
- participation aux chantiers jeunes et projets collectifs,
- aides au fonctionnement des associations œuvrant dans les domaines des loisirs, de la culture, de l'aide aux familles.
- accompagnement des actions de soutien aux programmes scolaires.

Actions pour le logement social

- accompagnement social du programme de résidentialisation Saint Julien,
- poursuite de la politique d'aide au logement,
- participation financière pour la réalisation de logements P.L.A.,
- participation financière pour la construction de logements neufs,
- gestion urbaine de proximité devant contribuer au bon fonctionnement du quartier de la piscine en améliorant la qualité de vie.

J) ROUEN

Forte de ses valeurs de solidarité et de respect de l'équilibre des territoires, la Ville de Rouen se donne pour ambition de garantir « un droit à la Ville » pour tous.

Elle souhaite poursuivre la mutation de ses quartiers les plus fragiles en réduisant les inégalités socio-économiques entre ses territoires, en améliorant les conditions de vie de chacune et chacun par une intervention publique adaptée aux spécificités de ces quartiers et en renforçant la participation des habitants à ces enjeux.

En effet, le récent rapport rendu en avril dernier par le Président de l'Assemblée Nationale au Président de la République sur l'engagement des Français et la refonte du lien civique, place l'enjeu de la participation citoyenne au cœur de l'action publique. Action politique et action citoyenne sont étroitement liées et complémentaires dans la recherche d'une République apaisée, pour tous et par tous.

La Ville de Rouen s'inscrit depuis plusieurs années dans cet esprit en portant un projet social, urbain et participatif au cœur de sa politique en faveur des quartiers prioritaires, hier avec les Conseils de Quartier, aujourd'hui avec la mise en place de Conseils Citoyens, nouvel outil de démocratie participative sur les territoires prioritaires.

Plus largement, l'implication et la participation des habitants, comme celle des partenaires locaux, aux projets portés dans le cadre de la Politique de la Ville, par le contrat de Ville et le nouveau programme national de renouvellement urbain constitue une réelle priorité stratégique.

Ainsi, dans le cadre de l'arrivée à terme de son premier Programme de Renouvellement Urbain et de l'élaboration du nouveau contrat de ville, la Ville de Rouen a sollicité les habitants et les acteurs du territoire afin d'élaborer un plan stratégique local. Cette démarche, engagée en lien avec les services de l'État, a permis d'objectiver la situation actuelle des quartiers, de définir leur place et leur rôle dans la ville et de dresser leurs perspectives d'évolution à moyen terme (5 ans) et à long terme (10-15 ans). Ces travaux ont constitué un appui précieux pour identifier les grands enjeux urbains et sociaux auxquels sont confrontés les quartiers prioritaires aujourd'hui ainsi que pour définir les priorités qui devront être traitées dans le nouveau contrat de ville.

Ce nouveau projet de territoire veut répondre aux 13 « objectifs » qui recourent les trois principaux piliers de la politique de la ville :

➤ **Cohésion sociale :**

- Améliorer la lisibilité et l'accessibilité des équipements publics et services de proximité
- Développer des actions auprès des jeunes des quartiers en médiation et en prévention
- Renforcer la coordination des partenaires pour la prévention des impayés locatifs
- Renforcer l'accompagnement social des ménages dont les conditions d'occupations des logements sont fragilisées (en situation ou en risque d'impayés)
- Développer la participation des habitants aux actions d'accompagnement et de développement social local

➤ **Développement de l'activité économique et de l'emploi**

- Améliorer la levée des freins à l'emploi
- Favoriser le développement de l'offre de services de la Maison de l'Emploi et de la Formation
- Travailler les représentations associées aux métiers dans le cadre de la construction des projets professionnels

- Consolider la mixité fonctionnelle des quartiers
- **Cadre de vie et renouvellement urbain :**
 - Diversifier l'offre de logements en développant des produits immobiliers adaptés à la demande (logements individuels en accession à la propriété)
 - Affirmer une stratégie d'attribution concertée des logements sociaux à l'échelle intercommunale afin de limiter la concentration de publics fragilisés sur les mêmes secteurs
 - Mettre en place un outil d'observation des conditions d'occupation du parc social à l'échelle infra-communale pouvant être développé à sur l'ensemble de l'agglomération.
 - Favoriser l'attractivité du territoire et le changement d'image des quartiers en valorisant leur identité

Par ailleurs, si une véritable mutation du quartier a été engagée dans le cadre du premier programme de renouvellement urbain, les caractéristiques de ce quartier mettent en exergue la nécessité de poursuivre la dynamique engagée par un nouveau programme d'opérations de renouvellement urbain d'intérêt régional, complémentaire et réorienté selon les priorités suivantes :

- ✓ Soutenir la diversification de l'habitat (Reconstruction des maisons individuelles sur le secteur des Contremoulins)
- ✓ Améliorer le confort des logements en poursuivant la réhabilitation et la résidentialisation (Groupe David Ferrand)
- ✓ Requalifier l'offre de services publics (restructuration du centre de vie sociale)
- ✓ Renforcer la diversification fonctionnelle des quartiers Hauts de Rouen

Les perspectives que la Ville de Rouen souhaite se donner au travers des actions qu'elle engage avec ses partenaires, tant au titre du contrat de ville que par la mobilisation des politiques publiques de droit commun au bénéfice des quartiers sont les suivantes :

- A court terme (5 ans) :
 - L'amélioration de l'environnement quotidien et de proximité des habitants
 - La poursuite des interventions sur le parc d'habitat
 - Restructuration du centre de vie sociale afin d'améliorer les conditions d'accueil du public et d'hébergement des structures associatives et institutionnelles
 - Le développement d'actions d'animation et d'accompagnement à destination de la jeunesse
 - Renforcer l'accompagnement des habitants vers l'emploi
 - L'enrayement du processus de précarisation de l'occupation du parc social : (renforcer les moyens d'accompagnement social lié au logement...)
 - La promotion de l'image des quartiers en valorisant leur identité

- A long terme (10-15 ans) :
 - La diversification de l’habitat (notamment via la construction de maisons individuelles en accession à la propriété)
 - La définition des objectifs de mixité pour le parc social
 - La poursuite du développement de l’attractivité des quartiers
 - Le traitement qualitatif des franges des quartiers Hauts de Rouen

La dimension éminemment transversale de la politique de la Ville ne saurait limiter l’intervention de la Ville au seul cadre précité. Ainsi, la vision prospective du territoire rouennais et ses objectifs stratégiques trouvent un écho avec les réflexions menées actuellement par la Ville dans le cadre de ses Assises de la jeunesse et de celles de la Démocratie participative. Parce que notre ambition d’attractivité renouvelée de ces quartiers se conjugue à notre volonté de permettre une réelle égalité des chances, nos orientations sont également articulées avec les priorités du mandat exprimées dans le Projet Educatif Territorial, l’Agenda 21, le Contrat Local de Santé ou la Stratégie Locale de Sécurité et de Prévention de la délinquance.

PRESENTATION DES QUARTIERS PRIORITAIRES

Le quartier des Hauts de Rouen se situe sur un plateau au Nord-Est du centre-ville de Rouen et constitue une sorte de promontoire isolé d’où l’on dispose d’une qualité paysagère exceptionnelle et par endroits d’une vue panoramique sur Rouen et la rive gauche. La ville ne s’est étendue sur les plateaux Nord-Est qu’au début des années 60 pour faire face à l’explosion démographique.

Le quartier des Hauts de Rouen est composé de quatre secteurs :

- **La Grand’Mare** occupe l’extrémité Sud du promontoire des Hauts de Rouen et est séparée des quartiers Nord par un vaste équipement sportif. On y retrouve à la fois de l’immeuble collectif et du pavillonnaire en zone périphérique. Le quartier a connu dans le cadre du GPV d’importantes interventions, en particulier dans le domaine du développement économique, encouragé par le dispositif de Zone Franche Urbaine, avec la création d’un pôle d’activités artisanales et la reconversion de l’ancien centre de formation de la poste en hôtel d’entreprises. La Grand Mare, de par l’offre initiale de logements locatifs sociaux et en propriété privée, constitue également un secteur où la mixité sociale est réelle et historique depuis l’époque de construction. La réhabilitation du parc locatif social, la complète restauration du centre commercial et la rénovation de nombreux espaces publics ont permis de redonner à ses habitants un confort de vie.
- **La Lombardie** est située entre le site sportif Salomon au Sud et le quartier du Châtelet au Nord. Le quartier est caractérisé par un habitat exclusivement de type locatif social, porté par un bailleur unique : Rouen Habitat. Le quartier a connu la réhabilitation de près de 60% de son patrimoine locatif social ainsi qu’une importante modification de son organisation viaire, notamment au travers de la restructuration de la rue Galilée lors de la mise en place de la ligne de transport en commun TEOR et de la création de voies transversales Est-Ouest. Le premier programme de renouvellement urbain a également permis l’installation sur le territoire de l’association Interm’aide Emploi dédiée à l’insertion professionnelle. D’importants travaux sur le complexe sportif Salomon ont permis l’homologation des terrains de football en catégorie 3, les rendant aptes à l’accueil de compétitions officielles.
- **Le Châtelet** est le quartier situé le plus au Nord des Hauts de Rouen, en limite de la commune de Bihorel. A l’instar du quartier de la Lombardie, le Châtelet était caractérisé par un habitat exclusivement de type locatif social. Le quartier a connu d’importantes opérations de démolition, représentant près de 45%

de son patrimoine locatif. Ces opérations de démolition ont permis de réorganiser le maillage viaire et de recréer une structure urbaine traditionnelle en îlots, dédiés à la reconstitution d'une partie de l'offre en logements sociaux et à la diversification, à l'image de l'opération de construction de cinquante logements en accession portée par la société Nexity. Ces opérations se sont accompagnées de la complète requalification des espaces publics

- **Les Sapins**, entourés des rues Dupuis et Texier, surplombent le quartier pavillonnaire du Vallon Suisse. Le quartier a connu, dans le cadre du GPV, d'importants travaux de réhabilitation/résidentialisation sur son parc locatif social, typologie d'habitat prédominante sur les quartiers prioritaires, portés par le bailleur Rouen Habitat. L'aménagement des espaces extérieurs a permis de clarifier la circulation au cœur du site, d'en faciliter la desserte et de créer des espaces de rencontre (place, aires de jeux...) pour ses habitants. Ces travaux se sont accompagnés d'une procédure foncière visant à clarifier les limites entre espaces publics et privés.

Le quartier de Grammont, situé rive gauche et séparé de la Seine par un large faisceau de voies SNCF, a été en partie édifié après la seconde guerre mondiale. Tout d'abord lieu d'accueil d'une cité d'urgence de l'Abbé Pierre et d'une sablière, le quartier a ensuite été complété par des logements sociaux dans les années 60. Le quartier a connu de profonds changements dans le cadre du programme de renouvellement urbain, notamment, sur les volets du désenclavement et de la diversification. Le prolongement du réseau viaire vers Sotteville-lès-Rouen a permis de réduire l'effet « cul-de-sac » de ce quartier qui a toujours été considéré comme le « bout » de la ville malgré sa proximité avec le centre. La nouvelle géographie prioritaire redessine les contours du quartier. D'importantes opérations de démolition-reconstruction ont permis de diversifier les produits locatifs et de développer des programmes d'accession à la propriété. Toutefois, certains îlots d'habitats ou d'équipements dégradés continuent de stigmatiser le quartier Grammont et agissent comme autant de contre publicité pour ce quartier et le développement de sa diversité. Le quartier se caractérise, encore aujourd'hui, par une population fragile. Des interventions sociales et urbaines complémentaires restent à entreprendre afin de conforter les actions mises en œuvre dans le cadre du projet de rénovation urbaine, mener à bien le changement d'image du quartier et améliorer la qualité de vie de ses habitants.

Les actions menées dans le cadre du PNRU ont conduit à la nette amélioration du cadre de vie des habitants ainsi qu'au désenclavement et à la dynamisation de ces quartiers. Cependant, certaines problématiques n'ont pas été traitées, ou de façon partielle, notamment dans les domaines de la qualité de l'habitat et de la diversification. Ces quartiers souffrent encore aujourd'hui d'une mauvaise image qui nuit à leur développement et qui pourrait mettre en péril les actions portées dans le cadre du premier programme de renouvellement urbain.

PROGRAMMATION 2015

Action	Objectif	Résultats obtenus	Public	Moyens humains et financiers
Association Emergence(s) : Auto réhabilitation accompagnée et mieux-vivre dans son logement	Cadre de vie 2) Favoriser la mixité sociale et permettre les parcours résidentiels	<ul style="list-style-type: none"> • Etre un levier dans le parcours d'insertion sociale des personnes par la résolution des problématiques liées à l'habitat. • Améliorer les conditions d'habitat. • Répondre aux besoins d'acquisition de notions de base pour agir en autonomie sur son logement, • Permettre l'acquisition ou la valorisation de savoir-être et savoir-faire, • Faciliter la création de lien social par l'insertion dans son quartier et l'entraide, l'échange de savoirs, • Faciliter une expression citoyenne. 	23 familles accompagnées auxquelles s'ajoutent les personnes impliquées sur les actions collectives soit au total 229 adultes 92% de femmes 100% issu des quartiers prioritaires	2 personnes = 1,27 équivalents temps plein CGET : 15 500 € Rouen : 4 500 € Rouen Habitat : 4 286 € Autres : 12 157 € <u>Total : 36 443 €</u>
Association Gonzo Compagnie : Prom'Hauts	Cadre de vie 3) Améliorer le cadre de vie des habitants et augmenter l'attractivité des quartiers	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en œuvre une stratégie de communication globale, collective et coordonnée, à destination de l'ensemble des habitants et des acteurs de Rouen sur toute la durée du nouveau Contrat de Ville. Il va se traduire par une série d'actions d'information, de communication et de promotion : - Mobiliser et concerter tous les acteurs locaux intéressés par la promotion des Hauts de Rouen ; - Concevoir et conduire avec ces acteurs différentes actions et outils de communication dans la durée ; - Mobiliser et entraîner des relais de communication et d'information susceptibles de toucher le grand public, au-delà des seuls territoires concernés 		Rouen : 5 500€ Autres : 1 400 € <u>Total : 6 900 €</u>
Association IDO : I.D.O. Maton et webdoc	Cadre de vie 3) Améliorer le cadre de vie des habitants et augmenter l'attractivité des quartiers	<ul style="list-style-type: none"> • Installation de l'I.D.O. Maton sur 4 lieux des Hauts de Rouen et de Grammont. • Enregistrement des différents publics invités lors d'événements proposés par les structures, associations culturelles ou sportives. • Réalisation d'un web-documentaire 	70 personnes filmées 57 % du public issu des quartiers prioritaires	CGET : 9 000 € DRAC : 5 000 € Rouen : 4 300 € <u>Total : 18 300 €</u>

<u>Action</u>	<u>Objectif</u>	<u>Résultats obtenus</u>	<u>Public</u>	<u>Moyens humains et financiers</u>
Association Mer et Campagne Jardins partagés (Hauts-de-Rouen et Grammont)	Cadre de vie 3) Améliorer le cadre de vie des habitants et augmenter l'attractivité des quartiers	<ul style="list-style-type: none"> • Sensibiliser à la valorisation de la biodiversité en milieu urbain, éduquer au développement durable pour favoriser les nouvelles pratiques écologiques au quotidien, • Renforcer les liens sociaux entre les usagers des deux jardins partagés et donc entre les deux quartiers, • Faire participer les habitants à l'embellissement de leur quartier, à la production de légumes et à partager des moments festifs et solidaires. 	344 enfants, jeunes & adultes 57% de femmes 100% issu des quartiers prioritaires	1 coordinatrice + Animateurs ponctuels = 1 équivalent temps plein CGET : 7 000 € Rouen : 2 500 € Autres : 4 048 € <u>Total : 13 548 €</u>
Association Mer et Campagne : Un quartier citoyen : Projet E-TIC / Plein d'énergie	Cadre de vie 3) Améliorer le cadre de vie des habitants et augmenter l'attractivité des quartiers	<ul style="list-style-type: none"> • Promouvoir l'usage des T.I.C. comme vecteur de lien social facilitant l'expression et la communication • Sensibiliser au développement durable et à l'éducation à l'environnement • Créer du lien entre les enfants, les habitants des Hauts de Rouen à partir d'actions collectives permettant à tous de valoriser la cohésion sociale et partager des savoirs ou savoirs faire. 	180 enfants 100% issu des quartiers prioritaires 35 adultes 100% issu des quartiers prioritaires	2 personnes = 0,6 équivalent temps plein CGET : 14 000 € Rouen : 2 000 € Autres : 19 032 € <u>Total : 35 032 €</u>
Association Interm'aide emploi : Happy Culture	Cadre de vie 3) Améliorer le cadre de vie des habitants et augmenter l'attractivité des quartiers	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place un rucher partagé au lieu-dit "la Petite Bouverie" • Renforcer l'attractivité du quartier par la mise en œuvre d'une activité interculturelle, intergénérationnelle et mixte socialement. 	84 enfants, jeunes & adultes 40% de femmes 100% issu des quartiers prioritaires	18 salariés impliqués dans le chantier 1 apiculteur à temps partiel = 0,5 équivalent temps plein CGET : 6 000 € Rouen : 6 000 € Région : 8 453 € Autres : 7 129 € <u>Total : 27 582 €</u>

Rapport 2015 sur la politique de la ville – Métropole Rouen Normandie

<u>Action</u>	<u>Objectif</u>	<u>Résultats obtenus</u>	<u>Public</u>	<u>Moyens humains et financiers</u>
Association ASIFA : Paroles de femmes	Cohésion sociale 7) Encourager le développement d'une culture de l'égalité et de la non-discrimination	<ul style="list-style-type: none"> • Permettre aux habitants des quartiers des Hauts de Rouen d'acquérir des comportements citoyens, facilitant leur insertion sociale • Créer les conditions nécessaires pour faire émerger les capacités anesthésiées par le déclassement social et les parcours migratoires • Inscrire les bénéficiaires dans les démarches d'apprentissage 	20 personnes 75% de femmes 100% issu des quartiers prioritaires	1 personne = 0,5 équivalent temps plein CGET : 15 000 € Rouen : 4 000 € Autres : 25 431 € <u>Total : 44 431 €</u>
CCAS de Rouen : Programme de Réussite Educative (PRE)	Cohésion sociale 8) Lutter contre le décrochage scolaire	<ul style="list-style-type: none"> • 100% de parcours personnalisés à la suite d'un diagnostic partagé et pluridisciplinaire • domaine d'intervention large en lien avec l'environnement et les besoins du jeune (scolaire, éducatif, familial, sanitaire et social) 	468 enfants & jeunes âgés de 3 à 17 ans 47 % de filles 100% issu des quartiers prioritaires	4 personnes = 3,1 équivalents temps plein CGET : 178 200 € Métropole : 62 800 € Rouen : 82 717 € <u>Total : 323 717 €</u>
Association APMAR : Eveil action	Cohésion sociale 8) Lutter contre le décrochage scolaire	<ul style="list-style-type: none"> • Amélioration des relations enfants / école/parents par la mise en place de temps de loisirs partagés (enfants/parents) • Participation des parents à la démarche réflexive autour de la parentalité 	51 enfants âgés de 6 à 11 ans 51% de filles / femmes 100% issu des quartiers prioritaires + 19 adultes	1 coordinateur + 1 médiatrice + 1 animateur + 1 volontaire service civique = 2,7 équivalents temps plein Rouen : 23 500 € DDCS : 10 000 € CAF : 6 250 € Autres : 34 948 € <u>Total : 74 698 €</u>

<u>Action</u>	<u>Objectif</u>	<u>Résultats obtenus</u>	<u>Public</u>	<u>Moyens humains et financiers</u>
Ville de Rouen : Accès aux droits – Maison de la Justice et du Droit	Cohésion sociale 10) Garantir la qualité de l'accueil des permanences réalisées par les professionnels du droit	<ul style="list-style-type: none"> • Faciliter l'accès au droit et la résolution amiable des conflits par la médiation sociale, familiale, civile et pénale; • Soutenir les victimes. 	<u>Public</u> : 8 632 personnes 61% de femmes 21% issu des quartiers prioritaires	1 coordinatrice + 1 agent d'accueil + 1 juriste + 1 greffière = 3,4 équivalents temps plein Etat / CDAD : 27 018 € Métropole : 42 000 € Rouen : 140 524 € <u>Total : 209 542 €</u>
Association Solidarité Plateau : Plateforme d'orientation Hauts de Rouen	Cohésion sociale 12) Renforcer l'action sociale de premier recours	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer la capacité de la plateforme à structurer des parcours d'insertion globaux et durables tant sur le plan de l'accueil du public et de sa mise en forme que dans la mobilisation des principaux partenaires de l'insertion. • Continuer à être mobilisé pour les jeunes. • Renouveler le séjour insertion. • Pérenniser les ateliers bien-être en partenariat avec les partenaires médico-sociaux du territoire 	73 demandeurs d'emploi 53% de femmes 100% issu des quartiers prioritaires	2 personnes = 1,2 équivalents temps plein CGET : 15 000 € Département : 12 000 € Rouen : 10 000 € Autres : 3 714 € <u>Total : 40 714 €</u>
Association CEMEA : Accompagnement de projets dans le cadre du projet social de territoire	Cohésion sociale 11) Rendre les dispositifs existants plus lisibles et plus accessibles	<ul style="list-style-type: none"> • Accompagner des projets dans le cadre des projets du pilier cohésion sociale : animation de groupes de travail, formation d'acteurs • Décloisonner les pratiques des institutions, développer en particulier les partenariats entre les services sociaux et éducatifs. 		1 personne = 0,15 équivalent temps plein Rouen : 5 000 € Autres : 5 000 € <u>Total : 10 000 €</u>

<u>Action</u>	<u>Objectif</u>	<u>Résultats obtenus</u>	<u>Public</u>	<u>Moyens humains et financiers</u>
Association Maison des sages : Accompagnement des migrants vieillissants	Cohésion sociale 14) Lutter contre l'isolement des personnes âgées	<ul style="list-style-type: none"> • Développement du travail de réseau sur l'animation en direction des personnes âgées. • Rupture de l'isolement de personnes âgées des quartiers Hauts de Rouen et Grammont. • Accès aux droits facilité notamment pour les personnes issues de l'immigration (retraite, Caisse Primaire d'Assurance Maladie...) 	Public : 300 personnes âgées de 50 à 74 ans 50% de femmes 100% issu des quartiers prioritaires	1 personne = 0,2 équivalent temps plein Rouen : 6 500 € Autres : 6 590 € <u>Total : 13 090 €</u>
Ville de Rouen : Fonds Animation & Expérimentation Locale	Cohésion sociale 15) Faciliter le développement de la vie associative	• Développement de projets permettant de mobiliser des habitants, dans le temps des habitants et non celui des institutions : projets associatifs majoritairement, dans le champ du lien social et de l'expérimentation sociale au sens large.	11 800 habitants 11 associations	CGET : 10 000 € Rouen : 20 000 € <u>Total : 30 000 €</u>
Ville de Rouen : Atelier Santé Ville	Cohésion sociale 17) Faciliter l'accès aux soins	• Organisation d'un réseau mobilisé autour des enjeux de promotion de la santé; spécifiquement en 2016 il conviendra de traduire en programme d'actions les conclusions du diagnostic partagé qui a été reconduit.	11 800 habitants 100 professionnels	1 coordinatrice Atelier Santé Ville + 1 coordinatrice Contrat Local de Santé = 1,5 équivalents temps plein CGET: 15 000 € Métropole : 10 000 € Rouen : 26 360€ ARS : 15 000 € <u>Total : 66 360 €</u>
Association Groupement d'employeurs du Plateau (GEDP) : Porteur de paroles	Cohésion sociale 19) Favoriser l'accès à la culture	<ul style="list-style-type: none"> • Contribuer, avec tous ceux qui œuvrent au développement des quartiers, à la transformation de leur image. • Replacer les habitants au centre de la vie de ces territoires. <p>→ 10 reportages réalisés</p>	Public : 150 personnes 100 % du public issu des quartiers prioritaires	1 technicien vidéo = 1 équivalent temps plein Rouen : 8 000 € Autres : 13 800 € <u>Total : 21 800 €</u>

<u>Action</u>	<u>Objectif</u>	<u>Résultats obtenus</u>	<u>Public</u>	<u>Moyens humains et financiers</u>
Association Toutes Familles Rouennaises (ATFR) : Happy Day Braque – Projet participatif	Cohésion sociale 19) Favoriser l'accès à la culture	<ul style="list-style-type: none"> • Journée portes ouvertes du collège Braque pour par et avec les habitants, en provoquant des échanges parents enfants collège école habitants structures partenaires, valorisant les savoir-faire, par des échanges de pratiques dans le respects des propositions de tous. Un programme riche tant dans la phase préparation que lors de la réalisation. 	440 personnes participantes. 100 % du public issu des quartiers prioritaires	Bénévoles de l'association CGET : 6 000 € Rouen : 2 000 € Autres : 1 000 € <u>Total : 9 000 €</u>
Association Radio HDR: HDR 3.0 la radio connectée	Cohésion sociale 19) Favoriser l'accès à la culture	<ul style="list-style-type: none"> • Davantage de travail avec les différentes structures associatives où institutionnelles, ainsi qu'avec les habitants. • Meilleure perception de l'image du quartier et de l'association. • Développement du site internet de la radio. 	338 personnes âgées de 12 à 74 ans 33% de femmes 50 % du public issu des quartiers prioritaires	4 personnes = 4 équivalents temps plein CGET : 25 000 € Métropole : 10 000 € Rouen : 85 000 € Autres : 74 600 € <u>Total : 194 600 €</u>
Association Mer et Campagne : Horizons verts & bleus	Cohésion sociale 19 et 20) Favoriser l'accès à la culture, aux sports et aux loisirs	<ul style="list-style-type: none"> • Permettre aux enfants et aux familles l'accès aux vacances et aux loisirs. • Renforcer le lien social et le vivre ensemble, les liens familiaux intergénérationnels et le partenariat associatif et institutionnel. • Valoriser les savoir-faire et partager les cultures des participants. • Développer l'autonomie, la solidarité et la citoyenneté. • Sensibiliser au développement durable et au respect de la nature. 	148 enfants et jeunes âgés de 16 à 74 ans 43% de filles + 82 parents 100% du public est issu des quartiers prioritaires	Directeur + coordinatrices + animatrices/animateurs = 1 équivalent temps plein CGET : 10 200 € Rouen : 9 932 € Autres : 38 375 € <u>Total : 58 507 €</u>

Rapport 2015 sur la politique de la ville – Métropole Rouen Normandie

<u>Action</u>	<u>Objectif</u>	<u>Résultats obtenus</u>	<u>Public</u>	<u>Moyens humains et financiers</u>
Association Interm'aide emploi : Parcours itératifs	Emploi 21) Favoriser le retour à l'emploi et/ou l'accès à une mise en situation de travail	<ul style="list-style-type: none"> • Permettre aux inscrits et aux salariés de l'association de découvrir, d'analyser et de mieux intégrer les codes professionnels ainsi que d'obtenir la qualification minimale nécessaire pour se positionner dans une dynamique positive vers l'emploi. • « Fluidifier » l'action de l'association, et permettre plus d'entrées, parce que les bénéficiaires sortent et ont trouvé un début de solution à leur insertion sociale ou professionnelle. → 24 465 heures de travail mobilisées	128 demandeurs d'emploi âgés de 18 à 64 ans 46% de femmes 36% issu des quartiers prioritaires → Niveau de formation infra 5 = 78%	CGET : 16 000 € DIRECCTE : 60 004 € Rouen : 6 000 € Autres : 18 092 € <u>Total : 100 096 €</u>
Association Interm'aide emploi : Sécurisation des parcours professionnels des gardiens	Emploi 21) Favoriser le retour à l'emploi et/ou l'accès à une mise en situation de travail	<ul style="list-style-type: none"> • Accès à l'emploi de gardiens d'immeuble (CDI à temps complet) pour des demandeurs d'emploi sélectionnés sur la Métropole. 	15 personnes âgées de 18 à 64 ans 26% de femmes 24% du public est issu des quartiers prioritaires	DIRECCTE : 51 429 € Pôle Emploi : 12 500 € Région : 6 600 € Rouen : 10 000 € Autres : 140 327 € <u>Total : 220 856 €</u>
CCAS de Rouen : Bourses aux projets de formation et d'insertion socio-professionnelle	Emploi 21) Favoriser le retour à l'emploi et/ou l'accès à une mise en situation de travail	<ul style="list-style-type: none"> • Faciliter la levée des freins à l'insertion professionnelle. • Compléter les dispositifs d'aide existant, de contribuer aux projets de formation professionnelle lorsque le droit commun ne peut tout financer 	20 personnes âgées de 16 à 64 ans 50% de femmes 100% du public est issu des quartiers prioritaires	4 conseillers de l'équipe emploi insertion = 4 équivalents temps plein Rouen : 8 000 € Mécénat (ERDF) : 13 000 € Total : 21 000 €

<u>Action</u>	<u>Objectif</u>	<u>Résultats obtenus</u>	<u>Public</u>	<u>Moyens humains et financiers</u>
CCAS de Rouen : Equipes d'intervention de proximité	Emploi 21) Favoriser le retour à l'emploi et/ou l'accès à une mise en situation de travail	<ul style="list-style-type: none"> Proposer un cadre de travail sécurisant, et professionnel, pour permettre la (re)prise de contact avec les exigences imposées par le monde du travail. Le support d'insertion sera adapté au besoin du bénéficiaire, en fonction de l'état d'avancement de ses parcours et projet d'insertion socioprofessionnelle. Engagement dans un processus d'accompagnement, (ré)ouverture de droits, puis retour vers le droit commun. 	50 personnes âgées de 18 à 64 ans 20% de femmes 100% du public est issu des quartiers prioritaires	2 personnes = 0,5 équivalent temps plein CGET : 69 000 € Rouen : 25 000 € Autres : 35 000 € <u>Total : 129 000 €</u>
Association APMAR : Trajectoire Emploi	Emploi 22) Améliorer la qualification et les compétences des publics	<ul style="list-style-type: none"> Favoriser l'apprentissage de la langue française en vue d'une insertion réussie <p>→ 89 participations aux ateliers → 14 sorties positives à la fin du parcours (formation, emploi...)</p>	89 personnes âgées de 16 à 64 ans 62 % de femmes 100% du public est issu des quartiers prioritaires	2 formatrices + 1 médiatrice + 1 animatrice + 6 bénévoles = 5,2 équivalents temps plein CGET : 27 000 € FONJEP : 5 011 € PRIPI : 4 490 € Département : 21 000 € Rouen : 7 500 € CAF : 6 250 € Autres : 29 896 € <u>Total : 101 147 €</u>
Association APMAR : Plateforme d'insertion linguistique	Emploi 22) Améliorer la qualification et les compétences des publics	<ul style="list-style-type: none"> Favoriser l'insertion professionnelle des migrants demandeurs d'emploi des Hauts de Rouen 	70 jeunes et adultes âgés de 16 à 64 ans 65% de femmes 100% du public est issu des quartiers prioritaires	1 conseillère socioprofessionnelle = 1 équivalent temps plein CGET : 26 000 € Rouen : 17 500 € Département : 3 000 € Autres : 16 962 € <u>Total : 63 462 €</u>

Rapport 2015 sur la politique de la ville – Métropole Rouen Normandie

<u>Action</u>	<u>Objectif</u>	<u>Résultats obtenus</u>	<u>Public</u>	<u>Moyens humains et financiers</u>
Ville de Rouen : BAFA citoyen	Emploi 22) Améliorer la qualification et les compétences des publics	<ul style="list-style-type: none"> Faciliter l'insertion professionnelle de futurs animateurs → 20 demandeurs d'emploi recrutés après la formation pour des missions liées aux temps périscolaires et aux sessions de vacances ALSH		1 personne = 0,5 équivalent temps plein CGET : 5 000 € Rouen : 2 800 € <u>Total : 7 800 €</u>
CCAS Rouen: CitéLab	Développement économique 23) Développer l'activité économique favorisant la création d'emplois dans les quartiers ou au bénéfice de leurs habitants	Développer la création d'activités au sein des quartiers prioritaires ou par leurs habitants : <ul style="list-style-type: none"> Détecter les candidats à la création d'entreprises. Favoriser le passage de l'idée au projet de création d'entreprises Préparer les candidats à leur entrée au sein des dispositifs d'accompagnement à la création d'entreprise et les orienter vers les structures dédiées. 	100 personnes âgées de 18 à 64 ans 50% de femmes 100% du public est issu des quartiers prioritaires	1 chef-fe de projet + 1 assistant-e = 1,5 équivalents temps plein Métropole : 15 000 € Rouen : 4 200 € CDC: 21 120 € Autres : 34 200 € <u>Total : 75 200 €</u>
Association Fraternité Banlieue : Riches de nos différences	Tranquillité publique 25) Améliorer le suivi des jeunes en risque de délinquance	<ul style="list-style-type: none"> Amener le plus possible de jeunes à fréquenter les points fraternité et à participer à leurs activités pour échapper à la délinquance. Conduire ces jeunes à construire un projet citoyen et à définir leur projet professionnel 	336 enfants & jeunes âgés de 12 à 25 ans 36% de femmes 100% du public est issu des quartiers prioritaires	4 personnes = 3,5 équivalents temps plein CGET : 10 000 € Département : 20 000 € Rouen : 10 000 € Autres : 159 636 € <u>Total : 199 636 €</u>

Rapport 2015 sur la politique de la ville – Métropole Rouen Normandie

<u>Action</u>	<u>Objectif</u>	<u>Résultats obtenus</u>	<u>Public</u>	<u>Moyens humains et financiers</u>
Association MJC Grieu : Chantiers & ateliers jeunes citoyens	Tranquillité publique 25) Améliorer le suivi des jeunes en risque de délinquance	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place de chantiers et d'ateliers permettant aux jeunes d'acquérir des savoir-faire techniques appropriés et de développer le sens artistique et la créativité. • En contrepartie, accorder aux jeunes un capital Loisir Vacances de 10 € par demi-journée de 3 heures. 	<p>100 jeunes âgés de 12 à 25 ans 50% de femmes 100% du public est issu des quartiers prioritaires</p>	<p>CGET : 9 900 € Etat : 20 000 € CAF: 17 000 € Autres : 19 705 € <u>Total : 66 605 €</u></p>
CCAS de Rouen: Conseils citoyens	Participation des habitants	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place et fonctionnement de deux conseils citoyens (Grammont et Hauts de Rouen) 		<p>CGET : 5 000 € Rouen : 3 5 00 € Total : 8 500€</p>
Ville Rouen: Maîtrise d'œuvre urbaine et sociale (MOUS)	Ingénierie	<ul style="list-style-type: none"> • Développer des projets, en particulier dans une logique d'expérimentation. • Favoriser si possible leur prise en compte ultérieure dans le droit commun. • Accompagner les porteurs de projet (conception, réalisation et évaluation). • Animer l'équipe pluridisciplinaire. • Faciliter la concertation. 	habitants, élus & professionnels	<p>2 chargés de mission + 1 chef de service + 1 secrétaire = 2,3 ETP</p> <p>CGET : 35 000 € Rouen : 65 757€ Total : 100 575€</p>

SYNTHESE DES ACTIONS FINANCEES PAR LA DOTATION DE SOLIDARITE URBAINE (D.S.U.)

En complément des financements liés au contrat de ville, la ville de Rouen a perçu la dotation de solidarité urbaine en 2015 à hauteur de 2 433 442 euros. Celle-ci a permis de financer les actions suivantes :

Plan Stratégique Local

Dans le cadre de l'élaboration du Contrat de ville, la Ville de Rouen en partenariat avec l'Agence Nationale de Renouveau Urbain a engagé la réalisation d'un Plan Stratégique Local (PSL) afin d'évaluer l'impact du premier Programme de Renouveau Urbain et d'établir une stratégie en matière de développement social et urbain, d'accès à l'emploi, de développement économique, d'attractivité, et de mixité sociale pour pérenniser les différents investissements réalisés sur les quartiers prioritaires des Hauts de Rouen et de Grammont.

Cette démarche a mobilisé les acteurs institutionnels, économiques et associatifs du territoire ainsi que les habitants (environ 200 personnes dont 9 acteurs économiques et 27 associations)

Coût TTC : 45 660 euros

Programme de Réussite Educative

L'équipe du PRE participe pleinement à l'ensemble des dynamiques des territoires, aiguille et co-accompagne des projets des structures éducatives, sociales, culturelles afin de lier au mieux les enfants et jeunes bénéficiaires du PRE aux dispositifs existants et amener les structures des territoires à développer leurs projets dans une logique de territoire.

Pour rappel, le PRE de Rouen se construit autour d'un accompagnement personnalisé, 100% individuel. Il est fondé sur la bienveillance et la prévention éducative; un accompagnement partagé avec les parents; l'identification des fragilités, l'élaboration de parcours avec des leviers de réussite, la participation et la co-construction avec les partenaires de terrain et institutionnels mobilisant le droit commun en priorité.

Nombre des bénéficiaires : 468 enfants et jeunes ont bénéficié d'un parcours personnalisé, (dont 187 ont été orientés et accompagnés vers des services et des dispositifs de droit commun, 206 ont bénéficié d'actions spécifiques, 24 sont en cours de diagnostic partagé et 51 sont en situation de veille attentive). Cela représente 43 enfants de 2/5 ans, 272 de 6/10 ans, 145 de 11/16 ans et 8 de 17 ans et plus (222 filles et 246 garçons)

Date et lieux : Le PRE s'est poursuivi tout au long de l'année civile 2015. 96% des bénéficiaires habitent sur les quartiers politique de la ville de Rouen: 105 à la Grand-Mare, 107 à la Lombardie, 64 au Châtelet, 38 au Sapins, 137 à Grammont et 17 habitent en dehors de ces secteurs mais sont scolarisés dans les établissements REP et REP+ de Rouen.

Résultat : Les objectifs quantitatifs ont été dépassés, 468 parcours sur 300 prévus. La sollicitation de 51% par les acteurs de l'école et de 21% par les familles indique une bonne lisibilité du PRE, une reconnaissance du travail des coordonnateurs et une appréciation des actions menées, des solutions apportées et des résultats obtenus. Le bilan 2015 et les perspectives 2016 sont joints au compte-rendu financier.

Contrat Local d'Éducation Artistique et Culturelle (CLEAC) année scolaire 2015/2016

Descriptif : Convention signée entre 3 partenaires :

- le Ministère de la Culture et de la Communication – DRAC Haute-Normandie,
- l'inspection Académique de Seine-Maritime, le REP Nord de Rouen
- la Ville de Rouen.

Les principaux objectifs du CLEAC sont d'harmoniser l'ensemble des actions artistiques et culturelles proposées aux 54 écoles maternelles et élémentaires rouennaises et de rendre lisible ces actions organisées à l'intérieur d'un seul et même cadre.

Mise en œuvre : A noter parmi les actions qui se déroulent dans toutes les écoles de la ville, les deux résidences d'action culturelle (100h d'intervention d'une équipe artistique devant élèves) dans des écoles des Hauts de Rouen et de Grammont :

- Les écoles Messier et Maupassant (Sapins) bénéficient d'une résidence dans le domaine de la danse avec la compagnie 6^e dimension (Hauts de Rouen)
- Le groupe scolaire Balzac (Grammont) bénéficie d'une résidence dans le domaine des arts numériques

VOST

Œuvre de Mathieu HERBELIN **VOST**, installée sur la dalle de la Grand Mare et inaugurée le 13 juin 2015

Mise en place à partir de septembre 2015 d'un groupe de travail dont l'objectif est de permettre une utilisation régulière de VOST, à la fois par les acteurs du quartier et par des équipes artistiques et de veiller à ce que les projets qui s'y tiennent soient participatifs.

Projet Collectage et Bal – Vibrants défricheurs

Projet débuté à l'automne 2015.

Projet mené par le collectif des Vibrants défricheurs sur HDR avec l'APMAR et l'ASIFA et à Grammont (structure pas encore identifiée). Collectage de chants, puis mise en musique afin de les faire découvrir lors d'un bal, réunissant les populations. Chaque musique collectée sera jouée par des musiciens du collectif des Vibrants Défricheurs et chantée par une ou plusieurs personnes ayant participé aux ateliers. Valorisation possible à Malraux pendant le Curieux printemps 2016.

Gestion urbaine de proximité (GUP) :

Actions engagées ou terminées septembre 2015	Commentaires	Portage	Partenaires
Lutte contre les cafards	Opération menée conjointement sur 2 appartements	IBS	PM+Atelier Santé Ville+hygiène+CMS
Informations chantiers	Aménagements Châtelet/ Construction Grammont	RSA GUP	Voierie; PN; DEPN Secteurs; bailleurs
Groupe de travail « dalle de la grand Mare et abords église Sainte Claire »	Programme d'actions : Animations et Communication/Petits aménagements	GUP/ Ville	Ensemble des forces vives du secteur
Groupe d'échanges gardiens d'immeubles	Chatelet+ Grand Mare (50% des gardiens participants)	GUP/ Ville+ PN	Bailleurs
Participation aux patrouilles	Plusieurs habitants sur les Sapins+ conseillers habituels autres quartiers. Pas d'habitants sur la Lombardie	GUP	Tous
Ronde des femmes	Cette expérimentation	GUP/ Ville+ DTP	Bailleurs +CDQ
Journée propreté à la grand mare	Programmation en octobre	Co pro la Dominante	Bailleurs+ Propreté Ville et métropole
Accueil des nouveaux habitants	Chatelet + Grand Mare	CV	Ensemble forces vives
Lutte contre intrusions sangliers	Débroussaillage; Appâts	GUP/ Ville	DDTM
Sécurisation parkings souterrains	FTF à Grammont	FTF	

Actions engagées ou terminées septembre 2015	Commentaires	Portage	Partenaires
Pré visites réception travaux d'aménagement	Mesures correctives intégrées avant réception /remises des plans de recollement et DOE	RSA	DEPN
Premières approches sur le secteur des Canadiens	En attente de la mise en place de la procédure dans le cadre du protocole de préfiguration		

BP 2015	Montants Engagés comptablement	Nb d'opérations programmées	Nb de sous opérations programmées	Nb de sous opérations engagées comptablement
100 000	63 384	28	40	28

Emploi insertion professionnelle (clauses d'insertion, chantiers d'insertion, MEF/MIP, ...)

L'Equipe Emploi Insertion (EEI)

Créée en 2002, l'Equipe Emploi Insertion de Rouen a pour missions de :

- faciliter l'accès à l'information sur l'emploi et la formation, en organisant, le cas échéant, le relais avec les structures existantes,
- (Pôle Emploi, Mission Locale, Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi...)
- permettre l'accès aux offres d'emploi et aux aides à l'emploi aux habitants des quartiers prioritaires de la Ville, déclencher un appui social aussi bien qu'un appui aux projets individuels,
- donner accès aux prestations du Service Public de l'Emploi, et créer ou adapter, si besoin, des prestations d'accompagnement à l'emploi,
- faire le lien entre les interventions des différents acteurs concernés présents dans les quartiers
- proposer au Service Public de l'Emploi des mesures en vue d'améliorer la cohérence et l'efficacité des interventions locales en faveur de l'emploi.

Chaque institution présente au sein de l'EEI est habilitée pour intervenir auprès de l'ensemble du public et proposer son offre de service selon les spécificités et les compétences qui leurs sont propres :

- La Mission Locale pour les jeunes de 16 à 25 ans
- Pôle Emploi pour les publics adultes inscrits comme demandeurs d'emploi
- la Ville pour les deux catégories mais aussi auprès des publics les plus en difficulté d'ordre social et personnel :
 - en détectant des demandeurs d'emploi non repérés par la Mission Locale ou non-inscrits à Pôle Emploi
 - en identifiant et en levant les freins repérés pour l'insertion (garde d'enfants, mobilité, difficulté financière, etc.)
 - en travaillant en commun avec l'ensemble des partenaires, locaux ou non (les référents RSA, les travailleurs sociaux, les associations, etc.)

L'Equipe Emploi Insertion est composée de 4 postes équivalents temps plein, répartis comme suit:

- deux Conseillers de la Mission Locale de l'Agglomération Rouennaise à mi-temps,
- un Conseiller Pôle Emploi affecté à temps plein sur l'EEI
- deux agents de la Ville de Rouen : un accompagnateur emploi et une documentaliste,

Chaque conseiller de l'EEI a son propre logiciel de suivi des usagers, il n'est pas possible de croiser ses données.

L'EEI accueille sans RDV tous les matins.

Les clauses d'insertion sociale dans les opérations co-financées par l'ANRU

Le Plan Local d'Application de la Charte ANRU 1 signé en 2006 fixe un objectif de 212 811 heures d'insertion pour la période 2006 - 2011. Les opérations co-financées par l'ANRU sont suivies soit par la Ville de Rouen soit par la Métropole Rouen Normandie selon les maîtres d'ouvrage. Ce sont les services de la Ville qui se chargent de synthétiser les données et de réaliser les bilans demandés par l'ANRU. Par ailleurs la Ville et la Métropole développent et coordonnent les clauses dans les opérations non co-financées par l'ANRU.

En 2015, dans les opérations co-financées par l'ANRU : Au 31/12/2015, 204 533h d'insertion cumulées soit 96% de l'objectif fixé par le PLACI 1.

Les missions du Service Emploi et Insertion Professionnelle (SEIP)

- Favoriser pour les Rouennais et en particulier ceux issus des territoires prioritaires, l'accès aux dispositifs insertion, formation et emploi
- Accueillir, Informer, orienter et accompagner les demandeurs d'emploi, les bénéficiaires des minima sociaux, les salariés en reconversion, les jeunes scolarisés ou non
- Mettre en réseau les acteurs pour améliorer la satisfaction des besoins et renforcer la cohérence inter structures
- Etre fonction support en matière d'ingénierie d'insertion

Pour ce faire, le SEIP est doté d'un équipement « la Maison de l'Emploi et de la Formation » implanté sur les Hauts de Rouen.

La santé

- Un diagnostic partagé de l'ASV a été initié avec des entretiens, une enquête par type de publics : des enfants jusqu'aux seniors. La poursuite du travail se traduit par l'écriture d'un document final, définition et mise en œuvre du programme local d'actions sur les problématiques de santé prioritaires suivantes : santé mentale, addictions, nutrition, hygiène, soutien aux parents, accès à la santé, personnes âgées isolées (en attente de validation par les instances de pilotage)
- Poursuite des travaux engagés dans le cadre du groupe « prévention des addictions » (« p'tits déj » de la prévention – temps formatifs auprès des professionnels – CESC inter-degré/inter-établissement, groupe « compétences psychosociales », etc...)
- Poursuite des émissions de radio "l'Air de rien" par une systématisation de la participation des habitants des quartiers prioritaires à toutes les étapes: définition des thématiques, conférences de rédaction, participation aux émissions,... ainsi que par un renforcement de la communication auprès des habitants et des acteurs pour mieux faire connaître ces émissions et en renforcer l'impact
- Soutien aux porteurs de projets développant des actions de promotion de la santé, participation aux projets partenariaux en lien avec les axes
- d'intervention de l'ASV (ex : " Moi et les autres" porté par Just kiff dancing sur la question de la vie affective et de l'éducation à la sexualité » en direction des collégiens des Hauts de Rouen)- Participation aux travaux liés au Contrat de Ville (équipe MOUS, groupe « pilier cohésion sociale », groupe « bien vivre dans son logement »...) et en lien avec le Contrat Local de Santé
- Participation aux journées d'animation régionales du réseau des ASV/RLPS, initiées par l'ARS

Accès aux droits

La Maison de la Justice et du Droit (MJD) dispose de 4 permanents pour fonctionner: 3 fonctionnaires de la Ville de Rouen à temps plein (une juriste coordinatrice catégorie A, une juriste catégorie B, un agent d'accueil catégorie C) et une greffière du Tribunal de Grande Instance 2 jours par semaine depuis mars 2014. Des intervenants reçoivent également le public lors de permanences (avocats, notaires, huissiers, associations, conciliatrice de justice, défenseur des droits).

Activité accueil, information, orientation du public et résolution amiable des conflits

8626 personnes reçues dont :

- 1757 habitants des Hauts de Rouen
- 72 habitants sur le quartier Grammont de Rouen dont 19 personnes reçues lors des 7 permanences réalisées au Centre social Grammont

Activités collectives

Sur les Hauts de Rouen :

- Participation au forum des métiers organisé par les collèges des Hauts de Rouen
- Enregistrement d'émissions radiophoniques intitulées "Rubrique Info Conso" sur la radio HDR
- Intervention aux « p'tits déj conso » organisé par le Comité de Coordination Centre Social de la Grand Mare en direction d'habitants
- Participation au groupe de travail sur l'accès aux droits sociaux dans le cadre de l'élaboration du plan social de territoire de la Ville de Rouen
- Participation à la journée « découvrons notre quartier, bienvenue aux habitants du châtelet et de la lombardie », nouveaux habitants de la Ville de Rouen

Sur le quartier Grammont :

- Intervention à la soirée débat « Etre Parents d'Ados Pas si facile...Pas si difficile... » organisée par l'Atelier Santé Ville de Rouen.

Logement/relogement

Les missions du service Logement:

- Assurer un accueil et un suivi des demandeurs de logement en lien avec les 13 bailleurs sociaux présents sur la commune.
- Participer à des opérations de relogements exceptionnels.
- Gérer le contingent d'environ 1500 logements sociaux réservés à la Ville.

Les actions marquantes sur 2015

- Relogement du Jules ADELIN
- Relogement dans un pavillon adapté d'une famille sur les Hauts de Rouen par IBS

K) SAINT-ETIENNE-DU-ROUVRAY

30 années d'un long processus de renouvellement urbain et de développement social ont apporté de profondes transformations dans les quartiers relevant toujours de la nouvelle géographie prioritaire.

Au fil de l'expérience, la concertation entre les acteurs municipaux du développement social et du développement urbain a permis une évolution régulière des pratiques et amélioré l'articulation des interventions entre le volet social et le volet urbain.

Le bilan de sortie de la précédente convention ANRU souligne la persistance de certaines problématiques qui n'ont pas été résolues ou traitées par le projet de renouvellement urbain et indique que certaines dynamiques demandent à être entretenues dans le temps.

Deux priorités fortes ont émergé :

- Le maintien de la gestion urbaine et sociale de proximité incluant la continuité de l'accompagnement social global des ménages que ce soit sur le plan individuel ou collectif,
- Le traitement du bâti non concerné par les ORU ou ayant fait l'objet d'une requalification « non structurelle » (copropriétés et immeubles non détruits et sources de dysfonctionnement sur différents sites).

Les premières préconisations formulées pour le volet urbain du futur contrat unique intégraient ces constats.

C'est donc avec une très grande déception que les acteurs locaux, élus et professionnels ont constaté l'absence de la Ville dans la liste des sites retenus pour le Nouveau Programme de Renouvellement Urbain.

Cette décision s'impose sans remettre en cause la conviction acquise : l'amélioration durable des conditions de vie des habitants est indissociable de la poursuite du renouvellement urbain. C'est pourquoi, la Ville maintient sa candidature auprès de l'État dans le cadre de l'enveloppe de 24 millions d'euros dédiée aux projets d'intérêt régional.

Il s'agit de sauvegarder les acquis remarquables du précédent programme de renouvellement urbain, tout particulièrement sur le quartier du Château blanc où persistent des dysfonctionnements urbains et des risques importants et identifiés : copropriétés dégradées et commerces de proximité menacés.

Les pistes d'intervention que nous proposons s'inscrivent dans le prolongement des actions que nous conduisons dans le cadre du CUCS et du PRE avec le souci permanent de prévenir les discriminations, promouvoir l'égalité et renforcer l'accompagnement des jeunes et de tous les publics fragiles surreprésentés dans les quartiers prioritaires.

Inscrit dans une logique de guichet, le CUCS a permis le financement d'un programme d'actions d'accompagnement du renouvellement urbain.

Sur la durée, le programme d'actions du CUCS et les crédits alloués ont subi des ajustements en raison soit de la diminution des crédits, soit de la réorientation des prescriptions des politiques publiques nationales.

Le recentrage opéré par l'État sur la mobilisation des crédits de droit commun a ouvert de nouvelles contractualisations avec la CREA, l'ARS ou l'État et dans le même temps renforcé le partenariat institutionnel comme l'illustre le CLS - Contrat Local de Santé ou le CLEAC - Contrat local d'Éducation Artistique et Culturelle.

Le projet de ville et les projets thématiques ont renforcé les politiques publiques municipales en matière d'accès aux droits, de lutte contre les discriminations, de promotion de la santé, d'accompagnement des parcours d'études, d'accès à l'éducation, aux loisirs, ou à la culture.

Les démarches du projet de ville ont encouragé le développement du partenariat et favorisé la transversalité autour d'un projet de territoire.

A l'heure du bilan du CUCS et de la mise en œuvre du nouveau contrat de ville, nous constatons dans nos quartiers prioritaires la persistance d'un niveau de difficultés sociales toujours élevé et la dégradation des conditions de vie des habitants exposés à la crise économique.

Cette fragilité sociale est susceptible de compromettre la qualité de l'habitat et du cadre de vie retrouvée.

Les indicateurs le démontrent, les habitants vivent au quotidien la précarité et la pauvreté. Peu qualifiés, rarement diplômés, ils n'accèdent guère à l'emploi et restent dépendants aux prestations sociales.

En perspective d'une nouvelle étape de la politique de la ville, il s'agit bien pour la Ville de mobiliser tous les acteurs publics majeurs en faveur d'un projet de territoire solidaire et durable.

La loi du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine pose le cadre du nouveau contrat de ville. Celui-ci a pour mission première de « **réduire les inégalités de territoires** » en assurant la cohésion sociale, le dynamisme économique et l'emploi, l'accès pour tous à un habitat décent et un cadre de vie propice au respect de l'environnement. Chaque habitant doit pouvoir accéder à ses droits, trouver sa place au sein de la collectivité et devenir acteur de son parcours de vie. L'ensemble des signataires de ce contrat de ville devra, grâce aux moyens mis à contribution, œuvrer en ce sens.

Ce contrat de ville se construit sur trois piliers :

- **Cohésion sociale**
- **Cadre de vie et renouvellement urbain**
- **Développement économique et emploi**

Trois piliers, parcourus par des axes transversaux que sont :

- **La lutte contre les discriminations et mémoire des quartiers**
- **L'égalité Homme/Femme**
- **La jeunesse**
-

Les habitants des Quartiers Prioritaires constituant le public cible, avec un focus sur :

- **Les jeunes**
- **Les familles monoparentales**
- **Les personnes âgées**

La commune de Saint-Étienne-du-Rouvray affiche depuis longtemps une démarche de projet intégré, appuyé sur des principes fondamentaux, visant la « **réduction des inégalités** » :

Considérer chaque personne

- Faciliter l'accès aux droits de tous, en ayant une attention particulière pour les personnes en grande difficulté sociale,
- Repenser nos organisations pour lutter contre le non recours,
- Lutter contre les discriminations
- Protéger tous les stéphanois

Échanger de l'humanité

- Faciliter l'information et donner la parole à chacun, en particulier les exclus
- Permettre la rencontre de tous dans l'espace public et sensibiliser les habitants à la tolérance, au respect de l'autre et à l'acceptation des différences
- Prévenir l'isolement des plus fragiles
- Encourager les mobilisations, notamment par le soutien de la vie associative et du bénévolat
- Renforcer le rôle de l'agent social, médiateur de l'accès aux droits

Ouvrir de nouveaux horizons

- Favoriser la découverte du monde tout au long de la vie et développer les lieux de socialisation
- Soutenir l'accès à l'autonomie
- Permettre l'épanouissement individuel par la pratique d'activités choisies
- Permettre aux stéphanois de progresser dans leur parcours de vie

Mieux vivre ensemble longtemps

- Favoriser la qualité de vie au quotidien
- Assurer le bien-être de tous à travers une réponse personnalisée
- Promouvoir l'égalité entre tous et l'intégration de chacun
- Œuvrer pour la continuité de la prise en charge pendant la durée de la vie
- Lutter contre le sentiment d'insécurité

Projet de ville lui-même décliné en projets thématiques :

- Urbain avec son « Plan local d'urbanisme et d'aménagement »
- Durable avec son « Agenda 21 »
- Social avec son « Projet social de territoire »
- Citoyen avec son « Projet citoyen »
- Éducatif avec son « Projet éducatif local »

Des outils de planifications viennent compléter et/ou renforcer les objectifs déclinés par l'ensemble de ces projets, que peuvent être :

- Le Contrat local de santé (2012-2015)
- Le schéma de tranquillité publique s'inscrivant dans la nouvelle stratégie de prévention de la délinquance (2013-2017)
- Le Projet éducatif territorial et le Projet de réussite éducative
- Le schéma de développement commercial durable*
- L'agrément de la Caisse d'allocations familiales pour les Centres socioculturels

Des instances de pilotage (ASV, CLSPD, CCHD, etc.) et de concertation existent à l'échelle locale permettant de définir les grandes orientations, d'abonder les actions déclinées à la fois sur l'ensemble du territoire mais en particulier sur les quartiers en géographie prioritaire.

La mise en place des conseils citoyens, nouvelle instance participative définie par la loi du 21 février 2014, vient étayer les initiatives locales existantes, dans une volonté d'associer davantage les habitants.

La population stéphanaise atteint aujourd'hui **29 118** habitants dont **7 280 résident en géographie prioritaire** :

- CHATEAU BLANC : secteur MACE, WALLON, SAINT JUST, COTTON et ROBESPIERRE : 4 770 habitants
- THOREZ/GRIMAU : secteurs THOREZ, GRIMAU et CATELIERS : 1190 habitants
- HARTMANN/LA HOUSIERE : secteur HARTMANN et secteur LA HOUSIERE : 1 320 habitants
- BUISSON/ GALLOUEN (rattaché à la commune de Sotteville-lès-Rouen : 2 110 habitants dont environ 550 habitants stéphanois).

Notons « **un élargissement des publics concernés** » tant au niveau du nombre d'habitants que sur les critères de fragilité (âge, revenus, isolement, niveau de formation et/ou d'emploi, composition familiale...). La situation sociale, économique, environnementale d'une partie de la population stéphanaise très dégradée, voire catastrophique, exigerait donc un redéploiement ainsi qu'un renforcement des interventions de l'ensemble des services sur ces quartiers qui engendre « **une augmentation globale du niveau d'activité** ».

« **Renforcer les moyens** » n'est plus un objectif mais bien une finalité en soi visant à pérenniser les changements manifestes et maintenir les acquis économiques, urbains et sociaux de la commune. Les opérations de rénovation urbaine, notamment, ont ainsi entraîné des effets positifs sur l'environnement, le bâti et la vie des habitants. Poursuivre dans cette voie permettrait donc de :

- Maintenir l'attractivité des quartiers en matière d'habitat et en résoudre les difficultés notamment, les co-propriétés dégradées ; celles-ci restent un véritable enjeu pour la Ville puisque vecteur de problématiques qui ne pourront trouver d'issues favorables sans une prise en charge globale.
- Maintenir une offre de qualité en supportant le coût d'opérations de réhabilitations/reconstructions, en cas de vieillissement voire d'obsolescence des équipements.
- Maintenir l'attractivité du territoire en termes de dynamisme économique et d'emploi

A contrario, les habitants risqueraient d'être confrontés à la résurgence, voire, l'accroissement des difficultés contre lesquelles la Ville lutte au quotidien (non recours, faits de délinquance, discriminations, chômage, accès aux soins; habitat dégradé etc...).

La mobilisation du droit commun, les crédits spécifiques politique de la Ville et le bénéfice d'une opération d'intérêt régional devront donc concourir à l'amélioration des conditions de vie de ces 7 280 habitants.

Démarches

Dans le cadre du nouveau contrat de ville, piloté par la Métropole Rouen Normandie, nous avons réalisé un diagnostic des atouts et faiblesses de ces quartiers dits prioritaires. Il a ainsi permis de mettre en exergue les besoins non satisfaits et les objectifs que la Ville se fixe pour y remédier. Ces derniers se déclinent à la fois à l'échelle de ces quartiers prioritaires, pouvant présenter certaines spécificités mais aussi, à l'échelle du territoire dit « vécu » dont l'influence est prégnante sur les habitants en géographie prioritaire. A l'évidence, ces quartiers ne peuvent être dissociés d'une réflexion globale à la fois au sein du territoire stéphanois mais d'autant plus aujourd'hui, à l'échelle de l'intercommunalité.

Approche Globale

Chaque action doit être pensée à l'aune d'axes transversaux qui viennent concourir à l'amélioration des conditions de vie des habitants des quartiers prioritaires. Concernant la jeunesse, l'égalité femme homme, la lutte contre les discriminations et le développement durable, le travail est déjà bien engagé...

PROGRAMMATION 2015

Action	Objectif	Résultats obtenus	Public	Moyens humains et financiers
Ville Saint-Etienne-du-Rouvray : Observatoire de lutte contre les discriminations	Cohésion sociale 7) Encourager le développement d'une culture de l'égalité et de la non-discrimination	<ul style="list-style-type: none"> • Améliorer la compréhension du "phénomène" de la discrimination et objectiver sa mesure. • Construire, avec les acteurs institutionnels et associatifs du projet social de territoire, un dispositif d'observation des discriminations. → 16 professionnels sensibilisés/formés → Une enquête de terrain et des préconisations → Une recherche documentaire et une enquête auprès de 5 espaces français de lutte contre les discriminations	16 professionnels 3 élus	3 personnes = 0,1 équivalent temps plein CGET: 7 840 € St-Etienne-du-Rouvray : 1 961 € <u>Total : 9 801 €</u>
Ville Saint-Etienne-du-Rouvray : Programme de Réussite Educative	Cohésion sociale 8) Lutter contre le décrochage scolaire	<ul style="list-style-type: none"> • Anticiper le décrochage scolaire en identifiant le plus tôt possible les élèves en souffrance qui ne sont plus dans la dynamique de l'apprentissage. • Faciliter l'accompagnement individualisé. • Favoriser la co-éducation. 	185 enfants et jeunes Agés de 2 à 18 ans 42% de filles 58% du public est issu des quartiers prioritaires	5 personnes (Coordonnateur PRE, Coordonnateur Prévention, référent accompagnement individuel et 2 coordinateurs « Animalins ») = 1,5 équivalents temps plein CGET : 125 513 € Métropole : 23 483 € St-Etienne-du-Rouvray : 59 800 € <u>Total : 208 796 €</u>
Ville Saint-Etienne-du-Rouvray : Horizon études	Cohésion sociale 8) Lutter contre le décrochage scolaire	<ul style="list-style-type: none"> • Donner un soutien financier spécifique aux lycéens et aux étudiants Stéphanois durant leurs deux premières années d'études • Favoriser l'accès du plus grand nombre au diplôme visé notamment en filière courte pour les étudiants • Prévenir le décrochage des lycéens et des étudiants, pour ces derniers au cours des deux premières années d'études supérieures. → 545 bourses octroyées	545 jeunes âgés de 16 à 25 ans 52,8% de filles 38,7% du public est issu des quartiers prioritaires	2 personnes = 0.5 équivalent temps plein CGET : 23 000 € St-Etienne-du-Rouvray : 98 430 € <u>Total : 121 430 €</u>

Rapport 2015 sur la politique de la ville – Métropole Rouen Normandie

Action	Objectif	Résultats obtenus	Public	Moyens humains et financiers
Ville Saint-Etienne-du-Rouvray : Maison de la justice et du droit	Cohésion sociale 9) Optimiser l'accès au droit	<ul style="list-style-type: none"> Favoriser l'accès aux droits des habitants des quartiers prioritaires Assurer l'accueil, l'information et l'orientation des personnes sur les permanences de la Maison de la Justice et du Droit <p>→ 1 438 entretiens physiques et 997 téléphoniques → 236 médiations & conciliations</p>	<p>3 799 personnes</p> <p>60 % de femmes</p> <p>80 % du public issu des quartiers prioritaires</p>	<p>3 personnes = 1 équivalent temps plein</p> <p>Métropole: 30 206 € St-Etienne-du-Rouvray : 64 560 € Etat (Ministère de la Justice) : 46 445 € Autre : 6 385 € <u>Total : 129 016 €</u></p>
Association Ensemble: Au fil de soi	Cohésion sociale 13) Conforter la médiation sociale	<ul style="list-style-type: none"> Résoudre et/ou amenuiser les freins à un processus de remise en mouvement (projet d'insertion sociale et/ou professionnelle) Favoriser la réflexion et la projection permettant à chaque participant de construire un projet personnel d'insertion sociale ou professionnelle 	<p>17 personnes</p> <p>âgées de 18 à 64 ans</p> <p>82% de femmes</p> <p>85% du public est issu des quartiers prioritaires</p>	<p>4 personnes = 0,5 équivalent temps plein</p> <p>CGET: 10 000 € St-Etienne-du-Rouvray : 5 000 € ARS : 5 000 € Ensemble : 700 € <u>Total : 20 700 €</u></p>
Ville de Saint-Etienne-du-Rouvray : Atelier Santé Ville (ASV)	Cohésion sociale 18) Mieux intégrer la santé dans les politiques publiques	<ul style="list-style-type: none"> Offrir aux habitants la possibilité d'exprimer leurs attentes et de bénéficier d'une meilleure prise en charge, d'améliorer leur connaissance des dispositifs, de faciliter leur compréhension des messages de prévention et ainsi induire des changements de comportements. Offrir aux professionnels de santé l'occasion de s'inscrire dans une démarche globale visant à promouvoir la santé, par une meilleure connaissance et un meilleur maillage des acteurs et dispositifs existants. 	<p>Habitants</p> <p>Professionnels</p> <p>Elus</p>	<p>1 personne = 1 équivalent temps plein + référents thématiques municipaux</p> <p>CGET: 22 407 € St-Etienne-du-Rouvray : 9 120 € ARS : 7 469 € <u>Total : 38 743 €</u></p>

Rapport 2015 sur la politique de la ville – Métropole Rouen Normandie

<u>Action</u>	<u>Objectif</u>	<u>Résultats obtenus</u>	<u>Public</u>	<u>Moyens humains et financiers</u>
Ville de Saint-Etienne-du-Rouvray : Culture pour tous	Cohésion sociale 19) Accès à la culture	<ul style="list-style-type: none"> • Démystifier la "culture", viser l'émancipation des individus et assurer la mixité des publics. • Accompagner les publics éloignés vers les actions culturelles locales (festivals Chants d'Elles, chorale Voix des femmes, spectacles jeunes enfants...) • Développer les actions culturelles de proximité • Renforcer le partenariat et les actions communes avec les structures culturelles municipales et associatives 	500 personnes 50% de femmes 85% du public est issu des quartiers prioritaires	2 personnes = 0,15 équivalent temps plein CGET: 5 520 € St-Etienne-du-Rouvray: 1 380 € <u>Total : 6 900 €</u>
Ville de Saint-Etienne-du-Rouvray : Pratique libre sur site (PLS)	Cohésion sociale 20) Accès aux sports et aux loisirs	<ul style="list-style-type: none"> • Permettre aux jeunes par le biais d'une pratique sportive de se retrouver autour d'une activité de socialisation commune. Leur redonner des repères, des règles, un cadre. • Informer les jeunes sur l'offre sportive communale mais aussi les orienter, les accompagner vers un retour en formation, des actions d'insertion, de santé et faciliter l'accès à leurs droits. • Réunir les conditions d'accueil pour les Stéphanois ne trouvant pas leur place dans l'offre sportive. 	260 personnes 30 âgées de 12 à 15 ans 180 de 16 à 25 ans 50 de 26 à 44 ans pas de femmes 80% du public est issu des quartiers prioritaires	3 animateurs = 3 équivalents temps plein CGET: 15 000 € St-Etienne-du-Rouvray : 83 508 € <u>Total : 98 508 €</u>
Ville de Saint-Etienne-du-Rouvray : Conseiller en insertion professionnelle	Emploi 21) Favoriser le retour à l'emploi et/ou l'accès à une mise en situation de travail	<ul style="list-style-type: none"> • Soutenir l'emploi et l'insertion professionnelle • Faciliter l'accès aux droits et à la solidarité • Promouvoir la santé et le bien-être social • Observer les parcours scolaire et de formation • Améliorer le service continue et accessible aux habitants • Favoriser la sécurité, la tranquillité publique et la prévention <p> → 1 092 personnes reçues → 1 073 entretiens individuels → 57 offres d'emploi traitées (en 2015) → 10 clauses d'insertion pour 2 995 heures de travail → 1 240 passages à l'espace numérique </p>	277 personnes âgées de 18 à 64 ans 55% de femmes 89% du public est issu des quartiers prioritaires	1 conseiller = 1 équivalent temps plein + reste de l'équipe de la MIEF Métropole: 26 391 € St-Etienne-du-R. : 6 509 € <u>Total: 32 900 €</u>

Rapport 2015 sur la politique de la ville – Métropole Rouen Normandie

<u>Action</u>	<u>Objectif</u>	<u>Résultats obtenus</u>	<u>Public</u>	<u>Moyens humains et financiers</u>
Association ASPIC : Ecole des adultes	Emploi 22) Améliorer la qualification et les compétences des publics	<ul style="list-style-type: none"> • Permettre un parcours d'insertion sociale et/ou professionnelle. • S'approprier les codes culturels, connaître ses droits et communiquer en français. 	110 personnes âgées de 26 à 64 ans 78% de femmes 87% du public est issu des quartiers prioritaires	2 personnes = 1,8 équivalents temps plein CGET: 6 400 € Etat : 27 586 € St-Etienne-du-Rouvray : 3 500 € CAF : 2 500 € ASPIC : 13 500 € Aides privées : 5 000 € Cotisations : 1 202 € <u>Total : 60 788 €</u> Bénévolat : 3 600 €
Association Confédération Syndicale des Familles (CSF) : Atelier de socialisation	Emploi 22) Améliorer la qualification et les compétences des publics	<ul style="list-style-type: none"> • Favoriser l'initiation et la compréhension du français oral et écrit dans les situations de la vie quotidienne • Favoriser les parcours d'insertion sociale et professionnelle • Favoriser la connaissance des services publics et améliorer l'accès aux droits • Favoriser l'accès à la culture et aux loisirs 	60 personnes âgées de 18 à 64 ans 82% de femmes 90% du public est issu des quartiers prioritaires	3 personnes = 1,5 équivalents temps plein CGET: 7 440 € Etat : 6 767 € Département : 1 000 € St-Etienne-du-Rouvray : 1 860 € <u>Total : 18 967 €</u> Bénévolat : 1 900 €
Association Education & Formation : Formation linguistique / ateliers de formation de base	Emploi 22) Améliorer la qualification et les compétences des publics	<ul style="list-style-type: none"> • Rompre l'isolement et renouer avec une dynamique d'autonomie et de projet • Favoriser et renforcer la maîtrise du Français • Favoriser les parcours d'insertion sociale et professionnelle • Favoriser la connaissance des services publics et améliorer les accès aux droits 	25 personnes âgées de 16 à 64 ans 84% de femmes 80% du public issu des quartiers prioritaires	2 formatrices = 1,2 équivalents temps plein CGET : 6 400 € St-Etienne-du-Rouvray : 1 600 € Etat (OFII) : 45 315 € <u>Total : 53 315 €</u>

Rapport 2015 sur la politique de la ville – Métropole Rouen Normandie

<u>Action</u>	<u>Objectif</u>	<u>Résultats obtenus</u>	<u>Public</u>	<u>Moyens humains et financiers</u>
Ville de Saint-Etienne-du-Rouvray : Conseil citoyen	Participation habitants	<ul style="list-style-type: none"> • Conforter la mise en place des Conseils citoyens et leur permettre le suivi du Contrat unique global : de la concertation à l'évaluation des actions 	57 membres (dont 30 habitants) 50 % de femmes 100% du public issu des quartiers prioritaires	5 personnes = 0,5 équivalent temps plein CGET: 4 000 € St-Etienne-du-Rouvray : 1 000 € <u>Total : 5 000 €</u>
Ville de Saint-Etienne-du-Rouvray : Citoyenneté et projets d'habitants	Participation habitants	<ul style="list-style-type: none"> • Favoriser l'autonomie et l'émancipation des habitants. • Rendre acteurs les habitants dans la vie de la Cité. • Favoriser la connaissance des institutions et valeurs républicaines. • Favoriser les échanges de savoirs entre habitants. • Mettre en place des actions permettant de développer son esprit critique. • Accompagnement des habitants à l'utilisation des nouveaux médias. 	54 participants 82 % de femmes 100% du public issu des quartiers prioritaires	3 personnes = 0,4 équivalent temps plein CGET: 7 200 € St-Etienne-du-Rouvray : 1 800 € <u>Total : 9 000 €</u> Bénévolat : 990 €
Ville de Saint-Etienne-du-Rouvray : Maîtrise d'œuvre urbaine et sociale (MOUS)	Ingénierie	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place du Contrat unique; • Mise en œuvre de la programmation financière et des actions, suivi, évaluation; • Participation, voire animation, des réunions partenariales, comités techniques, comités de pilotage... 	habitants, élus, professionnels	1 responsable de service + 2 agents de développement local + 2 agents administratifs = 4 équivalents temps plein CGET : 70 720 € St-Etienne-du-Rouvray : 44 322 € <u>Total : 115 042 €</u>

SYNTHESE DES ACTIONS FINANCEES PAR LA DOTATION DE SOLIDARITE URBAINE (D.S.U.) EN 2015.

En complément des financements liés au contrat de ville, la ville de Saint-Etienne-du-Rouvray a perçu la dotation de solidarité urbaine en 2015 à hauteur de 3 860 635 euros. Celle-ci a permis de financer les actions suivantes :

Montant de la DSU 2015	3 860 635 €
Dépenses d'investissement :	
ORU comptabilisées à la DUP :	
<i>Secteur Macé</i>	256 838 €
<i>Secteur Robespierre</i>	9 426 €
travaux aménagement divers (aménagement secteur Cateliers) :	301 245 €
Travaux rénovation énergétique de bâtiments municipaux (MPPE) :	
<i>Centre Technique Municipal</i>	43 690 €
<i>CAF</i>	9 293 €
<i>COSUM - Salle Festive</i>	741 €
<i>Cuisine Centrale</i>	1 848 €
<i>G.S. Duruy</i>	1 103 €
<i>Ecole Jaures</i>	28 526 €
<i>Ecole Jaures kergomard</i>	1 211 €
<i>G.S. Pergaud</i>	29 001 €
<i>Maternelle Gymnase Robespierre</i>	11 994 €
<i>G.S. Ampère</i>	66 162 €
<i>G.S. Macé</i>	654 110 €
<i>Théâtre Le Rive Gauche</i>	5 100 €
<i>Maternelle Rossif</i>	39 048 €
<i>MIEF</i>	46 140 €
<i>Parc Barbusse</i>	40 404 €
<i>Prévost - Maison du Citoyen - Triolet</i>	2 903 €
<i>Primaire Ferry</i>	43 966 €
<i>RPA Croizat</i>	1 350 €
Total dépenses d'investissement 2015	1 594 100 €

Dépenses fonctionnement :	
Subvention CCAS :	1 361 304 €
Subventions actions sociales (DSDS) :	34 940 €
Subventions actions éducatives (PAE, CSF, etc.) (DASE) :	138 335 €
Subventions associations sportives (SPORT)	189 869 €
Allocations bonus cursus (JEUNESSE)	98 430 €
Subventions associations culturelles et de loisirs	87 671 €
Fonctionnement Maison de la justice (hors participation Métropole)	64 560 €
Subvention ASPIC (DTP) :	58 000 €
Emploi formation Insertion :	
<i>Emplois d'insertion</i>	668 522 €
<i>ODS Marché entretien des locaux</i>	535 080 €
<i>Idées Intérim " Job Rebond"</i>	21 443 €
Enveloppe Ville nécessaire à la mise en œuvre du programme d'actions	
du Contrat unique (dont 66 112 € sur le PRE, 51 250€	
sur la prévention et 27 598€ sur la GUP)	503 441 €
Total dépenses de fonctionnement 2015	3 761 595 €
Total dépenses 2015	5 355 695 €

SYNTHESE DES INVESTISSEMENTS FINANCES PAR LA DOTATION POLITIQUE DE LA VILLE EN 2015

Au-delà des financements liés au contrat de ville et de la dotation de solidarité urbaine, la ville de Saint-Etienne-du-Rouvray a bénéficié de la dotation politique de la ville.

Montant de la DPV 2015	505 740 €
Dépenses d'investissement :	
<i>Bibliothèque Aragon</i>	709 224 €
<i>Office école Pergaud</i>	502 320 €
Total dépenses d'investissement 2015	1 211 544 €

L) SOTTEVILLE-LES-ROUEN

PROGRAMMATION 2015

Rappel : Pour le Programme de réussite éducative (PRE), il était convenu que tout le territoire Sottevillais restait éligible jusqu'au 1^{er} septembre 2015, les actions étant paramétrées sur l'année scolaire et non en année civile.

Action	Objectif	Résultats obtenus	Public	Moyens humains et financiers
Ville de Sotteville-lès-Rouen : Programme de réussite éducative	Cohésion sociale Lutter contre le décrochage scolaire	<ul style="list-style-type: none"> Mise en place d'évaluations partagées au sein du réseau pour la réussite éducative et la coéducation sur Sotteville lès Rouen pour orientation ou non vers le suivi individualisé 	67 enfants et jeunes âgés de 3 à 15 ans de janvier à août 2015 18% de filles 24% du public est issu du quartier prioritaire NB : A partir de septembre 2015, nous avons « comptabilisé » les seuls suivis du quartier prioritaire Buisson/Gallouen pour répondre à la demande de l'Etat. 16 enfants ont bénéficié d'un accompagnement individualisé dont 29% de filles.	1 personne = 1 équivalent temps plein Département : 10 982€ CGET : 66 530 € Métropole : 23 210 € Sotteville-lès-Rouen : 73 185 € <u>Total : 173 907 €</u>

Action	Objectif	Résultats obtenus	Public	Moyens humains et financiers
Ville de Sotteville-lès-Rouen : Maison citoyenne Buisson	Cohésion sociale 13) Conforter la médiation sociale	<ul style="list-style-type: none"> • Valoriser les initiatives des habitants, leur permettre d'être des contributeurs au profit des autres (citoyenneté, vivre ensemble, solidarité) en s'appuyant sur le conseil citoyen. • Permettre à chacun d'être acteur de son quartier et de bénéficier d'un soutien selon les difficultés rencontrées afin de rompre avec l'isolement, créer du lien social et se rendre utile pour le collectif. 	<p>Nombre de personnes accueillies en 2015 = 5 857 Dont 725 en ateliers</p> <p>65 % du public accueilli est de sexe masculin (3 807 personnes en 2015)</p> <p>35 % du public accueilli est de sexe féminin (2 050 personnes en 2015)</p> <p>90 % du public est issu du QPV</p>	<p>1 référent sur place = 1 équivalent temps plein</p> <p>1 coordonnateur = 0,5 équivalent temps plein</p> <p>CGET: 24 200 € Sotteville-lès-Rouen : 96 722 € <u>Total : 120 922 €</u></p>

SYNTHESE DES ACTIONS FINANCEES PAR LA DOTATION DE SOLIDARITE URBAINE (D.S.U.)

La ville de Sotteville-lès-Rouen a perçu en 2015 la Dotation de Solidarité Urbaine (D.S.U.) à hauteur de 1 003 631 euros. Elle a servi à cofinancer les actions suivantes :

- Ateliers du Midi et temps d'activité périscolaires
- Accueil péri-scolaire
- City Vacances
- City Jeunes
- Escap'ados
- Ticket sport
- Conseil Municipal des Enfants
- Ludosport
- Accueils de loisirs sans hébergement
- Contrats partenaire jeune
- Partenariats avec les associations à la Solidarité

V) Mobilisation du Département de Seine Maritime en faveur des territoires du contrat de ville

Axe	Direction	Intitulé de l'action	Description de l'action	Financements liés (€)	Bénéficiaires*	Agents mobilisés**
Accompagnement vers l'emploi	DASI Offre de l'action sociale et de l'insertion	RAC Chantiers	Chantiers d'insertion	6 000		
		Régie de quartier	Accompagnement soci-professionnel en régie de quartier	38 000		
		ASPRAI (Accompagnement Social et Professionnel Renforcé en Association Intermédiaire)	Appel à projets - Conventions 2014-2016 avec Cailly Emploi, Cursus, Emploi Service, Interm'aide emploi, Util'emploi. Estimation à 10% (QPV) de l'enveloppe 2015	28 391		
		Chantiers d'insertion	Appel à projets - Conventions 2014-2016 avec ADEP, AIPPAM, ATAR, Brigades vertes de Belbeuf et du Plateau Est, Cursus, Education et Formation, Ekité, Interm'aide emploi, Musée Maritime, Solidarité Textile. Estimation à 10% (QPV) de l'enveloppe 2014	128 459		
	DTCCDD/DASI Europe	Insertion et inclusion sociale des habitants des Quartier Politique de la Ville	Appel à projets visant l'inclusion active des publics les plus éloignés de l'emploi des territoires QPV	226 317 (dont 202 307 de FSE)		

Mobilisation du Département de Seine Maritime en faveur des territoires du contrat de ville (suite)

Axe	Direction Service	Intitulé de l'action	Description de l'action	Financements liés (€)	Bénéficiaires*	Agents mobilisés**
Cohésion sociale	ASE/PMI Unité Subventions	Aide au fonctionnement des accueils collectifs à caractère éducatif de mineurs (ACCEM)		706 117	202	
		Aide et soutien à la parentalité		673 154	55	
	DCE Réussite éducative	Dotations spécifiques (CRED) aux 21 collèges accueillants des élèves issus majoritairement des QPV* :	Le dispositif CRED (Contrat de Réussite Educative) 76 comporte deux axes : les activités éducatives et l'accompagnement scolaire. Il permet aux établissements de mettre en place des actions proposées aux élèves repérés par les équipes pédagogiques comme présentant des besoins particuliers et encadrées par des intervenants recrutés par le Chef d'établissement	654 569		
	DASI Offre de l'action sociale et de l'insertion	Soutien à la prévention spécialisée	Actions éducatives en direction de jeunes (11-18 ans et à la marge 18-25 ans) en voie de marginalisation. Convention tripartite Dpt/Ville/Asso) : AFPAC, APER, APRE, AREJ, ASPIC, CAPS	2 345 525 (tarification, hors appel à projets)		
		Epicierie sociale	CCAS Gd Couronne, Solidarité Plateau (Hauts-de-Rouen), Le Quotidien (Canteleu), Solepi (Sotteville-lès-Rouen)	181 830		
		Centres sociaux	Centre social de la Grand-Mare, de Grieu, Pernet, Puchot, La Houssière	122 000		
		Action collective de développement social	SAIS, CCAS Rouen, CS du Puchot	176 000		
		Adultes relais	Commune de Cléon, ASTI, Fraternité Banlieue (Canteleu, Rouen-Grammont)			

Mobilisation du Département de Seine Maritime en faveur des territoires du contrat de ville (suite)

Axe	Direction Service	Intitulé de l'action	Description de l'action	Financements liés (€)	Bénéficiaires*	Agents mobilisés**	
Cohésion sociale (suite)	UTAS	Agents mobilisés sur les territoires PV et/ou en appui aux habitants des QPV (évalué en ETP)				UTAS 1 : 62,8 ETP UTAS 2 : 11,8 ETP	
	DASI	RSA			5 393		
	DAUT	APA à domicile				819	
		APA en établissement				310	
		Hébergement PA				146	
		Hébergement PH				68	
		Prestation de compensation du handicap				450	
Cadre de vie	DAH Logement et solidarités	Fonds de solidarité logement	aides financières aux ménages (accès et maintien) et accompagnement social lié au logement		1 431		
TOTAL							

* Gounod (Canteleu), Le Cèdre (Canteleu), Cousteau (Caudebec les elbeuf), Brel (Cleon), Rousseau (Darnétal), Verne (déville les Rouen), Mandela (Elbeuf), Matisse (Gd Couronne), Renoir (Gd Couronne), Branly (Grand Quevilly), Alain (Maromme), Charcot (Oissel), Diderot , Léger (Petit Quevilly), Boieldieu (Rouen), Claudel (Rouen), Braque (Rouen), Michel (St Etienne du Rouvray), Robespierre (St Etienne du Rouvray), Picasso (St Etienne du Rouvray), Eluard (St Etienne du Rouvray), Zola (Sotteville les Rouen), Jean Zay (Sotteville les Rouen)